



dossier technique eau potable systèmes AQUAPERL



## L'EAU POTABLE

Et les revêtements "*max perlès" AQUAPERL®* pour capacités

#### Pourquoi revêtir les capacités ?

#### Techniquement:

Pour arrêter ou prévenir la dégradation des installations, et augmenter très significativement la pérénnité ainsi que la durée d'exploitation des ouvrages, assurant ainsi la rentabilité de l'investissement du revêtement.

#### Fonctionnellement:

Pour créer une étanchéité ou une imperméabilisation de surface vis-à-vis de phénomènes de fissures ou de contre-pression, par la mise en place d'un revêtement d'imperméabilisation ou d'un complexe polymère composite stratifié verre/époxy - adapté, dont le rôle est de répondre aux éventuels désordres support qu'il protège, dans les limites de fissurations comprises entre 2/10ème et 20/10ème mm d'ouverture.

#### Utilitairement:

- Pour éviter que des surfaces brutes, ou calcifiées, ne modifient la qualité de l'eau potable.
- Pour bénéficier d'un matériau chimiquement neutre au contact de l'eau, au nettoyage rapide et facile, conforme aux règlementations toxicologiques, sanitaires et alimentaires.

Pour protéger et préserver à la fois le contenant *et* le contenu.

## Intérêt d'un revêtement

« max perlès »

#### La mise en oeuvre :

Il est sans solvant volatil et composé de substances non toxiques, ce qui permet un travail d'application dans des conditions d'hygiène et de sécurité adéquates pour la qualité de la prestation de mise en peuvre.

#### Le retour d'expérience :

Il bénéficie d'une d'expérience et d'une expertise inégalées, nos revêtements époxydiques pour la protection des capacités de stockage étant mis en œuvre sur les chantiers par des Applicateurs qualifiés depuis 1965.

#### La démarche assurance-qualité :

Nos services recherche-développement et assistancechantier travaillent en collaboration au développement de la fiabilité des produits existants, ainsi qu'à la mise au point de produits nouveaux, pour une qualité que nous nous efforçons de porter toujours plus haut — certification ISO 9001 oblige — dans le respect des attentes des utilisateurs et d'un environnement réglementaire de plus en plus strict.

#### L'assistance technique:

Notre Service Technique d'Assistance assure à la demande, soit des formations, soit un rôle de conseil aux entreprises d'application par une présence à leur côté en cours de travaux.

Ce sont aussi ses membres qui effectuent les visites de garantie, à la demande de l'Applicateur, pour détecter d'éventuels défauts.

#### La reconnaissance du milieu professionnel :

Nos revêtements sont testés par des laboratoires certifiés, dont celui qui leur délivre *l'Attestation de Conformité Sanitaire* du ministère de la Santé.

# Les garanties : l'expression de la fiabilité

Les partenaires Applicateur/Fabricant doivent être en mesure de donner des garanties précises et fiables, donc explicitées clairement par écrit sur une *attestation* fournie par la Compagnie d'assurances de chaque partenaire.

Ces 2 attestations permettent que soit rédigé par les partenaires un Engagement Conjoint de Garantie, que l'utilisateur doit réclamer avant le début des travaux.

Cet Engagement doit impérativement mentionner que toute défaillance du revêtement pendant la période de garantie, résultant d'une mauvaise qualité de produit ou de sa mauvaise application, sera reprise sans frais pour l'utilisateur



#### Sommaire

### Cahier des Clauses Techniques

#### Préambule:

Références normatives / Règles professionnelles / Bibliographie.

#### Table des matières

- 1 Destination
- 2 Fonctionnalités de l'Aquaperl®
- 3 Nature et qualité des supports admissibles
- 4 Spécifications et traitement des points singuliers
- 5 Contrôles d'efficacité et procédures de retouches
- 6 Assistance technique
- 7 Mise en service
- 8 Entretien / maintenance / réparations
- 9 Qualification des entreprises d'application
- 10 Garantie modalités et fonctionnement

#### Annexe 1:

Tableau des éléments de preuves selon annexe 2 du Fascicule 74

Attestations de Conformité Sanitaire (A.C.S)

Recherche de Bisphénol A

Procès-verbaux d'essais de nettoyage/désinfection

Evaluation de l'action des micro-organismes

Déclaration des performances Aquaperl®

Origine des produits

#### Annexe 2:

Fiches techniques produits

#### Annexe 3:

Conseils Techniques n°1, 2, 3, 4, 5, 7, 12, 14 et 21

#### Annexe 4:

Liste de références



# Cahier des Clauses Techniques



#### Préambule

## Références normatives, règles professionnelles, bibliographie

Le présent document dans ses prescriptions techniques fait référence au corpus normatif spécifique afférent aux supports traités, ou aux marchés concernés ainsi qu'à la nature des revêtements mis en œuvre.

## Support béton

Fascicule 74 NF EN 1992-1 Chapitre 7.3.1 NF EN 1992-3 Chapitre 7.3.1

## Support acier

Corpus AFNOR ICS 82 Peintures & Vernis

NF T 36-001: Dictionnaire technique des peintures et travaux d'application. ISO 12944 : **Attention** particulière aux dispositions constructives des éléments neufs. NF EN ISO 3450 ISO -8501-1-2& 3 ISO 8502 -1-2-3-4 & 5

Et tout le corpus normatif afférent à la protection contre la corrosion par peintures et revêtements des structures métalliques aériennes, immergées ou semi-immergées ou semi-enterrées. (Normes dans leur dernière révision).



# Documents & règles professionnelles / Bibliographie

Fascicule 74 version 4.01 – mai 2021

Annales de l'ITBTP: Recommandations professionnelles Mai 1990 (calcul, réalisation et étanchéité des réservoirs, cuves, bassins, château d'eau, enterrés ou aériens, semi enterrés, ouverts ou fermés)

OHGPI: Circulaire G31

Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques : Les altérations visibles du béton, aide au diagnostic

**SETRA /LCPC :** Choix et application des produits de réparation et de protection des ouvrages en béton.

**Association Française de génie civil :** Novembre 2003 - Réhabilitation du béton armé dégradé par la corrosion

GESIP – UIC-UFIP: Catalogue et classification des désordres du génie civil (rétentions SEVESO III)

#### NOTA important :

Il appartient à l'entreprise titulaire du marché de revêtements de s'assurer de respecter et d'appliquer la normalisation afférente, dans sa dernière révision.



#### 1. Destination

#### Contenu général :

Ce document présente le revêtement **Aquaperl®** à base de polymères thermodurcissables de type époxyde, et à deux composants prédosés, applicable in situ dans différentes conditions, en une ou plusieurs couches, à l'intérieur de réservoirs, bassins, cuves en **béton de type B & C ou en acier.** 

#### Domaine d'utilisation :

- Ecran intérieur de réservoirs, cuves, bassins, chateaux d'eau, qu'ils soient aériens, semi-enterrés, enterrés, ouverts ou fermés, contenant des eaux destinées à la consommation humaine (eau potable) et, par extension des eaux douces. S'oppose au développement de micro-organismes de par son pouvoir fongistatique et bactériostatique.
- Sont concernés les ouvrages en béton ou en acier, neufs ou en rénovation.
  - Système d'imperméabilisation des ouvrages neufs. Revêtement non armé avec une résistance à la fissuration instantanée d'un maximum de 2/10ème de mm. (spécifications 301,304, 311 et 314)
  - Système d'étanchéité des ouvrages neufs ou anciens. Revêtement armé avec une résistance à la fissuration selon la masse surfacique de l'armature rapportée. L'épaisseur et l'incorporation d'une armature d'une certaine qualité confèrent en effet au revêtement une résistance à la fissuration pouvant atteindre 20/10ème de mm en fissuration instantanée. (spécifications 101, 102, 103, 111, 112, 113, 201).
  - Système de protection des ouvrages en acier : protection anticorrosion d'ouvrages en acier (spécifications 401 et 404) selon les conditions décrites par la circulaire G31 de l'OHGPI pour « eau douce brute ou potable ».
  - Le document est composé d'indications précises concernant, entre autres :
- > la description des fonctionnalités de l'Aquaperl®
- > les supports concernés
- > les fiches de spécification
- > le traitement des points singuliers
- > les contrôles de chantier
- > l'assistance technique
- > les principes de maintenance
- > la qualification des entreprises d'application
- > les garanties applicables

#### Limites d'emploi :

Les ouvrages de type D (éléments préfabriqués) mentionnés en 3.3.4. des Recommandations Professionnelles des Annales de l'ITBTP ne sont pas concernés par les techniques décrites. (DTU 56/ Fascicule 74 et NF EN 1992-3)



## 2. Fonctionnalités des systèmes AQUAPERL®

4 critères ont été retenus en regard de la fonction demandée au revêtement :

Les critères d'imperméabilisation et d'étanchéité s'entendent au sens de la normalisation en vigueur, NF EN 1992-3 et selon le Fascicule 74.

#### l'étanchéité adhérente CAD, applicable aux ouvrages en béton de type C.

se rapporte à un revêtement résistant sans dommage aux efforts mécaniques engendrés notamment par les fissurations quantifiées et qualifiées du subjectile et certaines contre-pressions, tout en assurant l'inertie vis-à-vis de l'eau potable avec laquelle il est en contact :

Le système est composé d'une structure renforcée sans joint

à base de résine époxydique sans solvant Aquaperl® S armée de fibres de verre avec finition Aquaperl® T

*l'étanchéité semi-indépendante CCL, applicable aux ouvrages en béton revêtus ou non, de type C* se rapporte à un revêtement fixé au support par un procédé mécanique, en mesure de compenser toutes les fissures existantes ou à venir dans les limites fixées au préalable et inerte vis-à-vis de l'eau potable avec laquelle il est en contact :

Le système est identique au précédent, la fixation mécanique en plus.

#### l'imperméabilisation RIR/SIL, applicable aux ouvrages en béton de type B

concerne l'aptitude du film à rester inerte vis-à-vis de l'eau potable, tout en assurant <u>l'étanchéité</u> de surface dès lors que le support est reconnu stable, ne subissant pas de désordres préjudiciales à la destination de l'ouvrage, cf NF EN 1992-3.

Le système est constitué d'un film continu en Aquaperl® T, non armé et adhérent, sauf au droit des fissures qu'il ponte avec un renfort.

#### la protection anti-corrosion, applicable aux ouvrages en acier

concerne l'aptitude du film à rester inerte au contact de l'eau potable (cf. 4.1.2.1 des Annales de l'ITBTP), tout en protégeant le métal sur lequel il est appliqué :

Le système est, comme pour l'imperméabilisation, constitué d'un film continu en Aquaperl® T, non armé, sauf en cas de détérioration du support, et totalement adhérent.



## 3. Nature et qualité des supports admissibles.

Neufs ou anciens, les subjectiles destinés à recevoir le système Aquaperl®, auront fait l'objet d'un « RELEVÉ D'ÉTAT INITIAL « par l'entreprise en charge des travaux destiné à quantifier et qualifier les désordres apparents, et à déterminer les opérations nécessaires au reconditionnement de ceux-ci avant mise en œuvre du revêtement.

Cet état initial sera conservé au titre de la traçabilité des travaux.

• Ouvrages en *béton neuf* (sec de 28 jours mini) *ou ancien en bon état de structure* conçus, calculés et réalisés en conformité avec les prescriptions des textes règlementaires cités dans les documents de référence.

Ceci s'applique notamment à la classe de parement retenue comme état de surface admissible, à obtenir et/ou à retrouver à l'aide des solutions proposées dans les spécifications de systèmes – cf. chapitre 4 « Spécifications » ci-après, et dans le Conseil Technique n°1 "Spécification de préparation des bétons " – cf. annexe 3.

Le parement doit être de qualité soignée au sens de la norme NF P 18-201 - Cahier des Clauses Techniques - réf DTU 23.1. & des chapitres 7-3-1 de la norme NF EN 1992-1 & 1992-3 (EUROCODE N°2).

Les produits de réparation relèvent du choix de l'entreprise titulaire des travaux de réparation et / ou de revêtement, il appartiendra à celle ci de veiller à ce que ces produits ne soient pas de nature à créer des différences de potentiels entre les parties anciennes et neuves, source de dégradation des bétons et de corrosion des armatures.

• Ouvrages en *acier neuf ou ancien* dans les limites définies par la norme ISO 8501-1 (en vigueur), NFT 34550 et rappelées dans la circulaire G31 de l'OHGPI.



# 4 – Spécifications des Systèmes selon Fascicule 74

Fiche 111 Stratifié 450g Aquaperl® S avec finition Aquaperl® T – 2.0 mm

Attestation de conformité SOCOTEC n°2303CCSDM00010 - Validité 31/05/2028

Fiche 112 Stratifié 800g Aquaperl® S avec finition Aquaperl® T – 2,5 mm

Fiche 113 Stratifié 1200g Aquaperl® S avec finition Aquaperl® T – 3.0 mm

#### Nota:

Les systèmes CAD des fiches 111, 112 et 113 sont constitués du même primaire, du même enduit, de la même résine de stratification et de la même résine de finition. Leurs résistances chimiques sont donc identiques. Les systèmes CAD des fiches 112 et 113 intègrent des renforts en fibre de verre plus élevés que la fiche 111. Les performances mécaniques des systèmes CAD des fiches 112 et 113 sont par définition supérieures à celles du système CAD de la fiche 111.

En conséquence, les systèmes CAD des fiches 112 et 113 sont donc conformes au fascicule 74 en vigueur et l'attestation de conformité SOCOTEC n°2303CCSDM00010 est considérée comme s'appliquant à ces systèmes.

Le recueil des éléments de preuve selon l'Annexe 2 du Fascicule 74 est disponible sur demande.

## *Domaine Eau Potable*



# Fiche système n°111 AQUAPERL® / T45

**Version Mai 2023** 

Revêtement d'Etanchéité Adhérent (REA) de type Composite Adhérent (CAD) à base de résines époxydiques armées. Attestation de conformité au Fascicule 74 V04.01 (mai 2021) : SOCOTEC n° 2303CCSDM000010 (validité 31/05/2028)

# Domaine d'emploi :

Revêtement d'étanchéité adhérent pour ouvrages de stockage d'EDCH

constitué de : époxy renforcé de 450 g/m² de fibres de verre

Application: radier, voiles et sous-face

Types d'ouvrages : ouverts ou fermés

aériens, semi-enterrés,

enterrés avec présence de nappe phréatique

jusqu'à 10m de hauteur d'eau

support : béton de type C

béton de type C neuf ou en très bon état de surface

#### MAX PERLES

<sup>©</sup> Tous droits réservés – 2023 Conformément à l'article L122-4 : Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans notre consentement écrit et explicite est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.

## Composition du système :

Aquaperl®/T45 est un système de revêtement à base de résines époxydiques bi-composants.

Les consommations ci-dessous concernent les applications en horizontal, vertical et sous-face.

	Produit	Consommation					
	Primaire						
Primaire	AQUAPRIM	300 g/m²					
	Enduit						
Couche de ragréage éventuelle	Enduit AR100	En fonction de l'état de surface					
Revêtement <sup>(1)</sup>							
Imprégnation	AQUAPERL S	700 g/m²					
Renfort	Tissu de verre multi-axial T45	450 g/m²					
Saturation <sup>(2)</sup>	AQUAPERL S	550 g/m²					
Finition							
Fermeture	AQUAPERL T	700m²					

<sup>(1) :</sup> La stratification (imprégnation, pose du tissu, saturation) se fait en continu dans un délai compris entre 1 heure et 6 heures maximum à 20°C.

#### Epaisseur totale minimale (hors primaire et enduit) : 2mm

Les consommations ci-dessus sont théoriques et ne prennent pas en compte un certain nombre d'éléments pouvant les augmenter, comme le traitement des points singuliers, les pertes, etc...

Il conviendra de retenir un coefficient de majoration pour l'estimation de la consommation pratique : 15% minimum, selon méthode, moyens adoptés et selon conditions d'application.

<sup>(2) :</sup> La couche de saturation doit être saupoudrée de Silice SB 0 par pulvérisation mécanique si le recouvrement par la couche de finition ne peut pas avoir lieu sous 7 jours.

# Caractéristiques des produits :

Produits	Conditionnements	D.P.U. à +20°C	Délai de recouvrement à +20°C	Température de stockage
Aquaprim (primaire)	8 kg Base : 5.52 kg Durcisseur : 2.48 kg	40 minutes	Mini 6 heures Maxi 5 jours	Mini +5°C Maxi +35°C
AQUAPERL® S (imprégnation, saturation)	12 kg Base : 8 kg Durcisseur : 4 kg	1 h 10	Mini 24 heures Maxi 7 jours	Mini +5°C Maxi +35°C
AQUAPERL® T (finition)	12 kg Base : 8 kg Durcisseur : 4 kg	40 minutes	sans objet	Mini +5°C Maxi +35°C

Se reporter aux fiches techniques des produits concernés.

## Identification des produits :

Les composants sont identifiés par :

• N° de lot : (xxxxxxxxx) suite de 8 chiffres

Date de péremption : jour/mois/annéeDate de fabrication : jour/mois/année

## Spécification de préparation des bétons:

#### Pour ouvrage de type C selon Fascicule 74

La bonne tenue des revêtements d'étanchéité dépend de la qualité du support et de sa préparation qui doit permettre d'obtenir une cohésion superficielle d'au moins (mesure par l'essai de traction directe, après décapage de la couche de laitance superficielle) :

- Ouvrages neufs: 1.5 MPa
- Ouvrages en rénovation avec hauteur d'eau inférieure à 12m : 1 MPa
- Ouvrages en rénovation avec hauteur d'eau supérieure ou égale à 12m : 1.5 MPa

#### Après imprégnation du béton au primaire :

**Pontage** si nécessaire des fissures existantes avec un adhésif plastifié de 10cm de large (sauf en cas de contrepression d'eau non drainée)

#### Conditions de mise en œuvre :

- Doivent être conformes aux indications de nos fiches et conseils techniques.
- Température ambiante Ta: +5°C ≤ Ta ≤ 35°C
- Température d'application Tp +10°C ≤ Tp ≤ 30°C
- Humidité relative HR : HR ≤ 85%
- Température du support : +5°C minimum +30°C maximum et +3°C minimum au-dessus du point de rosée

## Matériel de mise en œuvre :

L'entreprise applicatrice doit disposer du matériel d'application et de contrôle nécessaire au bon déroulement du chantier (thermo-hydromètre, malaxeur, rouleaux à poils mi-longs, pompe airless, taloche, rouleaux débulleurs, jauge humide, Dynatest, balai diélectrique...)

## Précaution d'utilisation des produits :

Pour une utilisation en toute sécurité des produits, les utilisateurs doivent consulter la fiche de données de sécurité (FDS) la plus récente contenant les données toxicologiques, environnementales et autres données relatives à la sécurité. Nos FDS sont disponibles sur le site www.quickfds.com.

#### Document de mise en œuvre :

- Préparation des supports :
   Conseil Technique n°1 « Spécification de préparation des bétons »
- Mise en œuvre du revêtement :
   Conseil Technique n°14 « Stratification verre/résine », Conseil Technique n°7 « Engravure d'un stratifié »
- Contrôle d'exécution :
   Conseil Technique n°3 « Contrôles d'efficacité » et Conseil Technique n°4 « Contrôle di-électrique »
- Retouches : Conseil Technique n°5 « Retouches »

## Référentiel:

- Fascicule 74 version 4.01 – mai 2021

#### Délai de remise en service :

7 jours minimum à 20°C conformément aux exigences du fascicule 74.

# Tableau des éléments de preuves de la fiche système n°111 : Aquaperl®/T45

N° Preuve	Caractéristiques d'aptitude à l'emploi	Méthode d'essai	Spécifications	Performances					
EXIGENCES GENERALES DU SYSTEME									
1	Perméabilité à l'eau = étanchéité pression directe d'eau	NF P 18-855	Etanche 1 MPa	Etanche 1 MPa					
4	Etanchéité autour des pénétrations et des points singuliers	Justification par les descriptions et dessins du dossier technique du fabricant du procédé et du fascicule 74	Voir Fascicule 74 - Annexe 4	cahier traitement des points singuliers					
7	Traitement des fissures existantes	Justification par les descriptions et dessins du dossier technique du fabricant du procédé et du fascicule 74	Voir Fascicule 74 - Annexe 4	cahier traitement des points singuliers					
8	Perméabilité à la vapeur d'eau	NF EN ISO 7783	Préciser la valeur en sd VDF	Sd > 24m					
15	Evaluation de la capacité à suivre les déformations admissibles du support béton par un essai de traction sur film libre	Méthode M1	Déformation au premier défaut VDF Déformation a rupture défaut VDF	Conforme selon interprétation du GCEE					
16	Détermination de l'étanchéité sous déformation admissible par un essai de pression sur support métallique	Méthode M2	Etanche à la déformation requise	Conforme selon interprétation du GCEE					
22	Caractéristiques mécaniques en traction à 23°C	NF EN ISO 527-1 à 4	VDF	>40 MPa					
24	Traitement des fissures existantes	Justification par les descriptions et dessins du dossier technique du fabricant	Voir Fascicule 74 - Annexe 4	cahier traitement des points singuliers					
25	Adhérence au support béton sec A la température ambiante et aux conditions limites (température et délai de recouvrement, minimum et maximum) revendiquées par le fabricant	NF EN 1542 Eprouvette béton MC(0,40) suivant la norme NF EN 1766	Contrainte de traction à la rupture ≥ 1 ,5 MPa (avec indication du mode de rupture)	A 30°C: > 2MPa (95% cohésif support) A 10°C: > 2MPa (100% cohésif support)					

#### MAX PERLES

4 rue du Professeur Dubos – BP 80439 60119 Hénonville Cedex (France) Tél : 33 (0) 3 44 49 86 22 – www.maxperles.com



N° Preuve	Caractéristiques d'aptitude à l'emploi	Méthode d'essai	Spécifications	Performances
26	Adhérence au support béton humide A la température ambiante et aux conditions limites (température et délai de recouvrement, minimum et maximum) revendiquées par le fabricant	NF EN 13578	Contrainte de traction à la rupture ≥ 1 ,5 MPa (avec indication du mode de rupture)	A 10°C et 30°C > 2 MPa (100% cohésif béton)
27	Adhérence état initial, 23°C	Vieillissement par immersion suivant NF EN ISO 2812-1 Adhérence suivant NF EN 1542 Eprouvette béton MC(0,40)	Contrainte de traction à la rupture ≥ 1 ,5 MPa (avec indication du mode de rupture)	Contrainte minimum > 3 MPa (100% cohésif support)
28	Adhérence après immersion 60 jrs dans l'eau à 23°C	suivant la norme NF EN 1766		Adhérence ≥ 3 MPa (95% cohésif support/5% cohésif enduit)
35	Adhérence sur accessoires (métal, plastique,)	CCT du fabricant du procédé		Adhérence sur métal > 2MPa
36	Etanchéité à l'eau des fixations par chevilles chimiques	Voir schémas du fascicule 74 Essai d'étanchéité suivant NF P18 855 dans le cas de percement de l'étanchéité	Conservation de l'étanchéité après mise en œuvre de la cheville. Compatibilité entre la résine de scellement et le revêtement.	Etanche 1 MPa
40	Conformité sanitaire	ACS, CAS, CLP et autres labels agréés	Validité en cours	ACS laboratoire CARSO
50	Reprofilage du parement	Le fabricant propose une ou des solution(s) dans son système.	Voir Fascicule 74 - article 7	cahier traitement des points singuliers
51	Conditions d'ambiance lors de la mise en œuvre et du séchage	Respect du fascicule 74 et du dossier technique du fabricant pour les températures d'application, l'humidité relative et les délais de recouvrement	Contrôlé in situ par l'applicateur avec rapport journalier voir Fascicule 74 - article 10	Fiche Technique produits
57	Essai de résistance au cloquage sous pression capillaire ou osmotique	Essai de cloquage (essai CSTB)	Ni cloque, ni perte d'adhérence	Pas de cloque > 2 MPa

#### MAX PERLES

4 rue du Professeur Dubos – BP 80439 60119 Hénonville Cedex (France) Tél : 33 (0) 3 44 49 86 22 – <u>www.maxperles.com</u>



N°	Caractéristiques	Méthode d'essai	Spécifications Spécification Spécifica	Performances
Preuve	d'aptitude à l'emploi	ivietilode d essai	3pecilications	renomiances
58	Transport et stockage des produits du procédé	Prescription	Suivre les recommandations du fabricant	Fiche Technique produits
59	Mise en œuvre	Hygiène et sécurité	Voir FDS et fiche technique	Fiche Technique produits FDS: disponibles sur quickfds
63	Délai de remise en service	Justification par le fabricant suivant le procédé	7 jours minimum EDCH et liquides alimentaires	Voir paragraphe mise en service
XIGENCES	RELATIVE A LA DURABILITE			
66	Résistance chimique aux liquides agressifs et produits de nettoyage (homologués pour EDCH) et désinfection	NF EN 13529	Le fabricant précise pour chaque produit les tenues aux agents chimiques en précisant la durée, la température, la concentration. Pour une rétention permanente, l'essai devra être conduit pendant au minimum 90 jours.	Comptes rendus Max Perlès n° 160909/1 & 160909/2
71	Absorption après immersion 60 jrs dans l'eau à 23°C	NF ISO 14223 adaptée	≤ 2,5%	Absorption ≤ 2.0%
78	Essai de développement des champignons	NF EN ISO 846 méthode A Contrôle organoleptique et contrôle de la migration totale de substances organiques Contrôle de la migration spécifique	Cotation 0 suivant ISO 846	Cotation 0
79	Essai de développement des bactéries	NF EN ISO 846 méthode C Contrôle de la stimulation de la croissance bactérienne	Cotation 0 suivant ISO 846	Cotation 0
82	Vieillissement eau chaude à 60°C pendant 180 jours	NF EN 1542 Adhérence sur support béton à 23°C	Pas de bulle, fissure, ni délamination après vieillissement Adhérence supérieure à 1MPa	Absence de défaut et Adhérence ≥ 2 MPa
85	Etanchéité à une contre-pression d'eau (nappe phréatique)	Norme NF P 18-855	exprimée en hauteur d'eau telle que définie au DTU 14.1	Valeur hauteur d'eau maximale : 10m

#### MAX PERLES

4 rue du Professeur Dubos – BP 80439 60119 Hénonville Cedex (France) Tél : 33 (0) 3 44 49 86 22 – <u>www.maxperles.com</u>



N°	Caractéristiques	Méthode d'essai	Spécifications Spécification Spécifica	Porto	rmane	26	
Preuve	d'aptitude à l'emploi	Methode d essai	Specifications	Performances			
94	Entretien et nettoyage	Prescription	Suivre la notice d'entretien du fabricant et du guide ASTEE	Conseil technique n°25			
107	Réparation suivant mode opératoire du fabricant	Essai d'adhérence suivant NF EN 1542 sur le système réparé	Contrainte de traction à la rupture ≥ 1,0 MPa (avec rupture cohésive béton)	Adhérence ≥ 3 MPa (100% cohésif béton)			
EXIGENCES	S RELATIVE A L'IDENTIFICATION DES PROI	OUITS (Contrôles)					
110	Masse volumique	NF EN 2811-1 à 4	VDF sur composants		В	ase	Durc.
				Aquaprim	1	.07	0.99
				Enduit AR100	1	.97	1.32
				Aquaperl S	1	.47	1.17
				Aquaperl T	1	.47	1.17
111	Viscosité aux températures normale et	NF EN ISO 3219	VDF sur composants	Viscosité à <b>10°C</b> (en poise		poises)	
limites indiquées par le fabricant				В	ase	Durc.	
				Aquaprim	1	26	42
				Aquaperl S	4	140	98
				Aquaperl T		140	272
				Viscosité à 20°C (en poises)			
						ase	Durc.
				Aquaprim		27	10
				Aquaperl S		82	21
				Aquaperl T 82			64
				Viscosité à		•	
				Base			Durc.
						6	3
				Aquaperl S 24			6
				Aquaperl T			22
				Enduit AR100	N	on mesi	urable
112	Durée Pratique d'Utilisation (DPU) aux	empératures normale et limites indiquées	VDF sur composants		10°C	D.P.U. <b>20°C</b>	30°C
	par le fabricant			Aquaprim	2h00	0h40	0h30
				Enduit AR100	4h00	2h00	1h00
				Aquaperl S	4h00	1h30	0h45
				Aquaperl T	2h00	1h00	0h30

#### MAX PERLES

4 rue du Professeur Dubos – BP 80439 60119 Hénonville Cedex (France)



N° Preuve	Caractéristiques d'aptitude à l'emploi	Méthode d'essai	Spécifications	Perfor	Performances		
113	Dureté Shore D à 2 et 7 jours aux	NF EN 868	VDF sur composants		Durété Shore après <b>2 jours</b> .		
	températures normale et limites indiquées				10°C	20°C	30°C
	par le fabricant			Aquaperl T	18	73	77
				Durété Shore	Durété Shore après		
					10°C	20°C	30°C
				Aquaperl T	63	78	75
114	Extrait sec	NF EN ISO 3251	VDF sur composants			Extrait sec.	
				Aquaprim		99.7	
				Aquaperl S		99.7	
				Aquaperl T			9.9
115	Teneur en cendres	NF EN ISO 3451-1	VDF sur composants		Ва	ase	Durc.
				Aquaprim	1	L2	0
				Enduit AR100	8	30	36
				Aquaperl S	3	32	26
				Aquaperl T	3	32	24



4 rue du Professeur Dubos – BP 80439 60119 Hénonville Cedex (France) Tél : 33 (0) 3 44 49 86 22 – <u>www.maxperles.com</u>



# Attestation de conformité



**MAX PERLES** 

4 rue du Professeur Dubos BP 80439 60119 HENONVILLE Cedex

Revêtement d'étanchéité adhérent (REA) type composite adhérent (CAD)

## **AQUAPERL / T45**

Fiche système Version Mai 2023 (10 pages)

#### Attestation de conformité au CCTG - Fascicule 74

# Procédé traditionnel d'étanchéité pour réservoirs en béton ou en maçonnerie

Le présent rapport atteste de la stricte conformité du système et de sa Fiche système, au référentiel de l'annexe 2 du Fascicule 74 pour les ouvrages revendiqués.

Pour rappel, un procédé conforme au Fascicule 74 est considéré comme un procédé traditionnel de réservoir, relevant des Règles de l'Art construction.

Validité: 31/05/2028

Nº D'AFFAIRE: 2303CCSDM000010

**DATE DU RAPPORT : 01/06/2023** 

**RÉFÉRENCE DU RAPPORT : DDCVT/23/021 MJG** 

**NOMBRE DE PAGES: 2** 

Auteur du rapport : Marthe Jacqueau-Gramaglia ⊠ marthe.jacqueaugramaglia@socotec.com

**Direction < métier Construction** 

5, place des Frères Montgolfier – CS 20732 – Guyancourt – 78182 St-Quentin-en-Yvelines Cedex



#### 1. OBJET

La Société MAX PERLES a demandé à SOCOTEC Construction, dans le cadre de la mission définie par le contrat n° 2303CCSDM000010, de vérifier la conformité du revêtement d'étanchéité adhérent (REA) type composite adhérent (CAD) AQUAPERL / T45 et de sa Fiche système, au Fascicule 74 (version 4.01 mai 2021).

Pour ce faire, l'ensemble des éléments de preuve nécessaires a été transmis à SOCOTEC Construction.

La présente attestation de conformité ne vise que la Fiche système dont la référence figure en page de garde, à l'exclusion de tout autre document.

En particulier, elle ne concerne pas le ou les document(s) de mise en œuvre dont dispose l'industriel pour son système (Cahier des charges, Cahier de mise en œuvre, Fiche Technique, etc...).

Toute mise à jour de la Fiche système rend caduque la présente Attestation de conformité, qui est indissociable de la référence de Fiche système figurant en page de garde.

La diffusion de la présente Attestation de conformité est indissociable de celle de la Fiche Système concernée.

La présente vérification de conformité du procédé à son référentiel n'est pas une certification produit et ne comprend pas de vérification de la constance de la qualité de fabrication.

#### 2. CONCLUSION

Concernant le revêtement d'étanchéité adhérent (REA) type composite adhérent (CAD) AQUAPERL / T45 - Fiche système version Mai 2023, SOCOTEC Construction atteste, par le présent rapport, de :

- La conformité des caractéristiques du revêtement au référentiel de l'annexe 2 du Fascicule 74, pour les ouvrages revendiqués.
- La cohérence de la Fiche système avec les justificatifs du procédé.

Le présent rapport permet donc aux intervenants SOCOTEC Construction, dans l'exercice de leur mission de Contrôle Technique, de considérer comme traditionnel le procédé eu égard au Fascicule 74, dans les limites d'emploi précisées dans la Fiche système.

Le système en contact avec l'eau destinée à la consommation humaine doit bénéficier d'une Attestation de Conformité Sanitaire (ACS) en cours de validité.

La date de validité de la présente Attestation de conformité est le 31/05/2028.

Marthe JACQUEAU-GRAMAGLIA

**Expert Technique National** 

Etanchéité de toiture - Couverture - Cuvelage - Réservoir



# fiche n°111 Aquaperl® / T45

# Revêtement d'étanchéité adhérent

constitué de : époxy renforcé de 450 g/m² de fibres de verre

pour : intérieur de capacités

en contact avec : eau potable

support : béton neuf ou en très bon état de surface

# Préparations selon Conseil Technique n°1 « Spécification de préparation des bétons », avec, au minimum :

♦ **Obtention** par les moyens mécaniques appropriés, d'un subjectile sain et homogène, sans laitance ni matières non adhérentes, d'une rugosité de surface >100 microns

♦ **Dépoussiérage** soigné à l'aspirateur industriel

♦ Imprégnation du béton à l'Aquaprim, époxy, au rouleau, 300 g/m²

♦ Pontage des fissures existantes avec un adhésif plastifié de 10 cm de large (sauf en cas de risque de contre-pression d'eau non drainée)

• Ragréage des défauts de surface et réalisation des solins

à l'enduit AR100.

La bonne tenue des revêtements d'étanchéité dépend de la qualité du support et de sa préparation qui doit permettre d'obtenir une **cohésion superficielle ≥ 1,5 MPa** avec une rupture cohésive ou **≥ 1 MPa** en cas de réhabilitation de l'ouvrage.

## Système Aquaperl® / T45 – épaisseur 2 mm\* :

♦ Stratification en continu du composite verre/époxy Aquaperl® S, selon Conseil Technique n°14 :

Une couche d'imprégnation en Aquaperl® S, au rouleau, 500 microns, 700 g/m²
Déroulage et débullage d'un tissu de verre multi-axial T45 – 450 g/m²

Une couche de saturation en Aquaperl® S, au rouleau, 400 microns, 550 g/m²

avec considered de Cilias CRO con multiplication made minus à l'avec comment 400 m/m²

avec saupoudrage de Silice SBO par pulvérisation mécanique à l'avancement, 400 g/m²

ou sans saupoudrage de silice si le recouvrement par la finition a lieu sous 7 jours.

♦ Vérification avec Conseils Techniques n°3 "Contrôles d'efficacité" et n°4 "Contrôle di-électrique"

◆ Corrections

selon *Conseil Technique n°5* "Retouches"

♦ Finition Une couche d'Aquaperl® T, à l'airless ou au rouleau, 500 microns, 700 g/m²

\* En cas de revêtement partiel des voiles d'un ouvrage : nous recommandons de faire un arrêt par engravure selon Conseil Technique n°7 « Engravure d'un stratifié »

Conditions de réalisation : doivent être conformes aux règles de l'art et aux indications de nos fiches et conseils techniques

Retenir un coefficient de majoration pour l'estimation de la consommation pratique :

15% minimum, selon méthode, moyens adoptés et selon les conditions d'application.

Référentiels: Ce système CAD est conforme aux éléments de preuve exigés par le Fascicule 74 pour

l'application sur des ouvrages de type C selon la norme NF EN 1992-3.

### Garantie envisageable : 10 ans

incluant la résistance à toute fissure existante et pontée du support jusqu'à 20/10<sup>e</sup> mm, la résistance aux fissures futures jusqu'à 10/10<sup>e</sup> mm et la résistance à une contre-pression d'eau (par infiltration à travers le support) jusqu'à 1 bar.

Cette proposition s'inscrit dans le cadre de notre police «responsabilité civile après livraison» n° FA0095300, dans ses termes et limites. Pour devenir effective, elle devra dans tous les cas avoir été formalisée par une attestation de garantie spécifique au contrat, dûment signée.



# fiche n°112 Aquaperl® / T80

# Revêtement d'étanchéité adhérent

constitué de : époxy renforcé de 800 g/m² de fibres de verre

pour : intérieur de capacités

en contact avec : eau potable

support: béton neuf ou sans dégradation marquée

# Préparations selon Conseil Technique n°1 « Spécification de préparation des bétons », avec, au minimum :

♦ **Obtention** par les moyens mécaniques appropriés, d'un subjectile sain et homogène, sans laitance ni matières non adhérentes, d'une rugosité de surface >100 microns

◆ Dépoussiérage soigné à l'aspirateur industriel

♦ Imprégnation du béton à l'Aquaprim, époxy, au rouleau, 300 g/m²

◆ Pontage des fissures existantes avec un adhésif plastifié de 10 cm de large (sauf en cas de risque de contre-pression d'eau non drainée)

Ragréage des défauts de surface et réalisation des solins

à l'enduit **AR100** 

La bonne tenue des revêtements d'étanchéité dépend de la qualité du support et de sa préparation qui doit permettre d'obtenir une **cohésion** superficielle ≥ 1,5 MPa avec une rupture cohésive ou ≥ 1 MPa en cas de réhabilitation de l'ouvrage.

## Système Aquaperl® / T80 – épaisseur 2.5 mm\* :

♦ Stratification en continu du composite verre/époxy Aquaperl® S, selon *Conseil Technique n°14* :

Une couche d'imprégnation en Aquaperl® S, au rouleau, 700 microns, 1000 g/m²

Déroulage et débullage d'un tissu de verre multi-axial T80 – 800 g/m²

Une couche de saturation en Aquaperl® S, au rouleau, 500 microns, 700 g/m²

avec saupoudrage de Silice SBO par pulvérisation mécanique à l'avancement 400 g/m²

avec saupoudrage de Silice SBO par pulvérisation mécanique à l'avancement, 400 g/m² ou sans saupoudrage de silice si le recouvrement par la finition a lieu sous 7 jours.

♦ **Vérification** avec *Conseils Techniques n°3* "Contrôles d'efficacité" et *n°4* "Contrôle di-électrique"

♦ Corrections selon Conseil Technique n°5 "Retouches"

◆ Finition Une couche d'Aquaperl® T, à l'airless ou au rouleau,500 microns, 700 g/m²

\* En cas de revêtement partiel des voiles d'un ouvrage : nous recommandons de faire un arrêt par engravure selon Conseil Technique n°7 « Engravure d'un stratifié »

Conditions de réalisation : doivent être conformes aux règles de l'art et aux indications de nos fiches et conseils techniques

Retenir un coefficient de majoration pour l'estimation de la consommation pratique :

15% minimum, selon méthode, moyens adoptés et selon les conditions d'application.

Référentiels: Ce système CAD est conforme aux éléments de preuve exigés par le Fascicule 74 pour

l'application sur des ouvrages de type C selon la norme NF EN 1992-3.

### Garantie envisageable: 10 ans

incluant la résistance à toute fissure existante et pontée du support jusqu'à 20/10e mm, la résistance aux fissures futures jusqu'à 15/10e mm

et la résistance à une contre-pression d'eau (par infiltration à travers le support) jusqu'à 1 bar.

Cette proposition s'inscrit dans le cadre de notre police «responsabilité civile après livraison» n° FA0095300, dans ses termes et limites. Pour devenir effective, elle devra dans tous les cas avoir été formalisée par une attestation de garantie spécifique au contrat, dûment signée.



# fiche n°113 Aquaperl® / T120

# Revêtement d'étanchéité adhérent

époxy renforcé de 1200 g/m² de fibres de verre constitué de :

intérieur de capacités pour:

en contact avec : eau potable

béton neuf ou ancien support:

## Préparations selon Conseil Technique n°1 « Spécification de préparation des bétons », avec, au minimum :

♦ Obtention par les moyens mécaniques appropriés, d'un subjectile sain et homogène, sans laitance ni matières non adhérentes, d'une rugosité de surface >100 microns

Dépoussiérage

♦ Imprégnation

du béton à l'Aquaprim, époxy, au rouleau, 300 g/m²

Ragréage des défauts de surface et réalisation des solins

à l'enduit AR100

soigné à l'aspirateur industriel

La bonne tenue des revêtements d'étanchéité dépend de la qualité du support et de sa préparation qui doit permettre d'obtenir une cohésion superficielle ≥ 1,5 MPa avec une rupture cohésive ou ≥ 1 MPa en cas de réhabilitation de l'ouvrage.

## Système Aquaperl® / T120 – épaisseur 3 mm\* :

du composite verre/époxy Aquaperl® S, selon Conseil Technique n°14 : ♦ Stratification en continu

Une couche d'imprégnation en **Aquaperl® S**, au rouleau, 750 microns, **1050 g/m²** Déroulage et débullage d'un tissu de verre multi-axial T120 – 1200 g/m²

Une couche de saturation en Aquaperl® S, au rouleau, 600 microns, 850 g/m²

avec saupoudrage de Silice SBO par pulvérisation mécanique à l'avancement, 400 g/m²

ou sans saupoudrage de silice si le recouvrement par la finition a lieu sous 7 jours.

avec Conseils Techniques n°3 "Contrôles d'efficacité" et n°4 "Contrôle di-électrique"

Corrections Finition

Vérification

selon Conseil Technique n°5 "Retouches"

Une couche d'Aquaperl® T, à l'airless ou au rouleau, 500 microns, 700 g/m<sup>2</sup>

\* En cas de revêtement partiel des voiles d'un ouvrage : nous recommandons de faire un arrêt par engravure selon Conseil Technique n°7 « Engravure d'un stratifié »

Conditions de réalisation : doivent être conformes aux règles de l'art et aux indications de nos fiches et conseils techniques

Retenir un coefficient de majoration pour l'estimation de la consommation pratique :

15% minimum, selon méthode, moyens adoptés et selon les conditions d'application.

Référentiels: Ce système CAD s'applique aux ouvrages de type C selon le Fascicule 74

et selon la norme NF EN 1992-3.

## Garantie envisageable: 10 ans

incluant la résistance à toute fissure existante du support jusqu'à 20/10e mm, la résistance aux fissures futures jusqu'à 20/10e mm

et la résistance à une contre-pression d'eau (par infiltration à travers le support) jusqu'à 1 bar.

Cette proposition s'inscrit dans le cadre de notre police «responsabilité civile après livraison» n° FA0095300, dans ses termes et limites. Pour devenir effective, elle devra dans tous les cas avoir été formalisée par une attestation de garantie spécifique au contrat, dûment signée.



## 5. Spécifications:

◆ Revêtement par fonction et type d'ouvrage :

#### Etanchéité adhérente : Système CAD

#### bétons-ouvrages-de type C

Fiches

Stratifié 450g Aquaperl® S avec finition Aquaperl® T – 2.0 mm
 Stratifié 800g Aquaperl® S avec finition Aquaperl® T – 2,5 mm
 Stratifié 1200g Aquaperl® S avec finition Aquaperl® T – 3.0 mm

#### Etanchéité semi-indépendante fixée Système CCL

bétons-ouvrages-de type C

Fiche 201 : Stratifié 800g Aquaperl® S avec finition Aquaperl® T – 2,5 mm

#### Imperméabilisation des voiles et radiers Système RIR/SIL

bétons-ouvrages-de type B

Fiches 301 & 311 : Monocouche Aquaperl® T – 0.8 mm

#### Imperméabilisation des sous-faces de coupoles

bétons neufs, ou en très bon état de surface

Fiches 304 & 314 : Monocouche Aquaperl® T – 0.4 mm

#### Protection anti-corrosion

#### acier neuf, ou non

Fiche 401 : Monocouche Aquaperl® T-1.0 mmFiche 404 : Monocouche Aquaperl® T-0.6 mm

### ♦ Traitement des points singuliers :

Ils sont figurés en pages annexes et croquis descriptifs.

Chaque ouvrage et/ou spécification comportant un ou plusieurs de ces points devra être traité en fonction du ou des schémas correspondants.



# fiche n°101 Aquaperl® / T45

# Revêtement d'étanchéité adhérent

constitué de : époxy renforcé de 450 g/m² de fibres de verre

pour : intérieur de capacités

en contact avec : eau potable

support : béton neuf ou en très bon état de surface

# Préparations selon Conseil Technique n°1 « Spécification de préparation des bétons », avec, au minimum :

♦ **Obtention** par les moyens mécaniques appropriés, d'un subjectile sain et homogène, sans laitance ni matières non adhérentes, d'une rugosité de surface >100 microns

♦ **Dépoussiérage** soigné à l'aspirateur industriel

◆ Imprégnation
 ◆ Pontage
 du béton au Primaire EDO, époxy aqueux, au rouleau, 250 g/m²
 des fissures existantes avec un adhésif plastifié de 10 cm de large

(sauf en cas de risque de contre-pression d'eau non drainée)

• Ragréage des défauts de surface et réalisation des solins

à l'enduit **AR100**.

La bonne tenue des revêtements d'étanchéité dépend de la qualité du support et de sa préparation qui doit permettre d'obtenir une **cohésion superficielle ≥ 1,5 MPa** avec une rupture cohésive ou **≥ 1 MPa** en cas de réhabilitation de l'ouvrage.

## Système Aquaperl® / T45 – épaisseur 2 mm\* :

♦ Stratification en continu du composite verre/époxy Aquaperl® S, selon *Conseil Technique n°14*:

Une couche d'imprégnation en **Aquaperl® S**, au rouleau, 500 microns, **700 g/m²**Déroulage et débullage d'un **tissu de verre multi-axial T45 – 450 g/m²**Une couche de saturation en **Aquaperl® S**, au rouleau, 400 microns, **550 g/m²** 

avec saupoudrage de Silice SBO par pulvérisation mécanique à l'avancement, 400 g/m²

ou sans saupoudrage de silice si le recouvrement par la finition a lieu sous 7 jours.

♦ **Vérification** avec *Conseils Techniques n°3* "Contrôles d'efficacité" et *n°4* "Contrôle di-électrique"

Corrections selon Conseil Technique n°5 "Retouches"
 Finition Une couche d'Aquaperl® T, à l'airless ou au rouleau,500 microns, 700 g/m²

\* En cas de revêtement partiel des voiles d'un ouvrage : nous recommandons de faire un arrêt par engravure selon Conseil Technique n°7 « Engravure d'un stratifié »

Conditions de réalisation : doivent être conformes aux règles de l'art et aux indications de nos fiches et conseils techniques

Retenir un coefficient de majoration pour l'estimation de la consommation pratique :

15% minimum, selon méthode, moyens adoptés et selon les conditions d'application.

Référentiels: Ce système CAD s'applique aux ouvrages de type C selon le Fascicule 74

et selon la norme NF EN 1992-3.

## Garantie envisageable : 10 ans

incluant la résistance à toute fissure existante et pontée du support jusqu'à 20/10<sup>e</sup> mm, la résistance aux fissures futures jusqu'à 10/10<sup>e</sup> mm et la résistance à une contre-pression d'eau (par infiltration à travers le support) jusqu'à 1 bar.

Cette proposition s'inscrit dans le cadre de notre police «responsabilité civile après livraison» n° FA0095300, dans ses termes et limites. Pour devenir effective, elle devra dans tous les cas avoir été formalisée par une attestation de garantie spécifique au contrat, dûment signée.



# fiche n°102 Aquaperl® / T80

# Revêtement d'étanchéité adhérent

constitué de : époxy renforcé de 800 g/m² de fibres de verre

pour : intérieur de capacités

en contact avec : eau potable

support: béton neuf ou sans dégradation marquée

# Préparations selon Conseil Technique n°1 « Spécification de préparation des bétons », avec, au minimum :

♦ **Obtention** par les moyens mécaniques appropriés, d'un subjectile sain et homogène, sans laitance ni matières non adhérentes, d'une rugosité de surface >100 microns

◆ **Dépoussiérage** soigné à l'aspirateur industriel

◆ Imprégnation du béton au Primaire EDO, époxy aqueux, au rouleau, 250 g/m²
 ◆ Pontage des fissures existantes avec un adhésif plastifié de 10 cm de large

(sauf en cas de risque de contre-pression d'eau non drainée)

Ragréage des défauts de surface et réalisation des solins

à l'enduit AR100

La bonne tenue des revêtements d'étanchéité dépend de la qualité du support et de sa préparation qui doit permettre d'obtenir une **cohésion** superficielle ≥ 1,5 MPa avec une rupture cohésive ou ≥ 1 MPa en cas de réhabilitation de l'ouvrage.

## Système Aquaperl® / T80 – épaisseur 2.5 mm\* :

♦ Stratification en continu du composite verre/époxy Aquaperl® S, selon Conseil Technique n°14 :

Une couche d'imprégnation en Aquaperl® S, au rouleau, 700 microns, 1000 g/m²

Déroulage et débullage d'un tissu de verre multi-axial T80 – 800 g/m²

Une couche de saturation en Aquaperl® S, au rouleau, 500 microns, 700 g/m²

avec saupoudrage de Silice SBO par pulvérisation mécanique à l'avancement, 400 g/m²

avec saupoudrage de Silice SBO par pulvérisation mécanique à l'avancement, 400 g/m² ou sans saupoudrage de silice si le recouvrement par la finition a lieu sous 7 jours.

Vérification avec Conseils Techniques n°3 "Contrôles d'efficacité" et n°4 "Contrôle di-électrique"

selon Conseil Technique n°5 "Retouches"

Finition

Une couche d'Aquaperl® T, à l'airless ou au rouleau,500 microns, 700 g/m²

\* En cas de revêtement partiel des voiles d'un ouvrage : nous recommandons de faire un arrêt par engravure selon Conseil Technique n°7 « Engravure d'un stratifié »

Conditions de réalisation : doivent être conformes aux règles de l'art et aux indications de nos fiches et conseils techniques

Retenir un coefficient de majoration pour l'estimation de la consommation pratique :

15% minimum, selon méthode, moyens adoptés et selon les conditions d'application.

Référentiels: Ce système CAD s'applique aux ouvrages de type C selon le Fascicule 74

et selon la norme NF EN 1992-3.

## Garantie envisageable: 10 ans

incluant la résistance à toute fissure existante et pontée du support jusqu'à 20/10<sup>e</sup> mm, la résistance aux fissures futures jusqu'à 15/10<sup>e</sup> mm

et la résistance à une contre-pression d'eau (par infiltration à travers le support) jusqu'à 1 bar.

Cette proposition s'inscrit dans le cadre de notre police «responsabilité civile après livraison» n° FA0095300, dans ses termes et limites. Pour devenir effective, elle devra dans tous les cas avoir été formalisée par une attestation de garantie spécifique au contrat, dûment signée.



# fiche n°103 Aquaperl® / T120

# Revêtement d'étanchéité adhérent

constitué de : époxy renforcé de 1200 g/m² de fibres de verre

pour : intérieur de capacités

en contact avec : eau potable

support: béton neuf ou ancien

## Préparations selon Conseil Technique n°1 « Spécification de préparation des bétons », avec, au minimum :

♦ **Obtention** par les moyens mécaniques appropriés, d'un subjectile sain et homogène, sans laitance ni matières non adhérentes, d'une rugosité de surface >100 microns

DépoussiérageImprégnation

soigné à l'aspirateur industriel du béton au **Primaire EDO**, époxy aqueux, au rouleau, **250 g/m²** 

Ragréage des défauts de surface et réalisation des solins

à l'enduit AR100

La bonne tenue des revêtements d'étanchéité dépend de la qualité du support et de sa préparation qui doit permettre d'obtenir une **cohésion superficielle ≥ 1,5 MPa** avec une rupture cohésive ou **≥ 1 MPa** en cas de réhabilitation de l'ouvrage.

### Système Aquaperl® / T120 – épaisseur 3 mm\* :

♦ Stratification en continu

du composite verre/époxy Aquaperl® S, selon Conseil Technique n°14:

Une couche d'imprégnation en Aquaperl® S, au rouleau, 750 microns, 1050 g/m²

Déroulage et débullage d'un tissu de verre multi-axial T120 – 1200 g/m²

Une couche de saturation en Aquaperl® S, au rouleau, 600 microns, 850 g/m²

avec saupoudrage de Silice SBO par pulvérisation mécanique à l'avancement, 400 g/m²

ou sans saupoudrage de silice si le recouvrement par la finition a lieu sous 7 jours.

♦ Vérification

avec *Conseils Techniques n°3* "Contrôles d'efficacité" et *n°4* "Contrôle di-électrique" selon *Conseil Technique n°5* "Retouches"

CorrectionsFinition

Une couche d'Aquaperl® T, à l'airless ou au rouleau, 500 microns, 700 g/m²

\* En cas de revêtement partiel des voiles d'un ouvrage : nous recommandons de faire un arrêt par engravure selon Conseil Technique n°7 « Engravure d'un stratifié »

Conditions de réalisation : doivent être conformes aux règles de l'art et aux indications de nos fiches et conseils techniques

Retenir un coefficient de majoration pour l'estimation de la consommation pratique :

15% minimum, selon méthode, moyens adoptés et selon les conditions d'application.

Référentiels: Ce système CAD s'applique aux ouvrages de type C selon le Fascicule 74

et selon la norme NF EN 1992-3.

### Garantie envisageable: 10 ans

incluant la résistance à toute fissure existante du support jusqu'à 20/10<sup>e</sup> mm, la résistance aux fissures futures jusqu'à 20/10<sup>e</sup> mm et la résistance à une contre-pression d'eau (par infiltration à travers le support) jusqu'à 1 bar. Cette proposition s'inscrit dans le cadre de notre police «responsabilité civile après livraison» n° FA0095300, dans ses termes et limites.

Pour devenir effective, elle devra dans tous les cas avoir été formalisée par une attestation de garantie spécifique au contrat, dûment signée.



## fiche n°201

# Aquaperl / T80, fixé mécaniquement

# Revêtement d'étanchéité semi-indépendant

Ne pas réaliser en cas de risque de contre-pression d'eau par infiltration à travers le support

constitué de : époxy renforcé de 800 g/m² de fibres de verre

pour : intérieur de capacités

en contact avec : eau potable

support: béton, revêtu ou non, sans dégradation marquée

# Préparations selon Conseil Technique n°1 (« Spécification de préparation des bétons »), avec au minimum :

◆ Enlèvement
 ◆ Arasage
 ◆ Nettoyage
 des parties du revêtement mal ou non adhérentes par tous moyens mécaniques appropriés des zones cloquées ou en saillie par meulage, jusqu'à obtention d'un plan régulier de l'ensemble jusqu'à dépollution complète et dépoussiérage soigné à l'aspirateur industriel

• Ragréage des défauts de surface et réalisation des solins

à l'enduit AR100

Le revêtement existant peut être conservé en tout ou partie à condition d'avoir une rupture cohésive ≥ 1 MPa sur le béton selon ISO 4624. Les zones de béton remis à nu seraient dès lors préparées identiquement à celles recevant un système adhérent, le revêtement restant inchangé.

L'application **sous le stratifié** d'un primaire conducteur **Screenperl (200µ)** saupoudré permet son contrôle d'étanchéité diélectrique, malgré la présence de l'ancien revêtement conservé et potentiellement isolant.

### Système Aquaperl / T80 fixé – épaisseur 2,5 mm\* :

♦ Stratification en continu du composite verre/époxy Aquaperl S, selon Conseil Technique n°14 :

Une couche d'imprégnation en Aquaperl S, au rouleau, 700 microns, 1000 g/m²

Déroulage et débullage d'un **tissu de verre multi-axial T80**, **800 g/m²** 

Une couche de saturation en Aquaperl S, au rouleau, 500 microns, 700 g/m<sup>2</sup>

avec saupoudrage de Silice SBO par pulvérisation mécanique à l'avancement, 400 g/m²

ou sans saupoudrage de silice si le recouvrement par la finition a lieu sous 7 jours.

▶ Fixation mécanique tous les 50 cm à la cheville Exco/PP 8/50 Ø 32 mm

selon Conseil Technique n°21 "Fixation mécanique monobloc d'un stratifié »

avec une **rondelle de tissu T80 Ø12** cm, 5 u/m², saturée d'**Aquaperl S**, 10 g/u

avec ou sans saupoudrage de silice à l'avancement

♦ **Vérification** avec *Conseils Techniques n°3* "Contrôles d'efficacité" et *n°4* "Contrôle di-électrique"

selon *Conseil Technique* n°5 "Retouches"

Une couche d'Aquaperl T, à l'airless ou au rouleau, 500 microns, 700 g/m²

\* En cas de revêtement partiel des voiles d'un ouvrage : nous recommandons de faire un arrêt par engravure selon Conseil Technique n°7 « Engravure d'un stratifié »

Conditions de réalisation : doivent être conformes aux règles de l'art et aux indications de nos fiches et conseils techniques

Retenir un coefficient de majoration pour l'estimation de la consommation pratique :

15% minimum, selon méthode, moyens adoptés et selon les conditions d'application.

Référentiels: Ce système CCL s'applique aux ouvrages de type C selon le Fascicule 74

et selon la norme NF EN 1992-3.

## Garantie envisageable: 10 ans

Renfort des têtes

Corrections

**Finition** 

incluant la résistance aux fissures du support, existantes ou à venir.

A l'exclusion de tout désordre trouvant son origine dans une sous-pression d'eau non drainée à l'endos du revêtement.

Cette proposition s'inscrit dans le cadre de notre police «responsabilité civile après livraison» n° FA0095300, dans ses termes et limites. Pour devenir effective, elle devra dans tous les cas avoir été formalisée par une attestation de garantie spécifique au contrat, dûment signée.



# fiche n°301 Aquaperl® – 0,8 mm

# Revêtement d'imperméabilisation adhérent

constitué de : monocouche époxy sans solvant

pour : voiles et radiers de capacités

en contact avec : eau potable

support: béton neuf

# Préparations selon Conseil Technique n°1 « Spécification de préparation des bétons », avec au minimum :

♦ **Obtention** par les moyens mécaniques appropriés d'un béton sain et homogène, sans laitance ni matières non adhérentes, d'une rugosité de surface >100 microns

◆ Dépoussiérage soigné à l'aspirateur industriel

♦ Imprégnation du béton au Primaire EDO, époxy aqueux, au rouleau, 250 g/m²,

♦ Pontage des fissures existantes avec un adhésif plastifié de 10 cm de large (sauf en cas de risque de contre-pression d'eau non drainée)

♦ Renfort de tous les points avec un ruban de tissu de verre bi-axial R45 ( 450 g/m² ) de 20 cm de large , singuliers et reprises de bétonnage imprégné et saturé d'Aquaperl® S à 250 g/ml, et saupoudré de silice SBO à l'avancement

♦ Ratissage général à l'enduit époxy AR100 — 800-1000 g/m², selon état de surface La bonne tenue des revêtements d'imperméabilisation dépend de la qualité du support et de sa préparation qui doit permettre d'obtenir une cohésion superficielle ≥ 1,5 MPa avec une rupture cohésive ou ≥ 1 MPa en cas de réhabilitation de l'ouvrage.

## Revêtement Aquaperl® – épaisseur 0.8 mm:

♦ Mise en œuvre

du Revêtement Aquaperl® T

Consommation théorique pour 800 microns : 1100 g/m²

A la pompe airless 45/1 min., en 1 couche, **ou** au rouleau en **2** couches de 400  $\mu$ /550 g/m² chacune, avec 3 h  $\hat{a}$  5 h d'intervalle entre couches **ou** au rouleau avec une 1<sup>ère</sup> couche de 400  $\mu$ /550 g/m², saupoudrée de **Silice SBO** par pulvérisation mécanique à l'avancement, 400g/m² et, après séchage, d'une **2**ème couche de 400  $\mu$ /550g/m².

♦ Vérification avec Conseils Techniques n°3 "Contrôles d'efficacité" et n°4 "Contrôle di-électrique"
 ♦ Corrections selon Conseil Technique n°5 "Retouches"

Conditions de réalisation : doivent être conformes aux règles de l'art et aux indications de nos fiches et conseils techniques

Retenir un coefficient de majoration pour l'estimation de la consommation pratique :

15% minimum, selon méthode, moyens adoptés et selon les conditions d'application.

Référentiels: Ce système RIR/SIL s'applique aux ouvrages de type B selon le Fascisule 74

et selon la norme NF EN 1992-2

### Garantie envisageable: 10 ans

#### A l'exclusion de tout désordre :

- . trouvant son origine dans une fissure existante non pontée/renforcée selon prescriptions ci-dessus
- . trouvant son origine dans une fissure apparue ultérieurement de plus de 2/10ème mm
- . du à une contre-pression non drainée à l'endos du revêtement.

Cette proposition s'inscrit dans le cadre de notre police «responsabilité civile après livraison» n° FA0095300, dans ses termes et limites. Pour devenir effective, elle devra dans tous les cas avoir été formalisée par une attestation de garantie spécifique au contrat, dûment signée.



# fiche n°304 Aquaperl® - 0,4 mm

# Revêtement d'imperméabilisation adhérent

constitué de : monocouche époxy sans solvant

pour : sous-faces de coupoles, de dalles, de toits en contact avec : les éléments gazeux de l'eau potable

béton neuf ou en très bon état de surface support:

## Préparations selon Conseil Technique n°1

« Spécification de préparation des bétons », avec au minimum :

♦ Obtention par les moyens mécaniques appropriés d'un béton sain et homogène, sans laitance ni matières non adhérentes, d'une rugosité de surface >100 microns

Dépoussiérage

soigné à l'aspirateur industriel du béton au Primaire EDO, époxy aqueux, au rouleau, 250 g/m²

Imprégnation ♦ Ragréage

des défauts de surface à l'enduit époxy AR100

La bonne tenue des revêtements d'imperméabilisation dépend de la qualité du support et de sa préparation qui doit permettre d'obtenir une cohésion superficielle ≥ 1,5 MPa avec une rupture cohésive ou ≥ 1 MPa en cas de réhabilitation de l'ouvrage.

## Revêtement Aquaperl® – épaisseur 0.4 mm:

♦ Mise en œuvre du Revêtement Aquaperl® T

Consommation théorique pour 400 microns : 550 g/m²

A la pompe airless 45/1 min., en 1 couche ou au rouleau.

♦ Vérification avec Conseils Techniques n°3 "Contrôles d'efficacité" et n°4 "Contrôle di-électrique" Corrections selon Conseil Technique n°5 "Retouches"

Conditions de réalisation : doivent être conformes aux règles de l'art et aux indications de nos fiches et conseils techniques

Retenir un coefficient de majoration pour l'estimation de la consommation pratique :

15% minimum, selon méthode, moyens adoptés et selon les conditions d'application.

*Référentiels :* Ce système RIR/SIL s'applique aux ouvrages de type B selon le Fascisule 74

et selon la norme NF EN 1992-2

#### Garantie envisageable: 2 ans

A l'exclusion de toute fissuration du support et sous-pressions d'eau éventuelles.

Cette proposition s'inscrit dans le cadre de notre police «responsabilité civile après livraison» n° FA0095300, dans ses termes et limites. Pour devenir effective, elle devra dans tous les cas avoir été formalisée par une attestation de garantie spécifique au contrat, dûment signée.

© Tous droits réservés – 2023 Conformément à l'article L122-4 : Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans notre consentement écrit et explicite est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.



# fiche n°311 Aquaperl® – 0,8 mm

# Revêtement d'imperméabilisation adhérent

constitué de : monocouche époxy sans solvant

pour : intérieurs de capacités

en contact avec : eau potable

support: béton neuf

## Préparations selon Conseil Technique n°1 « Spécification de préparation des bétons », avec au minimum :

♦ **Obtention** par les moyens mécaniques appropriés d'un béton sain et homogène, sans laitance ni matières non adhérentes, d'une rugosité de surface >100 microns

◆ Dépoussiérage soigné à l'aspirateur industriel

♦ Imprégnation du béton à l'Aquaprim, époxy, au rouleau, 300 g/m²,

♦ Pontage des fissures existantes avec un adhésif plastifié de 10 cm de large (sauf en cas de risque de contre-pression d'eau non drainée)

♦ Renfort de tous les points avec un ruban de tissu de verre bi-axial R45 ( 450 g/m² ) de 20 cm de large , singuliers et reprises de bétonnage imprégné et saturé d'Aquaperl® S à 250 g/ml, et saupoudré de silice SBO à l'avancement

♦ Ratissage général à l'enduit époxy AR100 — 800-1000 g/m², selon état de surface La bonne tenue des revêtements d'imperméabilisation dépend de la qualité du support et de sa préparation qui doit permettre d'obtenir une cohésion superficielle ≥ 1,5 MPa avec une rupture cohésive ou ≥ 1 MPa en cas de réhabilitation de l'ouvrage.

## Revêtement Aquaperl® – épaisseur 0.8 mm:

♦ Mise en œuvre

du Revêtement Aquaperl® T

Consommation théorique pour 800 microns : 1100 g/m²

A la pompe airless 45/1 min., en 1 couche, **ou** au rouleau en **2** couches de  $400\,\mu/550\,g/m^2$  chacune , avec entre 3 h et 5 h d'intervalle entre couches **ou** au rouleau avec une 1<sup>ère</sup> couche de  $400\,\mu/550\,g/m^2$ , saupoudrée de **Silice SBO** par pulvérisation mécanique à l'avancement,  $400g/m^2$  et, après séchage, d'une  $2^{ème}$  couche de  $400\,\mu/550g/m^2$ .

♦ Vérification avec Conseils Techniques n°3 "Contrôles d'efficacité" et n°4 "Contrôle di-électrique"
 ♦ Corrections selon Conseil Technique n°5 "Retouches"

Conditions de réalisation : doivent être conformes aux règles de l'art et aux indications de nos fiches et conseils techniques

Retenir un coefficient de majoration pour l'estimation de la consommation pratique :

15% minimum, selon méthode, moyens adoptés et selon les conditions d'application.

Référentiels: Ce système RIR/SIL s'applique aux ouvrages de type B selon le Fascisule 74

et selon la norme NF EN 1992-2

### Garantie envisageable: 10 ans

#### A l'exclusion de tout désordre :

- . trouvant son origine dans une fissure existante non pontée/renforcée selon prescriptions ci-dessus
- . trouvant son origine dans une fissure apparue ultérieurement de plus de 2/10ème mm
- . du à une contre-pression non drainée à l'endos du revêtement.

Cette proposition s'inscrit dans le cadre de notre police «responsabilité civile après livraison» n° FA0095300, dans ses termes et limites. Pour devenir effective, elle devra dans tous les cas avoir été formalisée par une attestation de garantie spécifique au contrat, dûment signée.



# fiche n°314 Aquaperl® - 0,4 mm

# Revêtement d'imperméabilisation adhérent

constitué de : monocouche époxy sans solvant

pour : sous-faces de coupoles, de dalles, de toits en contact avec : les éléments gazeux de l'eau potable

béton neuf ou en très bon état de surface support:

# Préparations selon Conseil Technique n°1

« Spécification de préparation des bétons », avec au minimum :

♦ Obtention par les moyens mécaniques appropriés d'un béton sain et homogène, sans laitance ni matières non adhérentes, d'une rugosité de surface >100 microns

Dépoussiérage

soigné à l'aspirateur industriel du béton à l'Aquaprim, époxy aqueux, au rouleau, 300 g/m²

Imprégnation ♦ Ragréage

des défauts de surface à l'enduit époxy AR100

La bonne tenue des revêtements d'imperméabilisation dépend de la qualité du support et de sa préparation qui doit permettre d'obtenir une cohésion superficielle ≥ 1,5 MPa avec une rupture cohésive ou ≥ 1 MPa en cas de réhabilitation de l'ouvrage.

## Revêtement Aquaperl® – épaisseur 0.4 mm:

♦ Mise en œuvre du Revêtement Aquaperl® T

Consommation théorique pour 400 microns : 550 g/m²

A la pompe airless 45/1 min., en 1 couche ou au rouleau.

♦ Vérification avec Conseils Techniques n°3 "Contrôles d'efficacité" et n°4 "Contrôle di-électrique" Corrections selon Conseil Technique n°5 "Retouches"

Conditions de réalisation : doivent être conformes aux règles de l'art et aux indications de nos fiches et conseils techniques

Retenir un coefficient de majoration pour l'estimation de la consommation pratique :

15% minimum, selon méthode, moyens adoptés et selon les conditions d'application.

*Référentiels :* Ce système RIR/SIL s'applique aux ouvrages de type B selon le Fascisule 74

et selon la norme NF EN 1992-2

### Garantie envisageable: 2 ans

#### A l'exclusion de toute fissuration du support et sous-pressions d'eau éventuelles.

Cette proposition s'inscrit dans le cadre de notre police «responsabilité civile après livraison» n° FA0095300, dans ses termes et limites. Pour devenir effective, elle devra dans tous les cas avoir été formalisée par une attestation de garantie spécifique au contrat, dûment signée.

© Tous droits réservés – 2023 Conformément à l'article L122-4 : Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans notre consentement écrit et explicite est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.



# fiche n°401

# Aquaperl® 1000μ, sur Sa2.5 et Aquaprim

## **Protection**

constituée de : monocouche époxy sans solvant

intérieur de capacités pour:

en contact avec : l'eau potable

acier neuf ou en très bon état de surface (1) support:

### Préparations selon Conseil Technique n°2 « Spécification de préparation des aciers », avec au minimum :

♦ Meulage Décapage (2)

des picots et projections jusqu'à élimination, et de toutes arêtes vives pour adoucissement par projection d'abrasifs au degré de soins Sa 2.5, rugosité Moyen G ou Rt 50-75 microns

Dépoussiérage

soigné à l'aspirateur industriel à l'avancement de l'Aquaprim, époxy sans solvant,

Application

 $50 \mu m film sec$ ,  $80 g/m^2$ 

## Revêtement Aquaperl® – épaisseur 1.0 mm :

♦ Mise en œuvre du Revêtement Aquaperl® T :

> Mode d'application : pompe airless 45/1 minimum en 1 couche précédée d'une prétouche à l'avancement sur les cordons de soudure Consommation théorique : 1400 g/m² pour 1000 microns,

hors surépaisseur le long des soudures

♦ Vérification avec Conseils Techniques n°3 "Contrôles d'efficacité" et n°4 "Contrôle di-électrique" **♦** Corrections selon Conseil Technique n°5 "Retouches"

Conditions de réalisation : doivent être conformes aux règles de l'art et aux indications de nos fiches et conseils techniques

Retenir un coefficient de majoration pour l'estimation de la consommation pratique :

15 % minimum, selon méthodes, moyens adoptés et selon les conditions d'application.

### Garantie envisageable: 10 ans

conformément à la circulaire G31 de l'Office d'Homologation des Garanties de Peinture Industrielle (OHGPI).

Cette proposition s'inscrit dans le cadre de notre police «responsabilité civile après livraison» n° FA0095300, dans ses termes et limites. Pour devenir effective, elle devra dans tous les cas avoir été formalisée par une attestation de garantie spécifique au contrat, dûment signée. Cette garantie devra être homologuée par l'OHGPI, qui stipule dans ses statuts que ladite homologation n'est possible que si le couple entreprise d'application/fabricant" est, chacun pour sa part, adhérent à l'Office, et en respecte de ce fait les codes et usages

- (1) Cette préconisation s'entend pour des subjectiles au maximum à l'état C de la norme ISO 8501-1:
  - Dans l'hypothèse d'une corrosion importante où l'état D serait atteint sans toutefois être dépassé, un ragréage ponctuel des chancres de corrosion est nécessaire à l'Enduit AR100, pâte époxy sans solvant chargée de silice.
  - Si la corrosion dépasse l'état D, la mise en œuvre d'une structure Aquaperl® S renforcée de fibres de verre est nécessaire avant l'application de la finition Aquaperl® T.
- (2) En cas de risque de ressuage de tôles ayant contenu des produits gras, observer 48 h après décapage. L'apparition de tâches brunâtres entrainerait la nécessité d'un nouveau décapage sur les zones concernées, jusqu'à disparition.



# fiche n°404 Aquaperl® 600μ, sur Sa2.5 et Aquaprim

## **Protection**

constituée de : monocouche époxy sans solvant

intérieur de capacités pour:

en contact avec : l'eau potable

acier neuf ou en très bon état de surface (1) support:

## Préparations selon Conseil Technique n°2 « Spécification de préparation des aciers », avec au minimum :

des picots et projections jusqu'à élimination, et de toutes arêtes vives pour adoucissement ♦ Meulage Décapage (2)

par projection d'abrasifs au degré de soins Sa 2.5, rugosité Moyen G ou Rt 50-75 microns soigné à l'aspirateur industriel

 Dépoussiérage ◆ Application

à l'avancement de l'Aquaprim, époxy sans solvant,

 $50 \mu m film sec$ ,  $80 g/m^2$ 

## Revêtement Aquaperl® – épaisseur 0.6 mm:

du Revêtement Aquaperl® T : ♦ Mise en œuvre

> Mode d'application : pompe airless 45/1 minimum en 1 couche précédée d'une prétouche à l'avancement sur les cordons de soudure Consommation théorique : 850 g/m² pour 600 microns,

hors surépaisseur le long des soudures

♦ Vérification avec Conseils Techniques n°3 "Contrôles d'efficacité" et n°4 "Contrôle di-électrique" **♦** Corrections selon Conseil Technique n°5 "Retouches"

Conditions de réalisation : doivent être conformes aux règles de l'art et aux indications de nos fiches et conseils techniques

Retenir un coefficient de majoration pour l'estimation de la consommation pratique :

15% minimum, selon méthodes, moyens adoptés et selon les conditions d'application.

### Garantie envisageable : 5 ans

conformément à la circulaire G31 de l'Office d'Homologation des Garanties de Peinture Industrielle (OHGPI).

Cette proposition s'inscrit dans le cadre de notre police «responsabilité civile après livraison» n°FA0095300 dans ses termes et limites. Pour devenir effective, elle devra dans tous les cas avoir été formalisée par une attestation de garantie spécifique au contrat, dûment signée. Cette garantie devra être homologuée par l'OHGPI, qui stipule dans ses statuts que ladite homologation n'est possible que si le couple entreprise d'application/fabricant" est, chacun pour sa part, adhérent à l'Office, et en respecte de ce fait les codes et usages

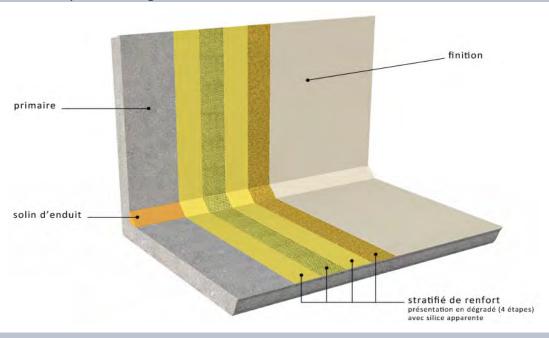
- (1) Cette préconisation s'entend pour des subjectiles au maximum à l'état C de la norme ISO 8501-1:
  - Dans l'hypothèse d'une corrosion importante où l'état D serait atteint sans toutefois être dépassé, un ragréage ponctuel des chancres de corrosion est nécessaire à l'Enduit AR100, pâte époxy sans solvant chargée de silice.
  - Si la corrosion dépasse l'état D, la mise en œuvre d'une structure Aquaperl® S renforcée de fibres de verre est nécessaire avant l'application de la finition Aquaperl® T.
- (2) En cas de risque de ressuage de tôles ayant contenu des produits gras, observer 48 h après décapage. L'apparition de tâches brunâtres entrainerait la nécessité d'un nouveau décapage sur les zones concernées, jusqu'à disparition.



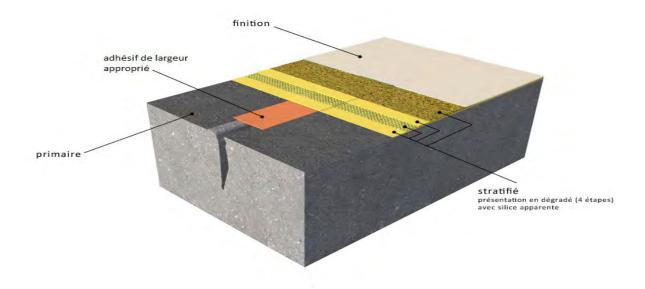
# Revêtement des bétons

# Traitement des points singuliers : Cahier des croquis

### Présentation : Aspect en dégradé d'un revêtement d'étanchéité

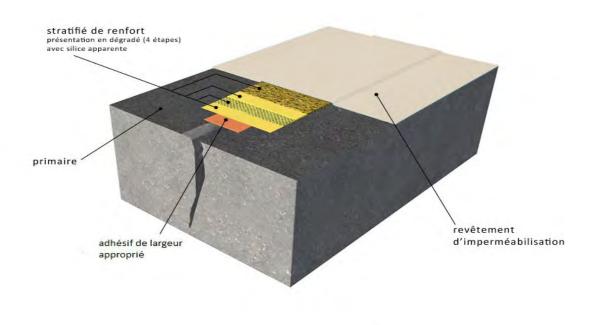


Croquis n°1: Traitement d'une fissure non active et non traversante pour un revêtement d'étanchéité

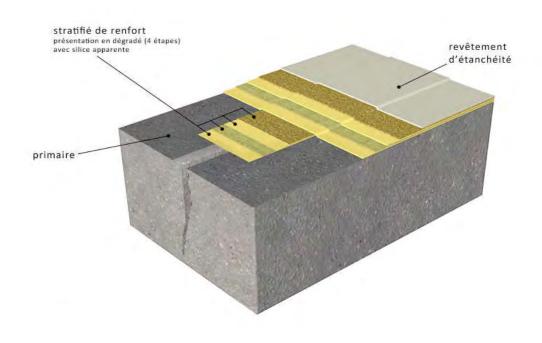




### Croquis n°2 : Traitement d'une fissure pour un revêtement d'imperméabilisation

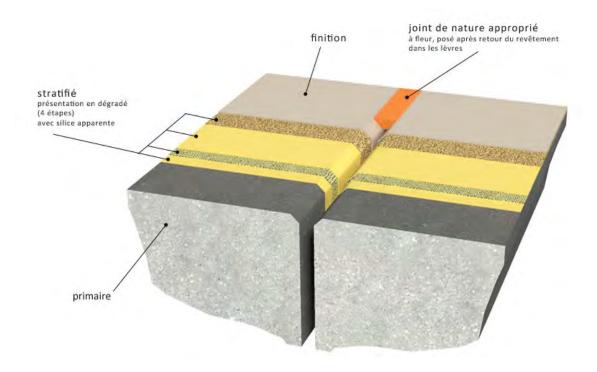


### Croquis n°3 : Traitement d'une fissure par renfort armé

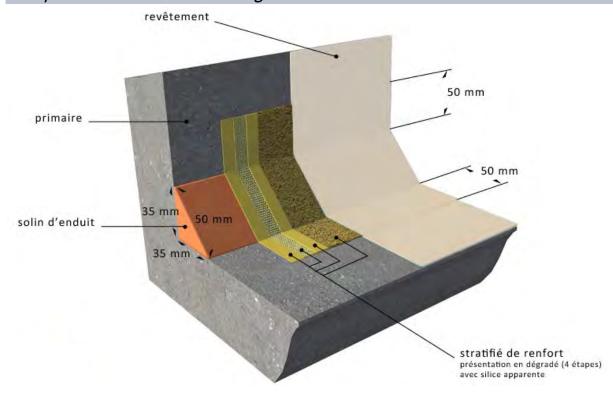




# Croquis n°4 : Traitement d'un joint de dilatation ou d'une fissure active et traversante pour un revêtement d'étanchéité

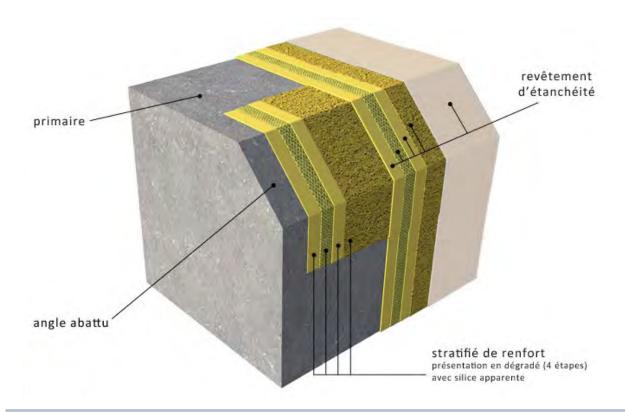


Croquis n°5 : Traitement d'un angle rentrant

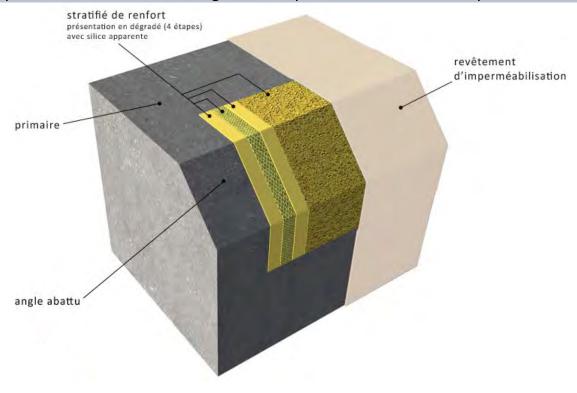




### Croquis n°6 : Traitement d'un angle sortant pour un revêtement d'étanchéité

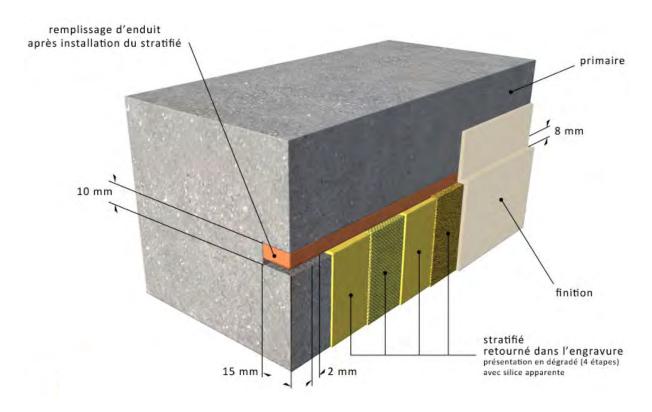


### Croquis n°7 : Traitement d'un angle sortant pour un revêtement d'imperméabilisation

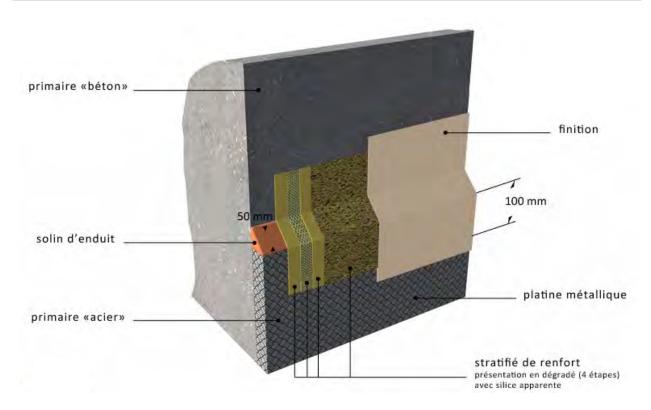




### Croquis n°8 : Traitement d'une engravure pour un revêtement d'étanchéité

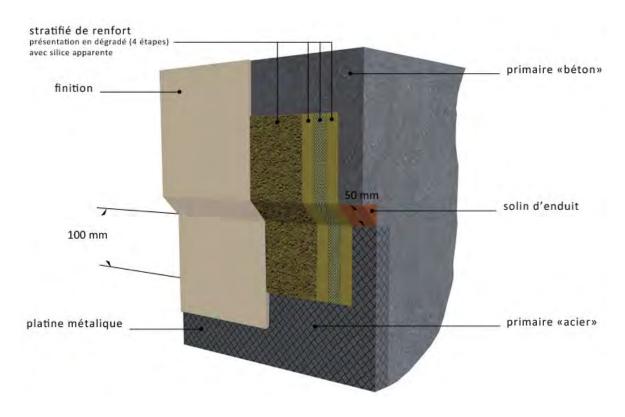


Croquis n°9 : Traitement d'une platine en désaffleur positif

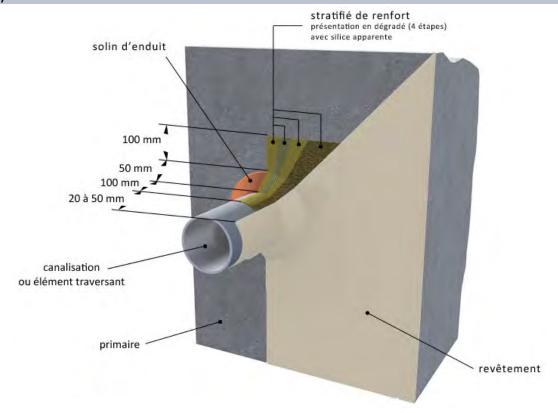




### Croquis n°10 : Traitement d'une platine en désaffleur négatif



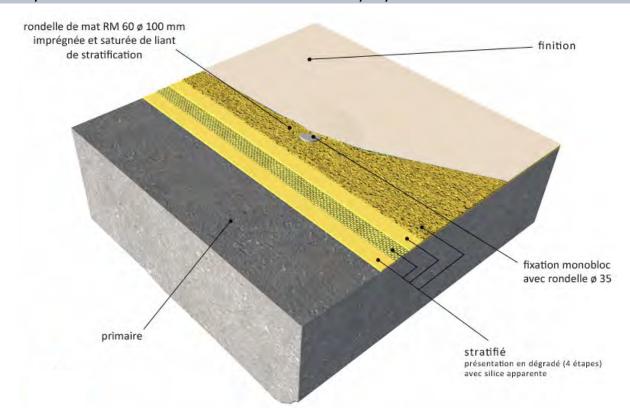
### Croquis n°11 : Traitement d'une traversée





Page 7 sur 7

### Croquis n°12 : Traitement d'une fixation mécanique pour un revêtement d'étanchéité





### 6. Contrôles d'efficacité et procédures de retouches

Des contrôles sont réalisés par l'entreprise d'application pour vérifier la fiabilité de sa mise en oeuvre. Ils ont lieu :

- > pendant l'application
- > après l'application.

Ils sont menés conformément aux processus décrits dans nos *Conseils Techniques n°3* "Contrôles d'efficacité" et *n°4* "Contrôle di-électrique" en annexe 3.

Ils font l'objet des corrections appropriées, en utilisant le *Conseil Technique n°5* "Retouches", s'il y a lieu – cf annexe 3.

### 7. Assistance technique

Elle est assurée par notre Service Technique d'Assistance, à la demande des entreprises d'application.

### Elle permet:

- > en premier lieu, de récapituler les phases principales de la mise en œuvre.
- > dans un deuxième temps, de procéder, conjointement avec l'entreprise, à la réalisation d'un **essai de convenance** dans les conditions de la spécification **sur une surface de référence** représentative.

### 8. Mise en service

Elle peut intervenir qu'après un délai qui ne sera pas inférieur à 7 jours à 20°C conformément aux exigences du Fascicule 74.

### 9. Entretien / maintenance / réparations

Ils doivent être assurés en respect des principes décrits dans le chapitre 10 des Annales de l'ITBTP. On se reportera également pour les précisions appropriées au *Conseil Technique n°5* "Retouches" – cf annexe 3.



### 10. Qualification des entreprises d'application

Il est important qu'elles puissent :

- > soit justifier d'expériences réussies et équivalentes dans des conditions analogues,
- > soit avoir bénéficié de sessions de formation significatives et spécifiques aux produits à appliquer, assurées par nos soins. (labellisation des opérateurs)

### 11. Garantie - modalités et fonctionnement :

• Principe de fonctionnement :

Elle fonctionne sur le principe décrit au chapitre 11 des Annales de l'ITBTP.

• Définition :

C'est une **garantie d'aptitude** : on entend par aptitude le fait que le revêtement mis en oeuvre soit apte à remplir des fonctions :

- > de protection, étanchéité et imperméabilisation des surfaces intérieures d'un ouvrage en béton
- > de protection des surfaces intérieures d'un ouvrage en acier
- > de non pollution des contenus, dans des conditions et pendant une durée précisées.
  - Critères :

Ils sont étudiés selon les paramètres spécifiques de fonctionnement de l'ouvrage. Ce sont, notamment :

- > le degré de fissuration admissible pour la fonction d'étanchéité
- > la caractéristique d'aptitude au contact avec l'eau potable
- > la nature, concentration, pH et température éventuelle des produits de nettoyage-désinfection.
  - Mode de fonctionnement :

La garantie est dans tous les cas **conjointe** entre *max perlès et cie* et l'entreprise d'application.

Elle est matérialisée par un "engagement conjoint de garantie" co-signé par les deux susnommés et transmis au client bénéficiaire.

Elle stipule que sont couverts, en cas de sinistre, les frais de dépose du revêtement défectueux et ceux de fourniture et d'application d'un nouveau revêtement.

Elle est couverte par une **police d'assurance** souscrite par chacun des conjoints pour sa responsabilité propre, selon modèle d'**attestation en page ci-après**.





### Attestation d'Assurance Responsabilité Civile

Nous soussignés, SCOR Europe SE, 5 Avenue Kléber - 75 116 Paris - France, certifions par la présente que l'assuré désigné ci-dessous a souscrit auprès de notre compagnie un contrat d'assurance Responsabilité Civile garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber, en raison de dommages corporels, matériel et immatériels causés aux tiers et imputables aux activités garanties par le contrat.

Souscripteur:

MAX PERLES et Cie 4 rue du Professeur René Dubos 60119 HENONVILLE

est assurée auprès de notre compagnie par le contrat n° FA0095300 garantissant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile pouvant lui incomber en raison des DOMMAGES CORPORELS, MATERIELS et IMMATERIELS causés aux tiers et imputables aux activités assurées par ce contrat.

Activité: Vente de produits pour la réalisation de travaux de revêtements de capacités de stockage et de transport dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

Les garanties du Contrat s'exercent à concurrence des montants indiqués ci-après :

Limite d'assurance combinée en :

### RC EXPLOITATION / AVANT LIVRAISON / RC APRÈS LIVRAISON/ RC PROFESSIONNELLE / FAUTE INEXCUSABLE

- Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus, 10 M€ par année d'assurance
- Dommages immatériels non consécutifs, 5 M€ par année d'assurance
- Faute înexcusable en accidents du travail et en maladies professionnelles, 5 M€ par année d'assurance
- -Frais de dépose / repose, 5 M€ par année d'assurance
- Responsabilité Civile Professionnelle, 2.5 M€ par année d'assurance
- Dommages résultant d'une atteinte accidentelle à l'environnement (hors sites soumis à autorisation), 3 M€ par année d'assurance
- Dommages résultant des exportations directes aux USA/Canada, (tous dommages confondus corporels, matériels et immatériels),5 M€ par année d'assurance
- Dont : dommages immatériels non consécutifs (DINC) sous forme « Loss of Use » aux USA/Canada,1 M€ par année d'assurance
- Défense Pénale / Recours, 30 K€ par année d'assurance

Les limites d'assurance indiquées ci-dessus peuvent avoir été réduites par des sinistres payés.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit, et ne saurait en aucun cas étendre les stipulations du contrat d'assurance qui seul régit les garanties susmentionnées et auxquelles il conviendra toujours de se référer

Elle est valable pour la période du 01/01/2023 au 31/12/2023 inclus, sous réserve de régularisation de la cotisation, et sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation du contrat en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de notre compagnie. La garantie s'applique exclusivement dans les termes et conditions du contrat d'assurance Responsabilité Civile n° FA0095300.

Fait à Paris, le 07/02/2023

The Art and Science of Ros

Digitally signed by Ana Vázquez Ballestíri
Date: 2023.02.07
10:41:06 +01'00'



### annexe 1

Tableau des éléments de preuve selon annexe 2 du Fascicule 74 (rapports disponibles sur demande)

Attestations de Conformité Sanitaire

Recherche de Bisphénol A

Compatibilité avec les produits de nettoyage/désinfection

Evaluation de l'action des micro-organismes

Déclaration des performances Aquaperl®

Origine des produits

### CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

# Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé ATTESTATION DE CONFORMITE SANITAIRE (ACS)

### Certificate of sanitary conformity

Conformément à l'arrêté du 29 mai 1997 modifié et aux circulaires du Ministère de la santé DGS/VS4 n° 99/217 du 12 avril 1999 et DGS/VS4 n° 2000/232 du 27 avril 2000

Coordonnées du demandeur / Contact details of the ACS owner :	CALCILITY		cial(aux) du produit fini / (s) of the finished product :
MAX PERLES 4, rue du Professeur Dube 60119 HENONVILLE	os	Co	omplexe Aquaperl T45
Type de produit fini / Type of finished prod  tube / pipe revêtement pour tubes / coating for pipes produit de jointoyage / sealing product  Nature du matériau / Type of material: polychlorure de vinyl PVC PVC surchloré PVC-C polyéthylène PE polyéthylène réticulé PEX polypropylène PP  Température(s) d'utilisation / Temperature Eau froide / Cold water	Réservoirs / Produits pour Products for raccord et ma fittings  polybutylène polyamide P/ polytétrafluor acrylonitrile-b à base de réser(s) for the use Eau chaude /	storage systems anchon /  PB A oéthylène PTFE outadiène-styrène A sine époxydique / ep :  Warm water	
Commentaires / Comments : renouvellement Couleur du matériau / Material color : bleu cl N° de dossier attribué par le laboratoire h	air / light blue		21 MAT LY 251
	e laboratoire et c the laboratory and rmes NF EN 142 te standards NF (NF EN 1420 & conversion factor	EN 1420, NF EN 1 NF EN 13052-1) & 5	% NF EN 12873-1 ou -2: 3052-1 & NF EN 12873-1 or -2 :
Comments : ACS based on the ACS 21 MAT LY		THE SPIRE STATES	REPLECTATION CONTRACTOR
Attestation délivrée par / Certificate issued	The state of the s	AUTUGELLE ble Laboratoire MC SEHL	Signature :
A la date du / Date of issue : 131 Décembre 2 Date d'expiration de l'ACS / Expiry date : 31 D Commentaires / Comments : le temps à res apply before restarting network service is a n	Décembre 2026 pecter avant la r		de 7 jours minimum / The curing time to

# ANNEXE 1 - Critères d'acceptabilité

Unités		mg'L Pt/Co	NFU	mg/L	ну/L	µg/L	µg/L	µg/l.
Critères d'acceptabilité	<ol> <li>Tubes de diamètre intérieur à 80 mm.</li> <li>Après 10 jours : si TON/TEN ≤ 8,0 alors le produit est réputé avoir réussi et le test peut être arrêté.</li> <li>Après 10 jours : si TON/TEN &gt; 16,0 alors le produit est réputé avoir échoué.</li> <li>Après 10 jours : si TON/TEN &gt; 16,0 alors le test peut être poursuivi jusqu'à 31 jours.</li> <li>Après 10 jours : si TON/TEN ≤ 8,0 alors le produit est réputé avoir réussi. Si TON/TEN &gt; 8,0 alors le produit est réputé avoir réussi si TON/TEN &gt; 2,0 alors le produit est réputé avoir réussi et le test peut être arrêté.</li> <li>Après 10 jours : si TON/TEN &gt; 4,0 alors le toduit est réputé avoir réussi et le test peut être arrêté.</li> <li>Après 10 jours : si TON/TEN &gt; 4,0 alors le test peut être poursuivi jusqu'à 31 jours.</li> <li>Après 10 jours : si TON/TEN ≥ 2,0 alors le test peut être poursuivi jusqu'à 31 jours.</li> <li>Après 31 jours : si TON/TEN ≥ 2,0 alors le test peut être poursuivi jusqu'à 31 jours.</li> </ol>	10 à 10 jours (3ême période de migration en eau froide, 7ême période de migration en eau chaude/três chaude) ou à 31 jours (9ême période de migration en eau froide, 22ême période de migration en eau chaude/très chaude) en cas d'essais prolongés	≤ 0,5 à 10 jours (3ême période de migration en eau froide, 7ême période de migration en eau chaude/très chaude) ou à 31 jours (9ême période de migration en eau froide, 22ême période de migration en eau chaude/très chaude) en cas d'essais prolongés	<ul> <li>Après 10 jours : si COT ≤ 0,5 alors le produit est réputé avoir réussi et le test peut être arrêté.</li> <li>Après 10 jours : si COT &gt; 2,0 alors le produit est réputé avoir échoué.</li> <li>Après 10 jours : si 0,5 &lt; COT ≤ 2,0 alors le test peut être poursuivi jusqu'à 31 jours.</li> <li>Après 31 jours : si COT ≤ 0,5 alors le produit est réputé avoir réussi. Si COT &gt; 0,5 alors le produit est réputé avoir échoué.</li> </ul>	< CMTrobinet (BPA : non détecté) à 10 jours (3ême période de migration en eau froide, 7ême période de migration en eau chaude/très chaude) ou it 31 jours (9ême période de migration en eau froide, 22ême période de migration en eau chaude/très chaude) en cas d'essais prolongés	Pour l'eau froide à 10 jours (3ème période de migration) ou à 31 jours (9ème période) en cas d'essais prolongés :  ≤ 1 par pic ≤ 5 pour la somme des pics	§ 0,1 x LQ* (paramètres disposant d'une LQ fixée dans l'arrêté du 11 janvier 2007*) à 10 jours (3ème période de migration en eau froide, 7ème période de migration en eau chaude/très chaude) ou à 31 jours (9ème période de migration en eau thoide, 22ème période de migration en eau chaude/très chaude) en cas d'essais prolongés	≥ 10 à 10 jours (3ème période de migration en eau froide, 7ème période de migration en eau chaude/très chaude) ou à 31 jours (9ème période de migration en eau froide, 22ême période de migration en eau chaude/très chaude) en cas d'essais prolongés
Méthodes d'analyse	NF EN 1622	NF EN ISO 7887	NF EN ISO 7027	NF EN 1484	Analyse ou calcul	NF EN 15768	NF EN ISO 17294-2 + NF EN 1483 ou NF EN ISO 17852 ou NF EN 12338	NF EN ISO 10301 ou NF EN ISO 15680
Methodes de mise en cau	NF EN 1420	NF EN 13052-1	NF EN 13052-1	NF EN 12873-1 NF EN 12873-2	NF EN 12873-1 NF EN 12873-2	NF EN 12873-1 NF EN 12873-2	NF EN 12873-1 NF EN 12873-2	NF EN 12873-1 NF EN 12873-2
Paramètres	Odeur et flaveur (TON/TFN)	Couleur	Turbidité	сот	Substances ayant une CMTrobinet mentionnée dans les LP*	Profil CG-SM	Rechercher les 62 éléments métalliques et minéraux par balayage ICP-MS + Mercure	THM totaux pour les essais en eau chlorèe uniquement
							61	

MTrobinet = Concentration maximale admissible au robinet / LP = listes positives / LQ = limite de qualité

\* Arrêté du 11 janvier 2007 modifié relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées

### CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

# Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé ATTESTATION DE CONFORMITE SANITAIRE (ACS)

### Certificate of sanitary conformity

Conformément à l'arrêté du 29 mai 1997 modifié et aux circulaires du Ministère de la santé DGS/VS4 n° 99/217 du 12 avril 1999 et DGS/VS4 n° 2000/232 du 27 avril 2000

Coordonnées du demandeur / Contact details of the ACS owner :		Nom(s) commercial(a Commercial name(s) of	aux) du produit fini /
MAX PERLES 4, rue du Professeur Da 60119 HENONVILLE			lexe Aquaperi T80
Type de produit fini / Type of finished printube / pipe  tube / pipe  revêtement pour tubes / coating for pipes  produit de jointoyage / sealing product  Nature du matériau / Type of material :  polychlorure de vinyl PVC  PVC surchloré PVC-C  polyéthylène PE  polyéthylène PE  polyethylène réticulé PEX  polypropylène PP  Température(s) d'utilisation / Temperate  Eau froide / Cold water  Commentaires / Comments : renouvellements  Couleur du matériau / Material color : bleutone de dossier attribué par le laboratoire	Rése Prod Prod Prod prod polyt polyt polyt acryl acryl Eau ent / renew	outylène PB amide PA étrafluoroéthylène PTFE onitrile-butadiène-styrène ABS se de résine époxydique / epoxy the use : chaude / Warm water val 16 MAT LY 211 t blue	joint / seal, gasket, o-ring composant d'accessoires / accessories component autre / other :  ethylene-propylène EPDM butadiène-acrylonitrile NBR autre / other : stratifié époxy  resin  Eau très chaude / Hot water
	ar le labora	toire et conforme aux listes posi ratory and conform to the positive li	
Essais de migration réalisés selon les migration tests performed according to Rapport S/V testé / S/V tested ratio : 1.5 dn Facteur de conversion associé / Associate Date des essais / Tests date : / Commentaires : ACS basée sur l'ACS 21 MAT L'ACS 21 MA	the stand n <sup>-1</sup> (NF EN nd conversi	lards NF EN 1420, NF EN 1305 1420 & NF EN 13052-1) & 5.2 c	2-1 & NF EN 12873-1 or -2 :
Attestation délivrée par / Certificate issu	R	nristelle AUTUGELLE esponsable Laboratoire MCDE ARSO-LSEHL	Signature :
A la date du / Date of issue : 131 Décembre	e 2021		140
Date d'expiration de l'ACS / Expiry date : 3		re 2026	
Commentaires / Comments : le temps à la apply before restarting network service is F_MC164_1 Rédaction : CAU / Validation : SFR	respe <mark>cte</mark> r a a <i>minimum</i>	vant la remise en eau est de 7 of 7 days.	jours minimum / The curing time to

# ANNEXE 1 - Critères d'acceptabilité

Micheels de	hanned d'ennie	Criters d'acceptabilité	Unith
NF EN 1420	Nº EN 1623	<ul> <li>1) Tubes de dienéste intérieur inférieur à 80 mm.</li> <li>Après 10 jours ; si TON/TEN &lt; 8.0 alors le produit est réputé avoir révisoit et le rest peut être terrêté.</li> <li>Après 10 jours ; si TON/TEN &gt; 16.0 alors le produit est réputé avoir échooé.</li> <li>Après 10 jours ; si TON/TEN &gt; 16.0 alors le produit est réputé avoir échooé.</li> <li>Après 10 jours ; si TON/TEN &gt; 8.0 alors le produit est réputé avoir réussi. Si TON/TEN &gt; 8.0 alors le produit est réputé avoir réussi.</li> <li>Tabes de districte, intérieur ampérieur ou deut à 80 min., microurle, accessires, marillemes, joints et adhésité.</li> <li>Après 10 jours ; si TON/TEN &gt; 2.0 alors le produit est réputé avoir échoué.</li> <li>Après 10 jours ; si TON/TEN &gt; 4.0 alors le text peut être poursulvi juaqué à 10 jours.</li> <li>Après 10 jours ; si TON/TEN &gt; 2.0 alors le text peut étre pour réseal. Si TON/TEN &gt; 2.0 alors le produit est réputé avoir réseal. Si TON/TEN &gt; 2.0 alors le produit est réputé avoir réseal.</li> </ul>	3,5
NF EN 13052-1	NF EN ISO 7887	§ 10 à 10 jours (3ème périole de migration en eau froide, 7ême période de migration en eux chaudefrés chaude) ou à 33 jours (9ème période de migration en eux froide, 22ème période de migration en eux chaudefrés chaude) en cas d'esseix protonges.	PVCo PVCo
NF EN 13052-1	NF EN ISO 7827	< 0,5 à 10 jours (Jénns périnde de migration en eus froide, 7ême période de migration en eau chaude/très chande) ou à 31 jours (Venns période de migration en eau froide, 22ême période de autgration en eau dansde) en cas d'essais prolongés.	NFD
NF EN 12873-1 KF EN 12873-2	NE EN 1484	<ul> <li>Après 10 jaurs : si COT &gt; 26 alors le produit est réputé avoir réusis et le test peut être arrêté.</li> <li>Après 10 jaurs : si COT &gt; 26 alors le produit est réputé avoir éstoué.</li> <li>Après 10 jours : si 0.5 &lt; COT &gt; 20 alors le test peut être poursuivi jarqu'à 31 jours.</li> <li>Après 31 jours : si COT &lt; 0.5 alors le produit est réputé avoir réussi. Si COT &gt; 0.5 alors le produit est réputé avoir réussi. Si COT &gt; 0.5 alors le produit est réputé avoir réussi.</li> </ul>	Marie II
WEN 1287-1	Avaityse on calcul	<ul> <li>(Sène période de migration en eas froide, Téase période de migration en eau chambe'nés chaute) ou à 31 jours (Vène période de migration en eau froide, 22tanc période de migration en eau chandetrès chaude) en eas d'essais probangés:</li> </ul>	198
 NF EN 12873-1 NF EN 12873-2	NF EN 15768	Pour Fana froide à 10 jours (3-ème période de mégation) ou à 31 journ (9-ème période) en eas d'essais profongés > 1 par pie < 5 pour la somme des pies	Ž
NF EN 12873-1 NF EN 12873-2	NF EN 150 17294-2  NF EN 1483 cu  NF EN 150 17852 cu  NF EN 12338	<ul> <li>£ 0.1 x LQ* (paramères d'aposen d'une LQ fixée dens l'artité du 11 jainiter 2007)</li> <li>à 10 jours (Bène période de migration en en froide, l'âme période de migration en eau chandelutes chande) en ens d'esatis (9ène période de migration en enu froide, 22ène période de migration en enu chandelute chande) en ens d'esatis prolongés</li> </ul>	191
NFON 1267-1	NF EN 150 10301 ou NF EN 150 13680	≤ 10 à 10 janta (34me période de migration en eau finide, 7ême période de migration en est chaude/très chande) ou à 31 janta (9ême période de migration en eau chande/très chande) en can d'assis prolongés	ž

<sup>•</sup> Coffrebinst = Consentration maximate admissible as rehises / LP = lists positives / LQ = firsts de qualité

\* Arrêt do 11 janvier 2007 mouthé releif aux limites et réferences de qualité des etus brotes et des teux depraters à la consommation la manine mestionnées

### CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé

### ATTESTATION DE CONFORMITE SANITAIRE (ACS)

Certificate of sanitary conformity

Conformément à l'arrêté du 29 mai 1997 modifié et aux circulaires du Ministère de la santé DGS/VS4 n° 99/217 du 12 avril 1999 et DGS/VS4 n° 2000/232 du 27 avril 2000

Coordonnées du demandeur / Contact details of the ACS owner :			elal(aux) du produit fini / s) of the finished product :
MAX PERLES 4, rue du Professeur I 60119 HENONVILI			mplexe Aquaperi T120
Type de produit fini / Type of finished	product :		
tube / pipe	Réservoirs / 3	Storage systems	joint / seal, gasket, o-ring
revêtement pour tubes / coating for pipes	Produits pour Products for	réservoirs / storage systems	composant d'accessoires / accessories component
produit de jointoyage / sealing product	raccord et ma	anchon /	autre / other
Nature du matériau / Type of material :			
polychlorure de vinyl PVC	polybutylène	РВ	ethylene-propylène EPDM
PVC surchloré PVC-C	polyamide PA		butadiène-acrylonitrile NBR
polyéthylène PE	polytétrafluor	oéthylène PTFE	autre / other : stratifié époxy
polyéthylène réticulé PEX	acrylonitrile-b	utadiène-styrène A	
polypropylène PP	à base de rés	sine époxydique / ep	poxy resin
Température(s) d'utilisation / Temper	ature(s) for the use	:	
Eau froide / Cold water	Eau chaude /	Warm water	Eau très chaude / Hot water
Commentaires / Comments : renouveller			
Couleur du matériau / Material color : ble			
N° de dossier attribué par le laboratoi	re habilité <i>l File refer</i>	rence :	21 MAT LY 153
Checke	par le laboratoire et c ed by the laboratory and	d conform to the posit	ive lists
Essals de migration réalisés selon les Migration tests performed according to	to the standards NF	EN 1420, NF EN 1	3052-1 & NF EN 12873-1 or -2 :
Rapport S/V testé / S/V tested ratio : 1.5 c			5.2 dm <sup>-1</sup> (NF EN 12873-2)
Facteur de conversion associé / Associa Date des essais / Tests date : du 06 Aoû			actions 42, 2004
Commentaires: Les essais d'inertie n'ont fai fixés en annexe 1. Comments: The migration tests do not bring	t apparaître aucune and	omalie. Les résultats	sont conformes aux critères d'acceptabilité
annex 1.			
Attestation délivrée par / Certificate Iss	-	AUTUGELLE ble Laboratoire MC SEHL	Signature :
A la date du <i>l Date of issue</i> ; 31 Décembr	re 2021		1
Date d'expiration de l'ACS / Expiry date : Commentaires / Comments : le temps à	respecter avant la r		de 7 jours minimum / The curing time to
apply before restarting network service is F_MC164_1 Rédaction : CAU / Validation : SFI			

### Annexe 1 : critères d'acceptabilité / Annex 1 : acceptance criteria

# ANNEXE 1 - Critices d'acceptabilité

	mp.t.	J-N	me/L	TANK.	Ž	700	ž
1) Tabes de dismètre intérieur à 30 mm;  Après 10 jours : si TON/TFN < 8,0 alors le produit est réputé avoir réussi et le test peut tots arrêté.  Après 10 jours : si TON/TFN < 8,0 alors le produit est réputé avoir réussi et le test peut tots arrêté.  Après 10 jours : si TON/TFN < 8,0 alors le test peut être poursairi jusqu'à 31 jours.  Après 10 jours : si TON/TFN < 8,0 alors le produit est réputé avoir réussi. Si TON/TFN > 8,0 alors le produit est réputé avoir réussi si TON/TFN > 8,0 alors le produit est réputé avoir réussi et le test peut être arrêté.  Après 10 jours : si TON/TFN > 2,0 alors le produit est réputé avoir réussi et le test peut être arrêté.  Après 10 jours : si TON/TFN > 4,0 alors le test peut étre pouraivi juagu'à 31 jours.  Après 10 jours : si TON/TFN > 2,0 alors le produit est réputé avoir réussi. Si TON/TFN > 2,0 alors le produit est réputé avoir réussi. Si TON/TFN > 2,0 alors le produit est réputé avoir étrose.	10 à 10 jours (3ème période de migration en cas froide, 7ème période de migration en cos chaudetres chande) ou à 31 jours (9ème période de migration en cas froide, 22ème période de migration en cau chaude) en cas d'essais profongés.	< 0.5 à 10 jours (30no périnte de migrator en esu fréde, Tême période de migration en esu chaudetrés chande) ou à 31 jours (9ème période de migration en esu freide, 22ôme période de migration en étu chaudetrés chande) en une d'essis profongés.	<ul> <li>Après 10 jours : si COT &gt; 2,0 alors le produit est réputé avoir réusit et le test peut être artisé.</li> <li>Après 10 jours : si COT &gt; 2,0 alors le produit est réputé avoir debout.</li> <li>Après 10 jours : si 0,5 &lt; COT ≤ 2,0 alors le test peut être pomentivi juage à 3 jours.</li> <li>Après 3 jours : si COT ≤ 0,5 alors le produit est réputé avoir réussi. Si COT &gt; 0,5 alors le produit est réputé avoir dehapé.</li> </ul>	<ul> <li>CMTtobine (BPA : xon édeoté)</li> <li>IO jour (Jérne période de migration en eau froide, 76me période de migration en eau chambrote chaude) ou à 31 jours (Vèrne période de migration, en eau chambrote chaude) en cas d'essain probagé.</li> </ul>	Pour f'eau froide à 10 jours (3tone période de migration) ou à 31 jours (9tone période) en cas d'essais poulongés : < 1 par pie	§ 10,1 x LQP (paramètres diaposant d'une LQ (fude dans l'ambé du 11 janvier 2007). § 10 jours (30ms période de mignation en eas froids, 7êms période de mignation en eau chaude/arte chaude) en eas d'assis période de mignation en eau froiés, 22êms période de nignation en eau chaude/arte chaude) en eas d'assis protenjés	S 10 à 10 jours (3ênre période de migration en eas froide, 7ênre période de màgration en eas chaudetres chande) ou à 31 jours (3ênre période de migration en eas froide, 22ênre période de migration en ets chande) en eas d'osmis proiongés  proiongés
	NF EN ISO 7117	NF EN 150 7027	NF EN 3484	Amalyse on calcul	NF EN 15768	NF EN ISO 17294-3 NF EN 1453 co NF EN ISO 17852 on MF EN 12338	NF EN 150 10301 on NF EN 150 15680
\$ 2 2	NF EN 13052-1	NF EN 13052-1	NF EN 12673-1 NF EN 12873-2	NF EN 12873-1 NF EN 12873-2	NF EN 12873-1 NF EN 12873-2	NF EN 12873-1 S-ENEN 12873-2	NF EN 12873-1 NF EN 12873-2
Odear or Shrear (TON/RFY)	Confere		COST	Euforances ayest one CMThobinet stemionate date he LP*	Profit CO-SM	Rechester to 62 étécents ménitiques et minéraux par balayage ACP-ACS + Mercure	Or has allower
		1) Tables 46 glandtre indiction in 30 mm;  - Après 10 jours : si TON/TFN ≤ 8,0 alors le produit est réputé avoir réteasi et le test peut être arrêté.  - Après 10 jours : si TON/TFN ≤ 14,0 alors le produit est réputé avoir réteasi si TON/TFN > 9,0 alors le produit est réputé avoir réteasi si TON/TFN > 9,0 alors le produit est réputé avoir réteasi si TON/TFN > 9,0 alors le produit est réputé avoir réteasi si TON/TFN > 1,0 alors le produit est réputé avoir réteasi et le test peut être arrêté.  - Après 10 jours : si TON/TFN ≤ 2,0 alors le produit est réputé avoir réteasi et le test peut être arrêté.  - Après 10 jours : si TON/TFN ≤ 2,0 alors le test peut étre de la test peut être arrêté.  - Après 10 jours : si TON/TFN ≤ 2,0 alors le test peut étre de la test et entité.  - Après 31 jours : si TON/TFN ≤ 2,0 alors le test peut étre à voir réteasi si TON/TFN > 2,0 alors le gredait est réputé avoir réteasi. Si TON/TFN > 2,0 alors le gredait est réputé avoir réteasi. Si TON/TFN > 2,0 alors le gredait est réputé avoir réteasi. Si TON/TFN > 2,0 alors le gredait est réputé avoir réteasi. Si TON/TFN > 2,0 alors le gredait est réputé avoir réteasi. Si TON/TFN > 2,0 alors le gredait est réputé avoir réteasi. Si TON/TFN > 2,0 alors le gredait est réputé avoir réteasi. Si TON/TFN > 2,0 alors le gredait est réputé avoir réteasi. Si TON/TFN > 2,0 alors le gredait est réputé avoir réteasi. Si TON/TFN > 2,0 alors le gredait est réputé avoir réteasi. Si TON/TFN > 2,0 alors le gredait est réputé avoir réteasi. Si TON/TFN > 2,0 alors le gredait est réputé avoir réteasi. Si TON/TFN > 2,0 alors le gredait est réputé avoir réteasi. Si TON/TFN > 2,0 alors le gredait est réputé avoir réteasi. Si TON/TFN > 2,0 alors le gredait est réputé avoir réteasi. Si TON/TFN > 2,0 alors le gredait est réputé avoir réteasi. Si TON/TFN > 2,0 alors le gredait est réputé avoir réteasi. Si TON/TFN > 2,0 alors le gredait est réputé avoir réteasi si TON/TFN > 2,0 alors le gredait se cet de all de all de la la gredait se cet de all de all de la la gredait se c	1) Tubes de diamètre inférieur à Dran.:  - Après 10 jours : si 70N/TFN ≤ 6,0 alors le produit est réputé avoir réseai et ét rest peut être mêté.  - Après 10 jours : si 70N/TFN ≤ 6,0 alors le produit est réputé avoir rétécoute.  - Après 10 jours : si 70N/TFN ≤ 6,0 alors le resultent à soir rébus à 1 jours.  - Après 10 jours : si 70N/TFN ≤ 2,0 alors je produit est réputé avoir rétecut.  - Après 10 jours : si 70N/TFN ≤ 2,0 alors je produit est réputé avoir rétecut.  - Après 10 jours : si 70N/TFN ≤ 2,0 alors je produit est réputé avoir rétecut.  - Après 10 jours : si 70N/TFN ≤ 2,0 alors je produit est réputé avoir rétecut.  - Après 10 jours : si 70N/TFN ≤ 2,0 alors je produit est réputé avoir rétecut.  - Après 10 jours : si 70N/TFN ≤ 2,0 alors je produit est réputé avoir rétecut.  - Après 10 jours : si 70N/TFN ≤ 2,0 alors je produit est réputé avoir rétecut.  - Après 10 jours : si 70N/TFN ≤ 2,0 alors je produit est réputé avoir rétecut.  - Après 10 jours : si 70N/TFN ≤ 2,0 alors je produit est réputé avoir rétecut.  - Après 10 jours : si 70N/TFN ≤ 2,0 alors je produit est réputé avoir rétecut.  - Après 10 jours : si 70N/TFN ≤ 2,0 alors je produit est réputé avoir rétecut.  - Après 10 jours : si 70N/TFN ≤ 2,0 alors je produit est réputé avoir rétecut.  - Après 10 jours : si 70N/TFN ≤ 2,0 alors je produit est réputé avoir rétecut.  - Après 10 jours : si 70N/TFN ≤ 2,0 alors je resultant est réputé avoir rétecut.  - Après 10 jours : si 70N/TFN ≤ 2,0 alors je produit est réputé avoir rétecut.  - Après 10 jours : si 70N/TFN ≤ 2,0 alors je resultant est réputé avoir rétecut.  - Après 10 jours : si 70N/TFN ≤ 2,0 alors je resultant est réputé avoir rétecut.  - Après 10 jours : si 70N/TFN ≤ 2,0 alors je resultant est chaulertre chaul	1) Tables de dissible indicion infériour à 80 man.  Après 10 jours : si TOW/TFN ≤ 8,0 abres le produit est réputé avoir rétessé et test peut être mrété.  Après 10 jours : si TOW/TFN ≤ 8,0 abres le produit est réputé avoir rétessé et le test peut à 31 jours.  Après 10 jours : si TOW/TFN ≤ 2,0 abres le produit est réputé avoir rétessé et le test pout être ambient à allighté.  Après 10 jours : si TOW/TFN ≤ 2,0 abres le produit est réputé avoir rétessé et le test pout être ambient à allighté.  Après 10 jours : si TOW/TFN ≤ 2,0 abres le produit est réputé avoir rétessé et le test pout être ambient à allighté.  Après 19 jours : si TOW/TFN ≤ 2,0 abres le produit est réputé avoir rétessé et le test pout être ambient à après 19 jours : si TOW/TFN > 2,0 abres le produit est réputé avoir rétessé et le test pout être ambient est réputé avoir rétessé et le test pout être ambient est réputé et le produit est réputé avoir rétessé si jours : si TOW/TFN > 2,0 abres le produit est réputé avoir rétessé si jours : si TOW/TFN > 2,0 abres le produit est réputé avoir rétessé si jours : si TOW/TFN > 2,0 abres le produit est réputé avoir rétessé si jours : si TOW/TFN > 2,0 abres le produit est réputé avoir rétessé si jours : si TOW/TFN > 2,0 abres le produit est réputé avoir réussé si le test pout étre ent étaudérérée chands) ou à 31 jours : si TOW/TFN > 2,0 abres le produit est réputé avoir reussé et le test pout être ambier et eau chanderère chands et en deut chanderère demudés en cas floude avoir reussé et le test pout être ambier et eau chanderère demudés en cas chanderère demudés en cas chanderère demudés en cas chanderère demudés en cas floude avoir reussé et le test pout de en est chanderère demudés en cas chanderère demudés en cas floude avoir reussé et le test pout de en ent chanderère chanderère demudés en cas chanderère chanderère chanderère demudés en cas se des pour se contraire de la produit est réputé de mégallon en en	1) Tubes de dismotre indicione à 80 mm;  Aprèle 10 giurne : à TOMTEN S. R. dunts le produit est répuis avoir récloué.  Aprèle 10 giurne : à TOMTEN S. R. dunts le produit est répuis avoir récloué.  Aprèle 10 giurne : à TOMTEN S. R. dunts le produit est répuis avoir récloué.  Aprèle 10 giurne : à TOMTEN S. R. dunts le produit est répuis avoir récloué.  2) Tabes de dismotre intérious appérieur en éaut à 80 mm, alcorate, accessoires, transformes, sointe es adhébités.  Aprèle 10 giurne : à TOMTEN S. R. dunts le produit est répuis avoir récloué.  Aprèle 10 giurne : à TOMTEN S. L. dunts le produit est répuis avoir récloué.  Aprèle 10 giurne : à TOMTEN S. L. dunts le produit est répuis avoir récloué.  Aprèle 10 giurne : à TOMTEN S. L. dunts le produit est répuis avoir répond en ent chaudebrès chaude) ou à 31 pars.  Aprèle 10 journe : à TOMTEN S. L. dunts le produit est répuis de migration en eaut chaudebrès chaude) ou a 13 pars.  Aprèle 10 journe : à TOMTEN S. L. dunts le produit est répuis de migration en eaut chaudebrès chaude) ou a 31 pours.  Aprèle 10 journe : à TOMTEN S. L. dunts le produit est répuis de migration en eaut chaudebrès chaude) ou a 31 pours.  Aprèle 10 journe : à COT S. L. dunts le produit est répuis é avoir rébons.  Aprèle 10 journe : à COT S. L. dunts le produit est répuis é avoir rébons.  Aprèle 10 journe : à COT S. L. dunts le produit est répuis é avoir rébons.  Aprèle 10 journe : à COT S. L. dunts le produit est répuis de migration en eaut chaudebrès chaude) ou à 31 journe.  Aprèle 10 journe : à COT S. L. dunts le produit est répuis de la migration en eaut chaudebre chaude) ou à 31 journe.  Aprèle 10 journe : à COT S. L. dunts le produit est répuis de voir rébons.  Aprèle 10 journe : à COT S. L. dunts le produit est répuis de voir rébons.  Aprèle 10 journe : à COT S. L. dunts le produit est répuis de voir répons.  Aprèle 10 journe : à COT S. L. dunts le produit est répuis de voir repuis de la répuis de la migration en eaut étailé le s'est peut être en répuis de la répuis de la migration en eaut	1) Dibbas de dismetra indebiena indichena à 80 mm.  - Apper 10 jours : si TOWTRN S & 0 alors be sen produit car répond avoir récloude  - Apper 10 jours : si TOWTRN S & 0 alors be sen produit car répond avoir récloude  - Apper 10 jours : si TOWTRN S & 0 alors be produit car répond avoir répond  - Apper 10 jours : si TOWTRN S & 0 alors be produit car répond avoir répond  - Apper 10 jours : si TOWTRN S & 0 alors be produit car répond avoir répond  - Apper 10 jours : si TOWTRN S & 0 alors be produit car répond avoir répond  - Apper 10 jours : si TOWTRN S & 0 alors be produit car répond avoir répond  - Apper 10 jours : si TOWTRN S & 0 alors be produit car répond avoir répond  - Apper 10 jours : si TOWTRN S & 0 alors be produit car répond avoir répond  - Apper 10 jours : si TOWTRN S & 0 alors be produit car répond avoir répond  - Apper 10 jours : si TOWTRN S & 0 alors be produit car répond avoir répond  - Apper 10 jours : si TOWTRN S & 0 alors be produit car répond avoir répond  - Apper 10 jours : si TOWTRN S & 0 alors be produit car répond avoir répond  - Apper 10 jours : si TOWTRN S & 0 alors be produit car répond avoir répond  - Apper 10 jours : si TOWTRN S & 0 alors be produit car répond avoir répond  - Apper 10 jours : si TOWTRN S & 0 alors be produit car répond car répond  - Apper 10 jours : si TOWTRN S & 0 alors be produit car répond car répond car répond  - Apper 10 jours : si TOWTRN S & 0 alors be produit car répond car répond car répond car car change car change car change car	1) Dibbes de dissibletà indicione indéchant 80 mm.  Apple 10 jours 12 TOMPRYS CAR de la germania con circlosic.  Apple 10 jours 12 TOMPRYS CAR de la germania con circlosic.  Apple 10 jours 12 TOMPRYS CAR de la germania con circlosic.  Apple 10 jours 12 TOMPRYS CAR de la germania con circlosic.  Apple 10 jours 12 TOMPRYS CAR de la germania con circlosic.  Apple 10 jours 12 TOMPRYS CAR de la germania con circlosic.  Apple 10 jours 12 TOMPRYS CAR de la germania con circlosic.  Apple 10 jours 12 TOMPRYS CAR de la germania con circlosic.  Apple 10 jours 12 TOMPRYS CAR de la germania con circlosic de la germania de la germania con circlosic con

<sup>\*</sup> CNT trobing = Consentation maximals utinised be as retries ( LP = 1990) positives \* LQ = in the de-qualité

\* Arrêté de 11 janvier 2007 modifié relatif aux limites et références de qualité des eaux houtes et des eaux destruées à la constantation house mentionnées

### - CARSO LSEHL - CARSO LSE CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON A

- CARSO LSEHL -

### - CARSO LSEHL - ATTESTATION DE CONFORMITE SANITAIRE (ACS) SEHL - CARSO LSE

LSEHL - CARSO LS

O LSEHL Conformément à l'arrêté du 29 mai 1997 modifié et aux circulaires du Ministère de la santé.SEHL - CA - CARSO LSEHL DGS/VS4 n° 99/217 du 12 avril 1999 et DGS/VS4 n° 2000/232 du 27 avril 2000 EHL - CARSO LSE

Coordonnées du demandeur / LSEILE - CARSO ESEI	Nom(s) commercial(aux) du produit fini /
Contact details of the ACS owner:	SO LSEHL - CARSO LSEHL - CARSO LSEHL - CARS
ADSO LSEIL - CAD MAYDEDI ESADEO LSEIL - CARSO LSEIL - CAD	ID - CAROO ESERT - CAROO ESERT - CAROO ESERT
EHL - CA'4, rue du Professeur René Dubos SO LSER	T _ CARSO I SEHT _ CARSO I SEHT _ CARSO I SEHT
ARSO LSEHL - CARS B.P. 80439 CARSO LSEHL - CAR	SO LSEHL - CARSCAQUAPERLT CARS
SEHL - CAR 60119 HENONVILLE CEDEXCARSO LSE	T CARSO LSEHT CARSO LSEHL - CARSO LSEHT
ARSO LSEHL - CARSO LSEHL - CARSO LSEHL - CAR	O LSEHL - CARSO LSEHL - CARSO LSEHL - CARSO
THE CARSO ISENT CARSO ISENT CARSO LSEE	L CARSO LSEHL CARSO LSEHL CARSO LSEHL
Type de produit fini / Type of finished product :	RSO LSEHL - CARS <u>O L</u> SEHL - CARSO LSEHL - CARS
SEHtube / pipe SEHL - CARSO LSEHL Réservoirs /	Storage systems EHI joint / seal, gasket, o-ring LSEHI
	r réservoirs /- CARS (III composant d'accessoires / CARSC
EHL - Coating for pipes CARSO LSEHL - C. Products for	storage systemsEHL - Caccessories component O LSEHL
ARS produit de jointoyage / HL - CARS raccord et m	anchon LHL - CARS autre I other RSO LSEHL - CARS
sealing product - CARSO LSEHL - fittings LSE	HL - CARSO LSEHL - CARSO LSEHL - CARSO LSEHL
Nature du matériau / Type of material :	SO LSEHL - CARSO LSEHL - CARSO LSEHL - CARSO
ARSO polychlorure de vinyl PVC _ CARSO polybutylène	PB) LSEHL - CARSO ESEHL - CARSO ESEHL PB) LSEHL - CARSO ethylene-propylène EPDM - CARS
SEH - PVC surchlore PVC-CRSO LSEHL - polyamide PA	
THE CARDOL CRITE CARDOC STATE	COLUMN CARCA TITLE CARCO LERUI CARCE
EHL = ARSO LSEHL - CARSO LSEHL = ARSO LSEH	oéthylène PTFE ASSETT autre / other : SU LSEHL - CARSU
ARS ==:SEHL - CARSO LSEHL - CARS(==SEHL - CAR	butadiène-styrène ABS
SEH polypropylène PP CARSO LSEHL à base de ré	sine époxydique <i>l'epoxy resin</i> RSO LSEHL - CARSO LSEHL
Température(s) d'utilisation / Temperature(s) for the use	SO LSEHL - CARSO LSEHL - CARSO LSEHL - CARSO
EAU froide / Cold water	Warm water   Eau très chaude / Hot water
IARSO ESEHL - CARSO ESEHL - CARSO ESEHL - CAR	(SO ESEHL - CARS <del>O L</del> SEHL - CARSO ESEHL - CARS
Commentaires / Comments : renouvellement / renewal 16 M. Couleur du matériau / Material color : bleu ciel / light blue	AL - CARSO LSEHL - CARSO LSEHL - CARSO LSEHL
1K30 E3EHE - CAK30 E3EHE - CAK	SO LSEHL - CARSO LSEHL - CARSO LSEHL - CARSO
N° de dossier attribué par le laboratoire habilité / File refe	rence A RSO LSEHL - (ZZIMAINEYI1Z8:ARSO LSEHL)
Formulation chimique / C hemical formulation : ARSO LSEIL - CAR	AL CADSO I SERI CADSO I SERI CADSO I SERI
ARSO LSEHL - CARSO LSEHVérifiée par le laboratoire et d	conforme aux listes positives it CARSO ESERIE CARSO
CARSO LSEHL CARS Checked by the laboratory and	
Essais de migration réalisés selon les normes NF EN 142	M NE EN 12052 1 9 NE EN 12072 1 8 0 2 SEH - CAKS
Migration tests performed according to the standards NF	
Rapport S/V testé / S/V tested ratio : 1.5 dm <sup>-1</sup> (NF EN 1420 &	•
Facteur de conversion associé / Associated conversion facto	
Date des essais / Tests date : du 27 Avril au 01 Août 2022 / l	
Commentaires : Les essais d'inertie n'ont fait apparaître aucune an	omalie. Les résultats sont conformes aux critères d'acceptabilité
fixés en annexe 1. CARSO LSEHL - CARSO LSEHL - CAR Comments : The migration tests do not bring out any anomaly. The	SO LSEHL - CARSO LSEHL - CARSO LSEHL - CARSO
annex 1.	L - CARSO LSEHL - CARSO LSEHL - CARSO LSEHL
AKSO ESEME - CAKSO ESEME - CAKSO ESEME - CAI	AUTHORIES LOSIN COMO CONTROL CARGO LOSINO CONTROL CARGO
Attestation délivrée par l'Certificate issued by : Christelle	<u> </u>
EHL - CARSO LSEHL - CARSO LSEF <b>respons</b> EHL - CARSO LSEHL - CARSO LSEHL - CAR <b>CARSO-L</b>	ABLE LABORATOIRE MCDE LSEHL - CARALLE LSEHL - CARSC
ADSOLUTE CADGOLUTE CADGOLUTE CAT	SO I SEHI - CARSO I SEHI / CARSO LSEHI CADO
A la date du / Date of issue : 23 Septembre 2022	HI - CARSO LSEHL - CARSO LSEHL - CARSO LSEHL
Date d'expiration de l'ACS / Expiry date : 23 Septembre 2027	SO LSEHL - CARSO LSEHL - CARSO LSEHL - CARSO
Commentaires / Comments : le temps à respecter avant la	
apply before restarting network service is a minimum of 7 day	1674 LCJ., HE 734 HGPA LCLIGHT 274 DC74 FOLGHT 734 DC
F_MC164_1 Rédaction : CAU / Validation : SFR / Approbation : CBE - C Société par action simplifiée au capital de 2 283 622.38 Euros - RCS Lyon B 410	3/02/2020 545 313 - SIRET 410 545 313 00042 - APE 743 B - N° TVA : FR 82 410 545 313

- CARSO L Siège Social et laboratoire : 4, avenue Jean Moulin - CS 30228 - F - 69633 VENISSIEUX cedex - Tél : (33) 0472761616 - Pax : (33) 0478723503 ARSO L SEHL - CARSO L

# ANNEXE 1 - Critères d'acceptabilité

	Paramètres	Méthodes de mise en eau	Méthodes d'analyse	Critères d'acceptabilité	Unités
Ø ·□ · · · · · ·	Odeur et flaveur (TON/IFN)	NF EN 1420	NF EN 1622	<ol> <li>Tubes de diamètre intérieur inférieur à 80 mm.;</li> <li>Après 10 jours : si TON/TFN ≤ 8,0 alors le produit est réputé avoir réchoué.</li> <li>Après 10 jours : si TON/TFN &gt; 16,0 alors le produit est réputé avoir échoué.</li> <li>Après 10 jours : si TON/TFN &gt; 16,0 alors le test peut être poursuivi jusqu'à 31 jours.</li> <li>Après 31 jours : si TON/TFN ≥ 8,0 alors le produit est réputé avoir réussi. Si TON/TFN &gt; 8,0 alors le produit est réputé avoir échoué.</li> <li>Tubes de dinnètre intérieur supétieur ou égal à 80 mm, racconds, accessoires, membranes, joints et adhésifs : Après 10 jours : si TON/TFN &gt; 2,0 alors le produit est réputé avoir échoué.</li> <li>Après 10 jours : si TON/TFN &gt; 4,0 alors le test peut être poursuivi jusqu'à 31 jours.</li> <li>Après 10 jours : si TON/TFN ≥ 2,0 alors le produit est réputé avoir réussi, Si TON/TFN &gt; 2,0 alors le produit est réputé avoir réussi, Si TON/TFN &gt; 2,0 alors le produit est réputé avoir réussi.</li> </ol>	•
	Couleur	NF EN 13052-1	NF EN ISO 7887	5 10 à 10 jours (3ême période de migration en eau froide, 7ême période de migration en eau chaude/très chaude) ou à 31 jours (9ême période de migration en eau thaude/très chaude) en cas d'essais prolongés	mg/L Pt/Co
	Turbidité	NF EN 13052-1	NF EN ISO 7027	≤ 0.5 à 10 jours (3ême période de migration en eau froide, 7ême période de migration en eau chaude/nès chaude) ou à 31 jours (9ême période de migration en eau froide, 22ème période de migration en eau chaude/très chaude) en cas d'essais prolongés	NFU
	сот	NF EN 12873-1 NF EN 12873-2	NF EN 1484	<ul> <li>Après 10 jours : si COT ≤ 0,5 alors le produit est réputé avoir réussi et le test peut être arrêté.</li> <li>Après 10 jours : si COT &gt; 2,0 alors le produit est réputé avoir échoué.</li> <li>Après 10 jours : si 0,5 &lt; COT ≤ 2,0 alors le test peut être poursuivi jusqu'à 31 jours.</li> <li>Après 31 jours : si COT ≤ 0,5 alors le produit est réputé avoir réussi. Si COT &gt; 0,5 alors le produit est réputé avoir échoué.</li> </ul>	mg/L
<i>ن</i> ې دن	Substances ayant une CMTrobinet mentionnée dans les LP*	NF EN 12873-1 NF EN 12873-2	Analyse ou culcui	<ul> <li>Marchinet (BPA : non détecté)</li> <li>Jours (3ème période de migration en eau froide, 7ème période de migration en eau chaude/très chaude) ou à 31 jours (9ème période de migration en eau chaude/très chaude) en cas d'essais prolongés</li> </ul>	T/SM
	Profil CG-SM	NF EN 12873-1 NF EN 12873-2	NF EN 15768	Pour l'eau froide à 10 jours (3ème période de migration) ou à 31 jours (9ème période) en cas d'essais prolongés : ≤ 1 par pic ≤ 5 pour la somme des pics	L/SH
	Rechercher les 62 éléments métalliques et minéraux par balayage ICP-MS + Mercure	NF EN 12873-1 NF EN 12873-2	NF EN ISO 17294-2 + 183 ou NF EN 1483 ou NF EN ISO 17852 ou NF EN 12338	§ 0,1 x LQ* (paramètres disposant d'une LQ fixée dans l'arrêté du 11 janvier 2007*)  å 10 jours (3ème période de migration en eau froide, 7ème période de migration en eau chaude/très chaude) ou à 31 jours (9ème période de migration en eau chaude/très chaude) en cas d'essais prolongés	IAR/L
	THM totaux pour les essais en eau chlorée uniquement	NF EN 12873-1 NF EN 12873-2	NF EN ISO 10301 ou NF EN ISO 15680	≤ 10 à 10 jours (3ême période de migration en eau froide, 7ême période de migration en eau chaude/très chaude) ou à 31 jours (9ême période de migration en eau froide, 22ême période de migration en eau chaude/très chaude) en cas d'essais prolongés	Hg/L

CM Trobinet = Concentration maximale admissible au robinet / LP = listes positives / LQ = limite de qualité

\* Arrêté du 11 janvier 2007 modifié relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des euux destinées à la consommation humaine mentionnées

### CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé

### RAPPORT D'ESSAIS DE VERIFICATION DE L'INNOCUITE DES MATERIAUX PLACES AU CONTACT DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

\*\*\*

### ANALYSE DE BISPHENOL A SUR FILM LIBRE

Analyse n°: 12 MAT LY 005

Méthode employée : méthode interne

Adresse du client :

Matériau soumis à l'essai : AQUAPERL T

Hénonville B.P. 80439

60544 MERU CEDEX

Nom du client : MAX PERLES & CIE

Page: 1/2

### Renseignements relatifs à la résine :

Type de matériau : Revêtement époxydique de couleur bleu ciel

Références de fabrication (éventuellement): lot 3112703 + lot 3112701

Date de fabrication du lot : /

Date de péremption du lot (si non utilisé) : /

Date de réception de l'échantillon : 13 Décembre 2013

### Renseignements relatifs aux essais de migration :

Date de début des essais : 18 Décembre 2013

Date de fin des essais : 08 Janvier 2014

Les résultats de ce rapport d'essais ne se rapportent qu'au matériau soumis à l'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le responsable des essais

Christelle AUTUGELLE Responsable Laboratoire MCDE

Le 10 Février 2014

### CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé

Analyse n°: 12 MAT LY 005 Nom du client:

MAX PERLES & CIE

Méthode employée : méthode interne

Adresse du client :

Matériau soumis à l'essai :

AQUAPERL T Hénonville B.P. 80439

Page: 2/2 60544 MERU CEDEX

### RECHERCHE DE BISPHENOL A SUR FILM LIBRE

Cinq grammes de Aquaperl T sont broyés et extraits dans 20 ml de solvant Dichlorométhane pendant 6 heures et sous agitation.

Les 20ml de solvant sont récupérés pour être pré-concentrés et évaporés à l'aide d'un évaporateur rotatif puis d'un Zymark.

L'extrait obtenu est réduit à environ 1 ml et analysé par GC-MS.

Le rendement de l'extraction est non mesurable par l'absence de matériel de référence.

Aucun résidu de BISPHENOL A n'a pu être trouvé dans cet extrait :

Résultat de la teneur en Bisphénol dans l'échantillon analysé : < 10 mg/kg de Aquaperl T

Le responsable des essais

Christelle AUTUGELLE Responsable Laboratoire MCDE

Le 10 Février 2014



N/Réf. FT/PV Hénonville, le 09 septembre 2016

### Essai de compatibilité avec 2 solutions de désinfection Compte rendu n° 160909/1

Norme utilisée :

NF EN ISO 2812-1, méthode 1 - dite par immersion

Système testé:

Revêtement AQUAPERL T bleu azur monocouche - Epaisseur 600 microns

Application pompe airless

Support: Plaques acier 150 x 100 x 3 mm

Préparation du support : Décapage par projection d'abrasifs au degré de soins Sa 3

Séchage après application: 7 jours à 20°C

Aspect du revêtement avant contact : Bleu azur brillant

Solutions de désinfection utilisées :

Hypochlorite de sodium à 50 mg/litre de chlore actif

Panox à 100 mg/litre

Aspect des solutions : Incolore, limpide

	Temps de	Aspect après	désinfection
Solutions de désinfection	Contact par cycles de 1h	Revêtement selon ISO 4628	Solutions
- Hypochlorite de sodium à 50 mg/litre de chlore actif	6 heures	Aucune altération	Sans changement
- Panox à 100 mg/litre	24 heures	Aucune altération	Sans changement

Le Directeur Technique

Le Chef du Laboratoire

Certifié ISO 9001 depuis 1996



N/Réf. FT/PV Hénonville, le 09 septembre 2016

### Essai de compatibilité avec 2 solutions de désinfection Compte rendu n° 160909/2

Norme utilisée :

NF EN ISO 2812-1, méthode 3 – dite par tâchage

Système testé:

Revêtement AQUAPERL T bleu azur monocouche - Epaisseur 600 microns

Application pompe airless

Support: Plaques acier 150 x 100 x 3 mm

Préparation du support : Décapage par projection d'abrasifs au degré de soins Sa 3

Séchage après application : 7 jours à 20°C

Aspect du revêtement avant contact : Bleu azur brillant

Solutions de désinfection utilisées :

Hypochlorite de sodium à 20 g/litre de chlore actif

Panox à 30 g/litre (3 %)

Aspect des solutions : Incolore, limpide

	Temps de	Aspect après	désinfection
Solutions de désinfection	Contact par cycles de 1h	Revêtement selon ISO 4628	Solutions
- Hypochlorite de sodium à 20 g/litre de chlore actif	6 heures	Aucune altération	Sans changement
- Panox à 30 g/litre (3 %)	24 heures	Aucune altération	Sans changement

Le Directeur Technique

Le Chef du Laboratoire

Certifié ISO 9001 depuis 1996



MAX PERLES ET CIE Monsieur TAILLIBERT Hénonville BP 80439 60544 MERU Cedex

V/Réf.: FT/AS - 07.04.002 du 10/04/2007 N° labo.: DA-07/02550-3 du 12/04/2007

RAPPORT D'ESSAIS N°07/08687 du 05 juillet 2007

### 1 - OBJET

Evaluation de l'action des micro-organismes sur un système plastifié selon la norme NF EN ISO 846.

### 2 - REFERENCE DE L'ECHANTILLON

AQUAPERL T Bleu azur

réceptionné au laboratoire le 12/04/2007

### 3 - ECHANTILLONAGE

Le matériau est appliqué sur des éprouvettes en verre (20 x 80 mm) et recouvre les deux faces et les tranches. L'épaisseur de chaque éprouvette soumise aux essais est d'environ 4 mm.

La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 pages. Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis à IANESCO CHIMIE.



### 4 - SOUCHES UTILISEES

### • Souches mycéliennes (exigence normative) :

1) Chaetomium globosum	ATCC 6205
2) Aspergillus niger	ATCC 6275
3) Penicillium funiculosum	CMI 114933
4) Paecilomyces variotii	ATCC 18502
5) Gliocladium virens	ATCC 9645

### • Souche bactérienne (exigence normative) :

1) Pseudomonas aeruginosa — ATCC 13388

### Autre souche (demande client):

1) Bacillus licheniformis CIP 52.71

Contrôle de la viabilité des souches : activité positive.

### 5 - CONDITION D'ESSAI

L'échantillon se compose de 3 lots de 6 éprouvettes par méthode d'essais.

Lot 0 : éprouvettes témoins conservées dans les conditions normales ;

Lot | : éprouvettes ensemencées avec les micro-organismes et incubées ;

Lot S: éprouvettes stériles conservées dans les mêmes conditions que celles du lot 1.

<u>Méthode A</u>: Essai de croissance des champignons. <u>Méthode B</u>: Détermination de l'effet fongistatique. Méthode C: Essai de croissance des bactéries.

Méthode C' : Essai de croissance de Bacillus licheniformis.

Les éprouvettes par série de 6 sont placées dans des boîtes de ROUX contenant le milieu gélosé stérile pour fongis.

On ensemence les éprouvettes du lot I avec une suspension mixte de spores (méthode A et B) ou l'inoculum bactérien (méthode C et C').

On stérilise les éprouvettes du lot S avec une solution microbicide d'eau et d'éthanol (70 %).



### 6 - MISE EN CULTURE

Les boîtes ainsi préparées sont placées dans une enceinte climatique à 29°C pendant 4 semaines et sont examinées à intervalles réguliers (examen des cultures chaque semaine).

### 7 - ESTIMATION DE LA CROISSANCE BIOLOGIQUE

Table de référence pour l'examen visuel

Intensité de la croissance	Evaluation
0	Aucun signe de croissance au microscope
1	Croissance invisible à l'œil nu, mais clairement visible au microscope
2	Croissance visible à l'œil nu, couvrant jusqu'à 25 % de la surface d'essai
3	Croissance visible à l'œil nu, couvrant jusqu'à 50 % de la surface d'essai
4	Croissance considérable, couvrant plus de 50 % de la surface d'essai
5	Forte croissance, couvrant toute la surface d'essai



			INTEN	NSITE DE LA CR	SITE DE LA CROISSANCE BIOLOGIE	OGIE		<b>IMI</b> 2
Méthode A	ode A		Méthod	ode B	Méth	Méthode C	Méth	Méthode C'
LOTS LOT!	LOT		LOT S	LOTI	LOT S	LOTI	LOT S	LOT I
6 éprouvettes = 0 6 éprouvettes = 0	6 éprouvettes = 0		6 éprouvettes = 0	6 éprouvettes = 0	6 éprouvettes = 0	6 éprouvettes = 0	6 éprouvettes = 0	6 éprouvettes = 0
6 éprouvettes = 0 6 éprouvettes = 0		•	6 éprouvettes = 0	6 éprouvettes = 0	6 éprouvettes = 0	6 éprouvettes = 0	6 éprouvettes = 0	6 éprouvettes = 0
6 éprouvettes = 0 6 éprouvettes = 0 6		9	6 éprouvettes = 0	5 éprouvettes = 0 1 éprouvette = 1	6 éprouvettes = 0	6 éprouvettes = 0	6 éprouvettes = 0	6 éprouvettes = 0
6 éprouvettes = 0 6 éprouvettes = 0 6		9	6 éprouvettes = 0	5 éprouvettes = 0 1 éprouvette = 1 Aucune zone d'inhibition autour des 5 éprouvettes	6 éprouvettes = 0	6 éprouvettes = 0	6 éprouvettes = 0	6 éprouvettes = 0





### 8 - INTERPRETATION DES RESULTATS

Méthode	Intensité de la croissance	Estimation du matériau pour essai	
	0	Le matériau ne constitue pas un milieu nutritif pour les micro- organismes (il est inerte ou fongistatique)	
А	1	Le matériau contient des substances nutritives ou est faiblement contaminé, d'où une faible croissance seulement	
	de 2 à 5	Le matériau ne résiste pas à une attaque fongique ; il contient des substances nutritives permettant le développement des micro-organismes	
	0	Effet fongistatique important	
В	0 + zone d'inhibition autour de l'éprouvette	Effet fongistatique important, s'étendant dans la zone avoisinant les éprouvettes par diffusion	
	1	Le matériau n'est pas complètement fongistatique	
	De 2 à 5	Efficacité décroissante jusqu'à l'absence totale d'effet fongistatique	
С	0	Effet bactériostatique	

### 9 - CONCLUSION

Le matériau AQUAPERL T bleu azur révèle un pouvoir fongistatique et un pouvoir bactériostatique.

Philippe NOMPEX
Responsable Physico-chimie et Micropfologie



# DECLARATION DES PERFORMANCES

1 6 0 8 0 0 1

Mise à jour					
Révision	Date	Rédaction	Approbation		
В	02/12/16	F. TAILLIBERT	F. MUTEAU		
С	29/03/17	F. TAILLIBERT	F. MUTEAU		
D	05/04/17	F. TAILLIBERT	F. MUTEAU		
E	03/01/18	F. TAILLIBERT	F. MUTEAU		
F	17/12/18	F. TAILLIBERT	F. MUTEAU		
G	17/12/20	F. TAILLIBERT	F. MUTEAU		
Н	10/01/2022	V.DOUVRIN	F. MUTEAU		



### EN 1504-2

1. Code d'identification unique du produit type :	AQUAPERL – Système 1
2. Usage(s) prévu(s) :	Produit de protection de surface du béton.
	Revêtement à base de résine époxy
	Norme EN 1504-2 : 2005
	Principes : 1, 2, 8
	Méthodes : 1.3, 2.2, 8.2
3. Fabricant :	Max Perlès et Cie
	4 rue du Professeur Dubos
	60119 Hénonville
4. Mandataire :	Non applicable
5. Système d'Evaluation et de Vérification de la Constance des Performances :	Système 2+
6. a) Norme harmonisée	NF EN 1504-2 Avril 2005
Organisme notifié :	1164
	CERIB
6. b) Document d'évaluation européen :	Non applicable
Evaluation technique européenne :	Non applicable



### 7. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Résistance à l'abrasion NF EN ISO 5470-1	PND	
Perméabilité au CO <sub>2</sub> : NF EN 1062-6	S <sub>D</sub> > 50 m	
Perméabilité à la vapeur d'eau : NF EN ISO 7783-2	Classe II	EN 1504-2
Absorption capillaire et perméabilité à l'eau : NF EN 1062-3	W < 0,1 kg/ (m <sup>2</sup> x h $^{0,5}$ ) Avril 2005	
Résistance aux chocs : NF EN ISO 6272-1	PND	
Adhérence par traction : NF EN 1542	≥ 2.0 MPa	

### 8. Déclaration

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées conformément au règlement (U.E) n°305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

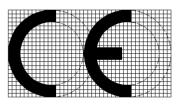
Signé pour le fabricant et en son nom par :

Vanessa Douvrin Responsable QHSE

### **Environnement, Santé et Sécurité (REACH)**

Une fiche de donnée de sécurité est établie pour ce produit conformément à l'article 31 du règlement REACH. Elle est disponible sur le site <a href="https://www.quickfds.fr">www.quickfds.fr</a>.





Primaire EDO – Aquaperl T Max Perlès – 4 rue du professeur Dubos – BP 80439 – 60119 Hénonville

16

1164-CPR-PPR008

EN 1504-2 : 2005

DOP: 16.08.001

Produits de protection de surface Revêtement

Perméabilité au  $CO_2$ : NF EN 1062-6:  $S_D > 50$  m

Perméabilité à la vapeur d'eau : NF EN ISO 7783-2 : Classe II

Absorption capillaire et perméabilité à l'eau : NF EN 1062-3:W<0.1 kg/  $(m^2 x h^{0.5})$ 

Adhérence NF EN 1542 Pour système rigide avec trafic ≥ 2,0 MPa



## Origine des produits

### • Conception et fabrication

Ils sont conçus et fabriqués dans notre usine d'Hénonville (Oise) sous système qualité conforme à la norme ISO 9001 version 2015 et certifié par le Bureau Veritas Certification France sous le n° FR067169-1.

### • Etiquetage/conditionnement/stockage

Les emballages des produits comportent notamment les mentions suivantes :

> phrases et logos de risques et de sécurité :

Ni Aquaperl®, ni les primaires ou enduits de mise en état de surface qui peuvent être utilisés avec, ne contiennent de substances CMR – cancérogènes, mutagènes et/ou toxiques pour la reproduction.

- > date de fabrication
- > délai de péremption
- > conditions de stockage
- > proportions de mélange



### annexe 2

## Fiches techniques

PRIMAIRE EDO AQUAPRIM

**ENDUIT AR100** 

AQUAPERL®

TISSUS T45, T80, T120



revêtements techniques industriels

### fiche technique

janvier 2023

**Primaire** 

époxy phase aqueuse

domaine: préparation des bétons

## CARACTERISTIQUES

### **Description / destination**

Où : Sur béton // Sous nos systèmes époxydes.

Pour : Accrochage et mouillabilité en imprégnation.

Freinage, jusqu'au bloquage des remontées ou venues d'eau avant revêtement.

Le **Primaire EDO** fait partie de 2 systèmes **marqués CE** avec les finitions AQUAPERL®T et BIOPERL® T, qui sont adaptés dans les cas de protection suivants : principe 1, méthode 1.3, principe 2 méthode 2.2, principe 8 méthode 8.2 de la norme NF EN 1504-

### Couleur / aspect

Incolore / satiné

### **Conditionnement standard**

En 2 emballages pré-dosés pour 8 kg de mélange. Proportions, en poids: base 38.5 / durcisseur 61.5.

### **Conditions de stockage**

- 18 mois maximum, sous un abri,
- Dans les emballages d'origine, jamais ouverts,
- A une température comprise entre 5 et 35°C

### Teneur en C.O.V.

0 g/l, selon ISO 11890-1 (moyenne statistique).

### Composition

Résine : époxyde Durcisseur: polyamide

: absents

### Masse volumique (mélange) à 20°C

 $1.20 \pm 0.05$  g/ml selon ISO 2811

### Extrait sec (mélange)

En poids :  $47\% \pm 2$  selon ISO 3251

En volume : 36 % par calcul

Consistance (mélange) à 20°C

Pour toutes les manipulations : se reporter aux fiches de données de sécurité indiquant mentions de danger et conseils de prudence Etat de surface Consommation pratique / épaisseur

Béton préparé selon notre Conseil Technique n°1

« Spécification de préparation des bétons ». Rugosité à obtenir >  $100\mu$ 

Application possible sur surface humide, mais non suintante.

### Mode d'emploi particulier

• Températures pour la mise en œuvre :

Température ambiante Ta: +5°C ≤ Ta ≤ 35°C

Humidité relative HR: HR ≤ 85%

Température du support : +5°C min et 35°C max et +3°C mini au-dessus du point de rosée,

Produit: 10°C mini ♦ 35°C maxi.

• Mélange : Verser la base dans le durcisseur en brassant avec un agitateur mécanique jusqu'à un mélange totalement homogène.

**Mûrissement** avant emploi : non

Durée pratique d'utilisation du mélange à 20°C : env 2h (2)

2) La limite est atteinte quand apparaît en surface une séparation produisant un effet de mélange "tourné"

• Application: rouleau ou brosse, exclusivement.

- 250 g/m<sup>2</sup> en 1 couche. E Primaire EDO étant un imprégnant, son épaisseur en surface ne peut être mesurée.
- 2, voire 3 couches seront appliquées en cas de persistance humide, ou de porosité élevée.

### **Durcissement**

t°	Hors poussière	Recouvrable mini	Recouvrable maxi
10°C	6 h 00	6 h 00	sans
30°C	3 h 00	3 h 00	sans

### Précautions et sécurité

Produit sans solvant. Point d'éclair (cf) : > 100°C.

### Nettoyage du matériel d'application

- Immédiatement après utilisation : eau
- Ensuite, et dans un délai de 3 heures :

Nettoyant MP - Point d'éclair : 100°C.

1/2







Primaire EDO – Aquaperl T Max Perlès – 4 rue du professeur Dubos – BP 80439 – 60119 Hénonville

16

1164-CPR-PPR008

EN 1504-2:2005

DOP: 16.08.001

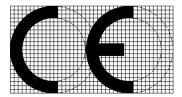
Produits de protection de surface Revêtement

Perméabilité au CO<sub>2</sub>: NF EN 1062-6: S<sub>D</sub> > 50 m

Perméabilité à la vapeur d'eau : NF EN ISO 7783-2 : Classe II

Absorption capillaire et perméabilité à l'eau : NF EN  $1062-3 : W < 0.1 \text{ kg/} (\text{m}^2 \times \text{h}^{0.5})$ 

Adhérence NF EN 1542 Pour système rigide avec trafic ≥ 2,0 MPa



Primaire EDO – Bioperl T Max Perlès – 4 rue du professeur Dubos – BP 80439 – 60119 Hénonville

17

1164-CPR-PPR008

EN 1504-2: 2005

DOP: 17.12.001

Produits de protection de surface Revêtement

Perméabilité au CO<sub>2</sub> : NF EN 1062-6 : S<sub>D</sub> > 50 m

Perméabilité à la vapeur d'eau : NF EN ISO 7783-2 : Classe II

Absorption capillaire et perméabilité à l'eau : NF EN  $1062-3: W < 0.1 \text{ kg} / (\text{m}^2 \text{ x h}^{0.5})$ 

Adhérence NF EN 1542 Pour système rigide avec trafic ≥ 2,0 MPa



## Fiche technique

Juillet 2023

## **AQUAPRIM**

Epoxy sans solvant volatil

domaine : *préparation de surface* 

### PRESENTATION

#### **Destination**

 $\mathbf{O}\grave{\mathbf{u}}$  : Intérieur de réservoirs, cuves, citernes, tuyaux et canalisations.

**Pour**: Blocage de la porosité de surface du béton et autres remontées d'eau; protection temporaire d'ouvrage métalliques; sert d'accroche pour les couches supérieures.

Nature des subjectiles : Ouvrages en béton et en acier.

#### **Description**

**Produit** : époxyde sans solvant volatil, exempt de « CMR ». Utilisation :

Sous nos systèmes Aquaperl®

#### Performances at avantages.

#### Propriété à l'eau potable :

Attestation de conformité Sanitaire – ACS

#### Propriétés spécifiques :

Primaire permettant l'adhérence sur support humide (CSTB - DSR-SIST-21-06081), permettant de résister au cloquage sous pression capillaire ou osmotique (CSTB - DSR-SIST-21-06081) et à la perméabilité aux vapeurs d'eau (CEBTP - BEB6.M.3029).

#### Propriétés réglementaires et de sécurité :

Aquaprim est *sans solvant volatil,* point d'éclair > 100°C : Sécurité d'application optimisée, et contraintes de mise en œuvre minimisées.

Il est sans amine aromatique et sans phtalate

### CARACTERISTIQUES

#### **Conditionnement standard**

En 2 emballages pré-dosés pour 8 kg de mélange. Proportions, *en poids* : base **69** / durcisseur **31**.

#### **Conditions de stockage**

- 12 mois maximum, sous un abri,
- Dans les emballages d'origine, jamais ouverts.
- A une température comprise entre 5 et 35°C,

(1) qui pourra augmenter ou diminuer de 10°C, une fois, à l'occasion d'un transport vers le lieu d'utilisation pendant une durée n'excédant pas 5 jours.

#### Couleur

Incolore

#### **Aspect**

Brillant.

#### Teneur en C.O.V.

Contient au maximum 15 g/l, selon ISO 11890-1 (P1-M2)

#### **Composition**

Liant : résine époxyde

Durcisseur : polyamine non aromatique

Pigments : absents Solvant : sans

#### Masse volumique (mélange) à 20°C

 $1.15 \pm 0.05$  g/ml selon ISO 2811

#### **Extrait sec (mélange)**

En poids : 96–100 % selon ISO 3251, 6 h après mélange

En volume : 100 % par calcul

#### Viscosité initiale (mélange) à 20°C

2 000 mPa.s ± 1000 ♦ 20 poises ± 10

Une légère évolution peut se produire durant le stockage, sans conséquence sur les conditions de mise en œuvre



#### MISE EN OEUVRE

Pour toutes les manipulations :

se reporter aux fiches de données de sécurité indiquant mentions de danger et conseils de prudence

#### Etat de surface

**Béton** sec, non gras, sans laitance, dépoussiéré. **Acier** décapé par projection d'abrasifs au degré de soins Sa 2,5 mini, ou équivalent, rugosité Moyen G ou Rt 50-75 μ, après adoucissement des arêtes vives.

#### Préparation des produits

24 heures au moins avant leur utilisation, installer les bidons dans une zone tempérée à 10°C mini et 30°C maxi.

#### Conditions pour la mise en œuvre

Température ambiante Ta: +5°C ≤ Ta ≤ 35°C

**Humidité relative HR**: HR ≤ 85%

**Température du support**: +5°C min et 35°C max **et** +3°C mini au-dessus du point de rosée,

Produit:

Au mélange : 10°C mini ♦ 30°C maxi A l'application manuelle : à la température du mélange

#### Mélange

- Ne jamais déconditionner pour des mélanges partiels, afin d'éviter les risques de mauvais dosage.
- Réhomogénéiser la base avec un agitateur mécanique ; verser ensuite le durcisseur en continuant d'agiter jusqu'à obtenir un mélange parfaitement homogène.

#### **Conditions d'application**

- Pas de mûrissement avant emploi.
- Appliquer immédiatement une fois le mélange réalisé.
- Ne jamais diluer, ni avant ni pendant l'application.

#### Mode d'application

• Rouleau, brosse.

#### Durée pratique d'utilisation du mélange

10 °C	2 H
20 °C	40 min
30 °C	30 min

#### Consommation pratique usuelle / épaisseur

**Béton**: 300 g/m<sup>2</sup> selon aspect de surface.

En cas de porosité très élevée, la consommation pourra être augmentée, ou la couche redoublée après 15 h avec saupoudrage de silice SBO sur la deuxième couche

Acier:  $80 \pm 15 \text{ g/m}^2$ , pour une épaisseur sèche de  $50 \mu$ .

#### Durcissement sur un support à 20 °C

Selon la norme ASTM D5895, sur banc de séchage

T°	Hors poussière	Sec/ manipulable	Recouvrable mini-maxi
10 °C	-	-	6 h−7 jours
20°C	6 h	96h	6 h−5 jours
30 °C	-	-	2h-2 jours

Mise en service : 7 jours minimum à 20°C conformément aux exigences du Fascicule 74.

#### Précautions et sécurité

Produit sans solvant. Point d'éclair > 100°C

#### Nettoyage du matériel d'application :

Nettoyants	Point Eclair	Outillages	Matériels d'application
Nettoyant MP	>100 °C	++	+
Diluent ED	25 ℃	+++	+++



## fiche technique

janvier 2023

Enduit

**AR100** 

époxy sans solvant volatil

domaine : **préparation des bétons et des aciers** 

### PRESENTATION

#### **Destination**

Où : Sous nos systèmes époxydes ou autres compatibles. Pour : Ragréage ou ratissage de surfaces, rebouchage de cavités, remplissage de joints stabilisés chanfreins.

Nature des subjectiles : ouvrages en béton ou en acier.

#### **Description**

**Produit :** époxyde sans solvant volatile sous la forme d'un gel pâteux., exempt de « CMR ».

**Utilisation**: Il peut aussi bien servir au ratissage, qu'au colmatage lourd jusqu'à 15/20, voire 30 mm, en vertical, sans rechargement.

#### Performances et avantages

#### Propriétés mécaniques :

Exceptionnelles qualités d'adhérence et de collage, alliées à une cohésion mécanique particulièrement élevée.

#### Propriétés d'emploi :

L'Enduit AR100 est facile d'emploi et polyvalent.

Ne nécessite ni saupoudrage, ni ponçage, sauf en cas de remontée de liant : cf page 2/2 « Recouvrement ».

#### Propriétés réglementaires et de sécurité :

L'Enduit AR100 est *sans solvant volatil*, point d'éclair (cf) > 90°C : Sécurité d'application optimisée, et contraintes de mise en œuvre minimisées.

Il est *sans amine aromatique et sans phtalate*:

## CARACTERISTIQUES

#### **Conditionnement standard**

En 2 emballages pré-dosés pour 4 ou 12 kg de mélange. Proportions, *en poids* : base **85** / durcisseur **15** 

#### **Conditions de stockage**

- 18 mois maximum,
- Sous un abri,
- Dans les emballages d'origine, jamais ouverts.
- A une température toujours comprise entre 5 et 35°C <sup>(1)</sup>, <sup>(1)</sup> qui pourra augmenter ou diminuer de 10°C, une fois, à l'occasion d'un transport vers le lieu d'utilisation pendant une durée n'excédant pas 5 jours.

#### Couleur

Ocre, approchant RAL 8001

#### **Aspect**

Demi-mat

#### Teneur en C.O.V.

17.7 g/l, selon ISO 11890-1 (moyenne statistique).

#### Composition

Résine : époxyde

Durcisseur : polyamine non aromatique Pigments : oxydes synthétiques, stables

Charges : silicates/silice

#### Masse volumique (mélange) à 20°C

 $1.90 \pm 0.05$  g/ml selon ISO 2811

#### **Extrait sec (mélange)**

En poids : 96-100 % selon ISO3251, 6 h après mélange

En volume : 100 % par calcul

#### Consistance (mélange) à 20°C

Pâteux

. 1/2



## MISE EN OEUVRE

Application et durcissement dans des conditions conformes et contrôlées permettent l'obtention de la qualité requise: Pour toutes les manipulations : Lire les fiches de données de sécurité indiquant mentions de danger et conseils de prudence

#### Avant:

#### Etat de surface

**Béton** imprégné de **Primaire EDO, Aquaprim** ou autre primaire compatible selon le *Conseil Technique n°1*: « Spécification de préparation des bétons ».

#### Acier

Protégé par un primaire pour acier
 cf. fiche technique et selon selon le Conseil Technique
 n°2 : « Spécification de préparation des aciers ».

#### Appliquer sur des surfaces propres et sèches

#### Préparation des produits

24 heures au moins avant leur utilisation, transférer les bidons dans un abri tempéré à 10°C mini et 30°C maxi.

#### Température pour la mise en œuvre

**Température ambiante Ta:** +5°C ≤ Ta ≤ 35°C

**Humidité relative HR**: HR ≤ 85%

**Température du support :** +5°C min et 35°C max **et** +3°C mini au-dessus du point de rosée,

#### Produit:

Au mélange : 10°C mini ♦ 30°C maxi A l'application : à la température du mélange

#### Mélange

- *Ne jamais déconditionner* pour des mélanges partiels, afin d'éviter les risques de mauvais dosage.
- Réhomogénéiser la base avec un agitateur mécanique; verser ensuite le durcisseur en continuant d'agiter jusqu'à obtenir une pâte parfaitement homogène.

#### **Conditions d'application**

- Pas de mûrissement avant emploi.
- Appliquer immédiatement une fois le mélange réalisé.
- *Ne jamais diluer,* ni avant ni pendant l'application.

#### Mode d'application

- Manuel : Au couteau, à la spatule, à la taloche.
- Mécanisé : À la pompe à produit pâteux, au pistolet extrudeur pneumatique à double cartouche avec mélangeur statique.

#### Pendant:

#### Durée pratique d'utilisation du mélange

à 10°C	à 20°C	à 30°C
4 h 00	2 h 00	1 h 00

#### Consommation théorique par mm d'épaisseur

1,9 kg/m<sup>2</sup>

#### Nota:

Les consommations données ci-dessus augmentent de 100 à 300 g/m² pour une température de support < 20°C. Elles peuvent être également majorées selon le type de support, les conditions et le mode de mise en œuvre.

#### Recouvrement

Pas de maximum

Une application en épaisseur > 5 mm, ou un lissage accentué, peut entrainer une remontée de liant en surface :

Il est alors nécessaire d'effectuer :

- soit un saupoudrage de l'application fraiche à la Silice SB0 ou F15, à l'avancement,
- soit un ponçage de la surface enduite, après 12/24 h de séchage au moins selon température, pour retrouver une rugosité Grossier G.

### Après :

#### **Durcissement**

 t°	Hors poussière	Sec / manipulable
10°C	8 à 9 h 00	24 h 00
20°C	5 à 6 h 00	15 à 18 h 00
30°C	2 à 2 h 30	5 à 6 h 00

#### Nettoyage du matériel d'application

Nettoyant MP, Point d'éclair : 100°C.

2/2

Remplace et annule toute édition antérieure



## Max Perlès

revêtements techniques industriels

## fiche technique

janvier 2023

## **AQUAPERL®**

époxy sans solvant volatil, stratifiable

domaine : eau potable

### PRESENTATION

#### **Destination**

Où: Intérieur de réservoirs, cuves, citernes, tuyaux et canalisations.

**Pour:** Contact avec des eaux en général, avec l'eau potable en particulier.

Nature des subjectiles : Ouvrages en béton ou en acier.

#### **Description**

**Produit**: époxyde sans solvant volatil, exempt de

En stratifié, assure l'étanchéité rapportée sur béton, ou la protection renforcée d'ouvrages en acier quand la corrosion a engendré une détérioration significative de surface. En monocouche, convient pour l'anticorrosion de l'acier et/ou l'imperméabilisation du béton.

#### **Utilisation**:

Aquaperl® S: Imprégnation et saturation des

renforts

Aquaperl® T: Finition, ou monocouche, 500 à 1000μ

#### Performances et avantages

#### Propriétés à l'eau potable :

**4** Attestations de Conformité Sanitaire – **ACS**, délivrées par le LSEHL, avec S/V = 60 cm²/l :

21 MAT LY 251	21 MAT LY 153
21 MAT LY 252	22 MAT LY 128

3 PV de IANESCO: micro-organismes et migration Bis-A.

#### Propriétés mécaniques, et étanchéité (stratifié) :

Très élevées, comme en attestent les rapports d'essais du CEBTP n° BEB6.L.3086/1, BEB6.K.3058-2/1, BEB6.M.3029

#### Propriétés de surface :

Aspect: surface brillante et unie, sans joint.

Effet : très facilement nettoyable, pas de zone faible.

#### Propriétés réglementaires et de sécurité :

Aquaperl® est *sans solvant volatil,* point d'éclair (cf) > 90°C: Sécurité d'application optimisée, et contraintes de mise en œuvre minimisées.

Il est conforme aux textes réglementaires concernant le **bisphénol A** selon analyse CARSO 12 MAT LY 005.

Il est sans amine aromatique et sans phtalate

## CARACTERISTIQUES

#### **Conditionnement standard**

En 2 emballages pré-dosés : S: pour 12 kg //T: pour 12 kg. Proportions, *en poids* : base 2 / durcisseur 1

#### **Conditions de stockage**

- 18 mois maximum,
- Sous un abri,
- Dans les emballages d'origine, jamais ouverts.
- A température comprise entre 5 et 35°C (1),

(1) qui pourra augmenter ou diminuer de 10°C, une fois, à l'occasion d'un transport vers le lieu d'utilisation pendant une durée n'excédant pas 5 jours.

#### Couleurs

S: blanc cassé // T: bleu azur

#### Aspect

Brillant, avec farinage et brunissement limités en exploitation *Si* les conditions de mise en œuvre sont respectées.

#### **Armature pour stratification**

Nous consulter

#### Teneur en C.O.V.

S/T: 2.8 g/l, selon ISO 11890-1 (moyenne statistique).

#### **Composition**

Résine : époxyde

Durcisseur : polyamine non aromatique Pigments : oxydes synthétiques, stables

#### Masse volumique (mélange) à 20°C

**S/T** :  $1,37 \pm 0,05$  g/ml selon ISO 2811.

#### Extrait sec (mélange)

En poids : 96–100 % selon ISO 3251, 6 h après mélange

En volume : 100 % par calcul.

#### Viscosité initiale (mélange) à 20°C

S :  $5\,000\,\text{mPa.s} \pm 1000$   $\blacklozenge$  50 poises  $\pm 10$  T :  $7\,500\,\text{mPa.s} \pm 1500$   $\blacklozenge$  75 poises  $\pm 15$  Une légère évolution peut se produire durant le stockage, sans

conséquence sur les conditions de mise en œuvre

. 1/3





### MISE EN OEUVRE

Application et durcissement dans des conditions conformes et contrôlées permettent l'obtention de la qualité requise:

### Avant :

#### Etat de surface

**Béton** imprégné de **Primaire EDO, Aquaprim** ou autre primaire compatible selon le *Conseil Technique n°1* : « Spécification de préparation des bétons ».

Acier décapé par projection d'abrasifs au degré de soins Sa 3, ou équivalent, après adoucissement des arêtes vives. Rugosité à obtenir : Grossier G ou Rt 100µ et selon le Conseil Technique n°2 « Spécification de préparation des aciers ».

#### Appliquer sur des surfaces propres et sèches Préparation des produits

24 heures au moins avant leur utilisation, installer les bidons dans une zone tempérée à 10°C mini et 30°C maxi.

#### Conditions pour la mise en œuvre

Température ambiante Ta:  $+5^{\circ}C \le Ta \le 35^{\circ}C$ 

**Humidité relative HR**: HR ≤ 85%

**Température du support :** +5°C min et 35°C max **et** +3°C mini au-dessus du point de rosée,

#### Produit:

Au mélange : 10°C mini ◆ 30°C maxi A l'application au pistolet : 30/35°C en sortie de buse A l'application manuelle : à la température du mélange

#### Mélange

- *Ne jamais déconditionner* pour des mélanges partiels, afin d'éviter les risques de mauvais dosage.
- Réhomogénéiser la base avec un agitateur mécanique; verser ensuite le durcisseur en continuant d'agiter jusqu'à obtenir un mélange parfaitement homogène.

#### **Conditions d'application**

- Pas de mûrissement avant emploi.
- Appliquer immédiatement une fois le mélange réalisé.
- Ne jamais diluer, ni avant ni pendant l'application.

#### Mode d'application

#### En stratification – grade S :

- -Rouleau à poils mi-longs ou airless 45/1 mini,
- -Rouleau débulleur pour la fibre de verre,
- -Le saupoudrage de silice SB 0 à l'avancement n'est pas obligatoire si le délai de recouvrement par la finition Aquaperl® T est inférieur à 7 jours à 15-20°C.

Cf. le mode opératoire détaillé, décrit dans le *Conseil Technique* n°14.

#### En monocouche et/ou finition – grade T:

- Pompe airless 45/1 mini, équipée d'une tressse chauffante.
- Ou rouleau laine à poils mi-longs, pour *des prétouches,* des surfaces petites ou difficiles d'accès, en veillant attentivement à l'épaisseur et la régularité du dépôt : Faire suivre par un *lissage* à la brosse plate.

Pour toutes les manipulations : Lire les fiches de données de sécurité indiquant mentions de danger et conseils de prudence

### ♦ Pendant:

#### Durée pratique d'utilisation du mélange

Grades	à 10°C	à 20°C	à 30°C
S	4 h 00	1 h 30	0 h 45
T	2 h 00	1 h 00	0 h 30

En cas d'application à la pompe pendant une longue durée, il est indispensable de nettoyer la tuyauterie une fois par heure au Nettoyant MP.

#### **Epaisseurs**

#### En stratifié – grade S:

Elles sont définies sur spécification particulière, et varient en fonction de la nature de l'armature : elles sont généralement comprises entre 2,0 et 3,0 mm, *finition* 500µ *incluse*.

#### En finition ou en monocouche – grade T :

Mini 500 microns – maxi 1000 microns, selon spécification.

#### **Consommations**

#### Nota:

Les consommations données ci-dessous augmentent de 100 à 300 g/m² pour une température de support < 20°C.

#### En stratifié – grade S:

1,4 kg/m² de liant pour 1 tissu T45-450 g/m²
 1,8 kg/m² de liant pour 1 tissu T80-800 g/m²
 2,2 kg/m² de liant pour 1 tissu T120-1200 g/m²
 2,5 mm

#### En finition ou en monocouche – grade T :

137 g/m² par 100 microns d'épaisseur.

Cette valeur est théorique : elle est à majorer de 15% minimum pour une consommation pratique selon le type de support, les conditions et le mode de mise en œuvre.

### Après :

#### **Durcissement**

	Hors poussière		
10°C	S: 30 h-T: 12 h 00	<b>S</b> :60h- <b>T</b> :48h	S: 10 jrs – T: sans obje
20°C	S: 8h-T: 4h00	<b>S</b> :24h- <b>T</b> :16h	S: 7 jrs-T: sans obje
30°C	S: 5h-T: 2h30	S:18h-T:10h	S: 4 jrs—T: sans obje

Mise en service: 7 jours minimum à 20°C conformément aux exigences du Fascicule 74.

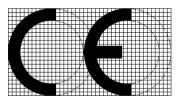
### Nettoyage du matériel d'application

Nettoyant MP, Point d'éclair : 100°C.

2/3







Primaire EDO – Aquaperl T Max Perlès – 4 rue du professeur Dubos – BP 80439 – 60119 Hénonville

16

1164-CPR-PPR008

EN 1504-2: 2005

DOP: 16.08.001

Produits de protection de surface Revêtement

Perméabilité au  $CO_2$ : NF EN 1062-6:  $S_D > 50$  m

Perméabilité à la vapeur d'eau : NF EN ISO 7783-2 : Classe II

Absorption capillaire et perméabilité à l'eau : NF EN  $1062-3: W < 0.1 \text{ kg/} (m^2 \times h^{0.5})$ 

Adhérence NF EN 1542 Pour système rigide avec trafic ≥ 2,0 MPa





## fiche technique

Janvier 2023

Tissu
T45

renfort de verre bi-axial – 450 g/m<sup>2</sup>

domaine : **étanchéités** 

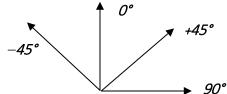
## PRESENTATION

#### **Description**

Tissu de verre technique, constitué par un complexe de deux nappes de fils de verre cousus, orientées à + et - 45° avec un fil traceur de *couleur noire* pour faciliter le recouvrement des lés.

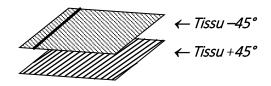
#### **Destination**

Renfort de verre utilisé pour la confection de stratifiés homogènes.



#### Propriétés et avantages

- Armature noyée dans une matrice époxyde, assurant l'étanchéité.
- Agréé pour l'emploi en système bénéficiant d'une « A.C.S. »
- Performance mécanique élevée.
- Excellente drapabilité.
- Pas de déformation longitudinale.
- Mise en œuvre aisée.



## CARACTERISTIQUES

#### **Spécifications**

Orientation	Poids (g/m²)	Tolérance	Nature	Fil	Ensimage
Tissu +45°	225	± 5%	Verre E	12 - 14 μ	Silane
Tissu –45°	225	± 5%	Verre E	12 - 14 μ	Silane
Couture	<15	± 5%	PE	-	-

#### **Mesures** (rouleau)

Longueur: environ 43 ml Largeur: 127 cm Poids: environ 25 kg Surface: environ 55 m²

**Epaisseur (lé)** 500μ, mesurée au palmer.

#### **Conditionnement**

Enroulement: sur mandrin.

Emballage : en sac polyéthylène, logé dans un carton.

#### **Conditions de stockage**

Craint l'humidité.

Stocker en ambiance sèche, sous abri, dans l'emballage d'origine, à une température comprise entre 5 et 35° C.

#### Conditions d'emploi

Utilisation en atmosphère et sur support non condensants, selon méthodologie décrite dans le Conseil Technique n°14.

Remplace et annule toute édition antérieure.

Nos indications sont fournies avec objectivité, mais ne sauraient nous engager au-delà de notre responsabilité de producteur certifié ISO 9001 depuis 1996





## fiche technique

Janvier 2023

Tissu
T80

renfort de verre bi-axial – 800 g/m<sup>2</sup>

domaine : **étanchéités** 

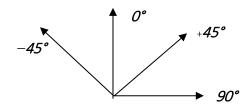
### PRESENTATION

#### **Description**

Tissu de verre technique, constitué par un complexe de deux nappes de fils de verre cousus, orientées à + et - 45° avec un fil traceur de *couleur verte* pour faciliter le recouvrement des lés.

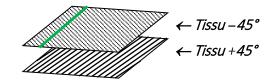
#### **Destination**

Renfort de verre utilisé pour la confection de stratifiés homogènes.



#### Propriétés et avantages

- Armature noyée dans une matrice époxyde, assurant l'étanchéité.
- Agréé pour l'emploi en système bénéficiant d'une « A.C.S. »
- Performance mécanique élevée.
- Excellente drapabilité.
- Pas de déformation longitudinale.
- Mise en œuvre aisée.



## CARACTERISTIQUES

#### **Spécifications**

Orientation	Poids (g/m²)	Tolérance	Nature	Fil	Ensimage
Tissu +45°	400	± 5%	Verre E	16 – 18 μ	Silane
Tissu –45°	400	± 5%	Verre E	16 – 18 μ	Silane
Couture	<15	± 5%	PE	-	-

#### Mesures (rouleau)

Longueur: environ 24 ml Largeur: 127 cm Poids: environ 25 kg Surface: environ 31 m²

**Epaisseur (lé)** 800μ, mesurée au palmer.

#### **Conditionnement**

Enroulement : sur mandrin.

Emballage: en sac polyéthylène, logé dans un carton.

#### **Conditions de stockage**

#### Craint l'humidité.

Stocker en ambiance sèche, sous abri, dans l'emballage d'origine, à une température comprise entre 5 et 35°C.

#### **Conditions d'emploi**

Utilisation en atmosphère et sur support non condensants, selon méthodologie décrite dans le Conseil Technique n°14.

Remplace et annule toute édition antérieure.

Nos indications sont fournies avec objectivité, mais ne sauraient nous engager au-delà de notre responsabilité de producteur

certifié ISO 9001 depuis 1996



Max Perlès

revêtements techniques industriels

## fiche technique

Janvier 2023

T120

renfort de verre bi-axial – 1200 g/m<sup>2</sup>

domaine : **étanchéités** 

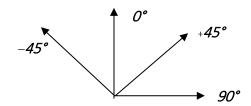
## PRESENTATION

#### **Description**

Tissu de verre technique, constitué par un complexe de deux nappes de fils de verre cousus, orientées à + et - 45° avec un fil traceur de *couleur rouge* pour faciliter le recouvrement des lés.

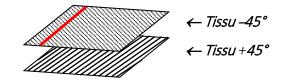
#### **Destination**

Renfort de verre utilisé pour la confection de stratifiés homogènes.



#### Propriétés et avantages

- Armature noyée dans une matrice époxyde, assurant l'étanchéité.
- Agréé pour l'emploi en système bénéficiant d'une « A.C.S. »
- Performance mécanique élevée.
- Excellente drapabilité.
- Pas de déformation longitudinale.
- Mise en œuvre aisée.



## CARACTERISTIQUES

#### **Spécifications**

Orientation	Poids (g/m²)	Tolérance	Nature	Fil	Ensimage
Tissu +45°	600	± 5%	Verre E	16 – 18 μ	Silane
Tissu –45°	600	± 5%	Verre E	16 – 18 μ	Silane
Couture	<15	± 5%	PE	-	-

#### **Mesures** (rouleau)

Longueur: environ 16 ml Largeur: 127 cm Poids: environ 25 kg Surface: environ 21 m²

**Epaisseur (lé)** 1000/1200μ, mesurée au palmer.

#### **Conditionnement**

Enroulement : sur mandrin.

Emballage : en sac polyéthylène, logé dans un carton.

#### **Conditions de stockage**

Craint l'humidité.

Stocker en ambiance sèche, sous abri, dans l'emballage d'origine, à une température comprise entre 5 et  $35^\circ$  C .

#### **Conditions d'emploi**

Utilisation en atmosphère et sur support non condensants, selon méthodologie décrite dans le Conseil Technique n°14.

Remplace et annule toute édition antérieure.

Nos indications sont fournies avec objectivité, mais ne sauraient nous engager au-delà de notre responsabilité de producteur certifié ISO 9001 depuis 1996



Revêtements de capacités pour étanchéité, imperméabilisation ou anti-corrosion

### annexe 3

## Conseils Techniques

Conseil Technique n°1

« Spécifications de préparation des bétons »

Conseil Technique n°2

« Spécifications de préparation des aciers »

Conseil Technique n°3

« Contrôles d'efficacité »

Conseil Technique n°4

« Contrôle di-électrique »

Conseil Technique n°5

« Retouches »

Conseil Technique n°7

« Engravure d'un stratifié »

Conseil Technique n°12

« Désinfection de capacités d'eau potable »

Conseil Technique n°14

« Stratification fibre de verre/résine »

Conseil Technique n°21

« Fixation mécanique d'un stratifié »



## Conseil Technique n°1

Janvier 2023

## Spécification de préparation des bétons

et mortiers ou enduits hydrauliques

#### **Objet**

Ce document décrit :

- les conditions d'état de surface requises pour l'engagement de travaux de revêtements époxydes, époxy-novolac et vinylester dans des capacités, neuves ou en maintenance. (1)
- les produits et moyens à sélectionner et mettre en œuvre si ces conditions ne sont pas réunies.
- les séquences à respecter pour assurer cette mise en œuvre.

Il ne traite en rien de l'état structurel ou de la solidité des ouvrages concernés, qui sont supposés conformes aux normes précitées en préambule

#### **Conditions requises**

#### Séchage des supports (ouvrages) neufs, ou rénovés :

- Béton neuf :
- 3 à 5 semaines au minimum, selon température et ventilation des locaux.
- Mortiers ou enduits hydrauliques :
- se reporter aux indications de recouvrement fournies dans la fiche technique du mortier ou enduit à revêtir.
- **Humidité du béton :** le béton ou l'enduit de mortier aura une humidité massique inférieure ou égale à 4.5%.
- Cohésion superficielle ≥ 1,5 MPa pour les ouvrages neufs et ≥ 1 MPa pour les ouvrages en rénovation

#### Aspect des subjectiles (surface des supports) :

- Uni et régulier, taloché fin, sans aspérités et/ou cavités excédant 0,5 mm par rapport au plan moyen. Le profil doit avoir une rugosité comprise selon CSP 3 à 5 (concrete surface profiles), de l'ICRI (International Concrete Repair Institute).
- Les trous de débullage d'un béton brut doivent être rebouchés au moment du décoffrage en prenant soin de ne pas glacer la surface.

#### Laitance:

Elle est à proscrire absolument, tout comme les barbotines de ciment pur.

(1) Pour les bétons destinés à recevoir des revêtements autolissants ou mortiers de sol, se reporter au CT n°16.

#### Propreté du subjectile :

- Les agents et additifs de décoffrage doivent être éliminés.
- Il doit être exempt de particules non adhérentes et de tous polluants tels que peinture, huile, graisse, cire, nuisibles à l'adhésion du revêtement, et dépoussiéré très soigneusement à l'aspirateur.

#### Infiltrations et contre-pressions d'eau.

A traiter par drainage, ou par prise en compte dans la préconisation – voir Cas particulier, page 2.

## Respect des conditions requises : Mise en état des surfaces

#### Conditions de la mise en œuvre :

Respecter les conditions d'ambiance en se reportant pour chaque opération aux indications mentionnées dans les fiches techniques des produits spécifiés.

#### Présence de balèvres, arêtes, grattons, etc. :

Meuler, et dépoussiérer à l'aspirateur.

#### Laitance légère, traces de ciment, d'huile, de polluant :

Décaper **légèrement** (balayage) par projection d'abrasifs fins avec pression limitée, ou décaper à l'eau sous pression adaptée.

Dépoussiérer à l'aspirateur, ou sécher.

#### Laitance épaisse, barbotine, état brut de décoffrage :

Décaper **soigneusement** par projection d'abrasifs fins avec pression limitée, ou décaper à l'eau sous pression adaptée. Dépoussiérer à l'aspirateur, ou sécher.

Les désordres apparentes, fissures, épaufrures, éclats etc., seront traités et réparés avec des mortiers autorisant un recouvrement rapide et ne créant pas de différence de potentiel avec les surfaces adjacentes, source de corrosion.

#### Fers apparents:

Les fers apparents d'un support ancien doivent être passivés avant d'être rebouchés. Nous consulter pour la passivation.

1/2

Remplace et annule toute édition antérieure.



Conseil Technique n°1
Spécification
de préparation
des bétons

et mortiers ou enduits hydrauliques

## Respect des conditions requises : mise en état des surfaces (suite)

#### Subjectile:

Imprégner avec une couche de Primaire pour béton, selon prescription de la fiche système.

Nous consulter en cas de subjectile humide

#### Trous de débullage non rebouchés / talochage grossier :

Ratisser la surface à l'enduit préconisé dans la fiche système.

#### Surface abîmée ou présentant de grosses cavités :

Reboucher à l'Enduit AR100, par passes successives jusqu'à 2 cm d'épaisseur chaque. Un rajout de silice F15 (jusqu'à 1 pour 1 en poids) est possible pour augmenter la viscosité de la pâte.

#### Fissures (\*) stabilisées et reprises de bétonnage inertes :

- <u>Les ponter avec une bande adhésive plastifiée de 5 ou 10 cm de large, selon le cas (nous consulter).</u>
- Puis, les renforcer :
- par mise en place d'un ruban de tissu de verre, saturé du liant approprié de la gamme « Perl » (nous consulter) et saupoudré de silice SBO à l'avancement, dans le cas d'un revêtement ultérieur d'imperméabilisation, **ou** par mise en œuvre du revêtement stratifié général prévu, dans le cas d'un revêtement d'étanchéité.

#### Fissures (\*) et reprises de bétonnage actives :

Dito ci-dessus sauf :

Détermination de la largeur du pontage, ainsi que de la nature et du poids de l'armature de renfort ponctuel ou de stratification générale, en fonction de l'ouverture des fissures en service : nous consulter.

(\*) selon définition de la norme NFP 95-103.

#### **Séquences**

Les traitements décrits ci-avant peuvent ne pas être employés tous à la fois sur le même chantier.

Par contre, et quel que soit le nombre d'opérations nécessaires, elles doivent être menées successivement, en respectant l'ordre présenté dans ce conseil technique.

Soit, par exemple:

- Meulage
- Décapage
- ♦ Dépoussiérage
- ♦ Primaire
- ◆ Enduit
- Pontage/renfort

Puis → Revêtement.

#### **Cas particulier**

#### Infiltrations et contre-pressions d'eau :

Elles peuvent être prises en compte et acceptées par le revêtement, dès lors qu'elles ne sont pas susceptibles de dépasser 0.5 MPa (5 bars).

Valeur obtenue sur systèmes renforcés selon protocole interne CEBTP.



revêtements techniques industriel

#### **Objet**

Ce document décrit :

- L'état de surface convenant à l'engagement de travaux de revêtements époxydes, époxy-novolac et vinylester dans des intérieurs de capacités et les conditions d'environnement correspondantes.
- Les produits et les moyens à mettre en œuvre pour l'obtention de cet état de surface et de ces conditions.
- les séquences à respecter pour assurer cette mise en œuvre.

Il ne traite en rien de l'état structurel ou de la solidité des ouvrages concernés, qui sont supposés conformes.

#### Etat de surface et conditions à obtenir Préparation :

Selon le degré P2 de la norme NF EN ISO 8501-3

- Adoucir les arêtes vives des clins de tôle, les angles vifs, les cordons de soudure
- Eliminer tous picots, grattons ou projections de soudure par burinage et/ou meulage,

#### Conditions d'environnement :

• Aucun travail, en dehors de la préparation de tôlerie, ne doit être entrepris par température ambiante non comprise dans la fourchette indiquée dans la fiche technique du produit à appliquer.

Prévoir, s'il y a lieu, un réchauffage approprié de l'air entrainant celui du subjectile, ou un travail de nuit pour que le support se refroidisse, selon les cas.

Un travail par temps froid sur une surface à l'air libre est donc déconseillé.

• Respecter un écart de +3°C minimum entre la température du support et celle du point de rosée — cf norme NF EN ISO 8502-4.

Le créer si besoin par réchauffement de l'air, ou en le déshydratant, avec tout matériel approprié.

Pour les constructions neuves, les dispositions constructives de l'ISO 12944, seront dans la mesure du possible, respectées.

### Conseil Technique n°2

Janvier 2023

## Spécification de préparation des aciers

#### Décapage:

- Avant : selon la technique retenue, vérifier que le « media » sélectionné est d'une qualité conforme, qu'il n'est susceptible de polluer les surfaces pour aucune raison, et que l'équipement de décapage est en bon état de fonctionnement, avec une pression suffisante pour tenir compte des pertes de charge.
- **Réalisation :** par projection de l'abrasif solide ou liquide sélectionné, jusqu'à obtention du, ou retour au degré de soins avec la rugosité spécifiée <sup>(1)</sup>.
- Après : dépoussiérer très soigneusement par aspiration, en veillant s'il y a lieu à l'élimination de l'abrasif déposé sur les planchers d'échafaudages.

Le taux résiduel de poussière sur le subjectile est mesuré selon la norme ISO 8502-3 et ne doit pas dépasser la catégorie 2.

La teneur en sels solubles, mesurée sur la surface selon ISO 8502-6 et 9, doit être < 50 mg/m².

(1) cf fiche technique du revêtement sélectionné.

#### Primaire:

A l'avancement du décapage et avant toute réoxydation, appliquer un primaire époxy incolore d'attente<sup>(2)</sup>, selon prescription de la fiche système.

(2) sauf dans le cas, spécifié, où le revêtement est appliqué directement sur le subjectile décapé avec la rugosité appropriée.

#### **Points singuliers**

#### Perforations de tôle :

Reboucher les cratères avant revêtement, à l'Enduit selon prescription de la fiche système, époxy sans solvant : merci de nous consulter.

#### Supports de béquilles des bacs à toit flottant :

Après le décapage et en préalable à tout revêtement, vériner les béquilles une à une afin de coller sur ces emplacements, à l'Enduit AR100, une plaque préfabriquée en époxy stratifié de 5 mm d'épaisseur.

Prédécouper à une taille légèrement inférieure à celle des plaques de renfort métalliques existant éventuellement.

Remplace et annule toute édition antérieure

Nos indications sont fournies avec objectivité, mais ne sauraient remplacer l'engagement de l'entreprise d'application du respect des règles de son art.

certifié ISO 9001 depuis 1996





### Conseil Technique n°3

janvier 2023

## Contrôles d'efficacité

#### **Objet**

Ce document indique les contrôles qui doivent être réalisés pour gérer les paramètres vérifiables de la mise en œuvre du revêtement, une fois la préparation des surfaces réalisée et contrôlée.

Ces contrôles auront lieu **pendant** l'application et **après** l'application.

## Contrôles durant la mise en œuvre/polymérisation du système complet :

#### • Conditions d'environnement :

En continu avec des appareils enregistreurs d'hygrométrie et de température, (dé)placés en fonction de l'avancement du chantier, et permettant de s'assurer à tout moment que le point de rosée n'est pas atteint et les fourchettes de température et d'humidité relative respectées.

#### • Épaisseur de film humide :

A chaque couche, à l'aide d'une jauge crantée **étalonnée**, à l'avancement et au moins 1 fois par m<sup>2</sup>.

#### • Consommations :

Vérification des quantités appliquées rapportées aux surfaces afin de détecter en temps réel une dérive éventuelle.

#### • Aspect :

Vérification, en permanence, que n'apparaissent ni bulles, ni "trous d'épingle", et que le film présente une surface unie et homogène.

#### **Contrôles après l'application:**

#### • Épaisseur de film sec sur support métallique :

Après « séchage » physique, à l'aide d'un appareil à sonde magnétique, étalonné, dans les conditions définies par la norme ISO 19840 2012.

#### • Polymérisation :

Après 48 heures minimum (à 20°C), par sondages, avec un coton blanc frotté 1 fois sur le feuil sur lequel ont été déposées quelques gouttes d'acétone : le coton ne doit pas se teinter de la couleur du revêtement

#### • Porosité:

Vérification de l'étanchéité di-électrique du revêtement selon la méthode décrite dans notre *Conseil Technique n°4* "Contrôle di-électrique", par passage sur la totalité des surfaces revêtues d'un balai électrique adapté à la nature du subjectile.

Dans le cas des revêtements d'étanchéité, armés de fibre de verre, ce contrôle est effectué sur le stratifié avant l'application de la finition.

Si le stratifié est mis en œuvre sur un ancien revêtement réputé isolant, il est nécessaire d'avoir appliqué au préalable une couche de Screenperl®.

#### Merci de nous consulter.

#### **Corrections:**

Tous les contrôles doivent être suivis, s'il y a lieu, des corrections appropriées :

- Immédiates, dans le cas des contrôles pendant l'application

#### ou

– telles que décrites dans notre *Conseil Technique n°5*, puis à nouveau vérifiées, pour les contrôles après application.

Remplace et annule toute édition antérieure

Nos indications sont fournies avec objectivité, mais ne sauraient remplacer l'engagement de l'entreprise d'application du respect des règles de son art.

#### certifié ISO 9001 depuis 1996





revêtements techniques industriel

### Objet

Ce document décrit les opérations de détection de perforations-porosités, microfissures, ou inclusions conductrices dans un revêtement monocouche ou stratifié, appliqué sur béton ou sur métal ferrifère.

#### **Principe**

Le support étant relié à une masse, on procède à la vérification du revêtement par balayage avec une sonde "balai" alimentée en courant continu :

Une chute de voltage significative accompagnée d'un arc net de couleur bleuâtre et d'un signale sonore aigu sont représentatifs d'une détection de perforation ou d'inclusion conductrice dans le feuil

**Nota**: Lorsque ce contrôle a lieu sur stratifié, on observe en surface une luminescence blanc-jaunâtre, accompagnée d'un bourdonnement continu de l'appareil:

Ce phénomène n'est pas, en lui-même, révélateur de porosité.

#### **Conditions**

#### Délai:

Le contrôle peut être réalisé après 24 ou 48 heures (selon vitesse de durcissement du produit appliqué) si la température est ≥ 20°C.

#### Sur un revêtement armé:

Il a lieu *avant* application de la *finition*.

Nota: Si le stratifié a été mis en œuvre sur un revêtement réputé isolant, il faudra avoir appliqué au préalable une couche de Screenperl®.

Sur la finition d'un revêtement armé :

Merci de nous consulter.

#### Matériel

Détecteur Elcometer ou similaire, adapté au contrôle sur subjectile métallique ferrifère et/ou béton.

## Conseil Technique n°4

Janvier 2023

## Contrôle di-électrique

#### Utilisation de l'appareil en 5 phases

- 1. Connexion du fil de masse
- 2. Mise sous tension et contrôle de la charge
- 3. Etalonnage:
  - Sur béton :

Application du balai sur le béton nu, et augmentation progressive du voltage jusqu'à obtention d'un signal de défaut lumineux (arc électrique) et sonore.

La valeur indiquée est considérée comme la tare de l'appareil, et doit être rajoutée à la tension de contrôle définie par l'épaisseur du revêtement — cf. norme NF EN ISO 29601, et 4. ci-dessous.

#### - Sur acier:

Application du balai sur la surface nue du métal, et vérification de l'obtention du signal.

#### 4. Réglage à la tension souhaitée :

Epaisseur du film :	Tension de contrôle :
0,5 mm	2,9 kVolts
1,0 mm	5,5 kVolts
1,5 mm	8,5 kVolts
2,0 mm	11,7 kVolts
3,0 mm	17,0 kVolts
4,0 mm	22,5 kVolts

#### 5. Réalisation du contrôle

La surface étant sèche et propre, l'opération a lieu à vitesse constante d'environ 5 m linéaires/mn avec le balai ou râteau pour les grandes surfaces planes,

Un retour au voltage proche de la tare du béton (chute minimum de 2/3 de la valeur appliquée pour l'étude)  $\boldsymbol{et}$  des signaux lumineux bleuâtres  $\boldsymbol{et}$  des signaux sonores aigus, indiquent la présence de perforations  $\boldsymbol{ou}$  d'inclusions conductrices dans le revêtement.

Les défauts détectés sont marqués au fur et à mesure, pour les reprises ultérieures selon *Conseil Technique n°5*: elles aussi vérifiées selon le même processus.

Remplace et annule toute édition antérieure

Nos indications sont fournies avec objectivité, mais ne sauraient remplacer l'engagement de l'entreprise d'application du respect des règles de son art.

#### certifié ISO 9001 depuis 1996





revêtements techniques industriel

## Conseil Technique

Janvier 2023

## Retouches

#### **Objet**

Ce document décrit les opérations visant à assurer une remise en état localisée dans les cas suivants :

- Reprise, après polymérisation du revêtement, des zones présentant des porosités, défauts d'aspect ou de dureté, sous épaisseurs, etc.
- Réparation de blessures mécaniques accidentelles, voire chimiques, survenues en cours d'exploitation.

#### Conditions d'exécution

Toutes les conditions d'environnement, notamment les températures et l'humidité, sont celles reprises des fiches techniques des produits de revêtement correspondants.

#### Préparation de la surface

- **Délimitation** nette des zones à reprendre par collage d'une bande adhésive :
  - Pour une finition que ce soit sur une stratification ou dans le cas d'une imperméabilisation: autour du défaut en débordant d'au moins 5 à 10 cm sur les zones adjacentes saines.
  - Pour un "stratifié": autour du défaut en débordant sur les zones adjacentes saines sur une largeur de 5 à 10 cm environ par pli de stratification + 5 à 10 cm pour la finition.
- Elimination *totale* des parties du revêtement détériorées
- Création à l'intérieur des zones délimitées (1) d'une rugosité correspondant à la *rugosité initiale* sur la partie reprise elle-même et sur les zones adjacentes saines : elle est recréée par tout moyen mécanique approprié pour assurer l'adhésion du produit de retouche.
- Nettoyage sur toutes les parties préparées, en veillant à l'élimination totale de toute pollution, poussière ou particule hétérogène.

#### Reprise et Retouche

Utilisation, sauf cas particulier spécifié, du ou des produits de revêtement mis en œuvre initialement dans les mêmes conditions :

- Cas d'une application par pulvérisation :
- Surfaces unitaires homogènes, ou dégagées (2):

Application du revêtement en suivant les fiches systèmes et les fiches techniques en vigueur après protection des surfaces environnantes afin d'éviter le dépôt du brouillard de pulvérisation, ou "overspray", préjudiciable au nettoyage et à la tenue des revêtements.

- Surfaces unitaires petites ou peu accessibles (2):

Mélange intime des deux composants pré-dosés en petite quantité, ou soigneusement *pesés avec une balance* – 1 kg max. par opération.

Application du mélange à la brosse plate en nylon, avec lissage au spalter s'il y a lieu.

• Cas d'une application au rouleau :

Application du revêtement en suivant les fiches systèmes et les fiches techniques en vigueur

#### Fin d'opération

Elimination des adhésifs de délimitation sitôt la fin des reprises, et au plus tard dans les 10 minutes.

(1) qui pourront comprendre la portée des supports à fixer.

(2) selon configuration de l'ouvrage, il peut s'agir de 10, 5, ou 1m², ou moins encore s'il s'agit de reconstituer la finition autour de perforations pour chevilles chimiques.

Remplace et annule toute édition antérieure

Nos indications sont fournies avec objectivité, mais ne sauraient remplacer l'engagement de l'entreprise d'application du respect des règles de son art.





## Conseil Technique

Janvier 2023

## Engravure d'un stratifié

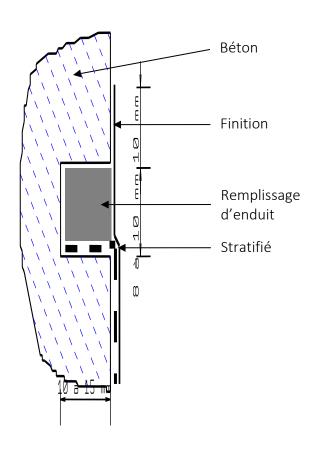
#### **Objet**

Ce document décrit les opérations à réaliser, dans le béton. pour matérialiser l'arrêt d'une structure stratifiée dans le cas du revêtement partiel d'un ouvrage,

#### **Modalités**

- Préparation du subjectile selon la préconisation.
- Délimitation de l'engravure par traçage.
- Création d'une saignée régulière de 10 à 15 mm de largeur et de 10 à 15 mm de profondeur par tous moyens mécaniques appropriés.
- Dépoussiérage soigné à l'aspirateur.
- Pose d'une protection adhésive sur la partie extérieure à la saignée non destinée à être revêtue.
- Mise en place du stratifié (finition exclue) en le retournant dans la saignée puis saupoudrage de silice SBO.
- Rebouchage de l'engravure, par mise en œuvre d'un cordon d'Enduit AR100.
- Contrôle après séchage et reprise des défauts
- Application de la finition jusqu'à la protection adhésive, en recouvrant l'enduit.
- Elimination des adhésifs au plus tard 10mn après application de la finition.

#### **Croquis**



Remplace et annule toute édition antérieure

Nos indications sont fournies avec objectivité, mais ne sauraient remplacer l'engagement de l'entreprise d'application du respect des règles de son art.



## Conseil Technique n°12

Janvier 2023

## Désinfection de capacités d'eau potable

#### **Objet**

Ce document décrit les opérations recommandées pour la désinfection des surfaces revêtues en revêtement époxyde, neuf ou en bon état, recevant des eaux destinées à la consommation humaine.

Ces opérations concernent aussi bien :

- la première mise en eau à l'occasion d'une mise en service avec un revêtement neuf.
- une remise en eau dans le cadre de l'entretien périodique après nettoyage.

Elles s'appliquent, avec des procédés différents, aux canalisations et aux réservoirs.

#### **Canalisations**

#### Cas d'un revêtement neuf :

• Séchage :

24 heures à  $20 \pm 3$ °C // 48 heures à  $12 \pm 3$ °C.

#### ou

3 heures à 50°C, avec 1h30 minimum à chaque extrémité.

#### Puis, pour tous revêtements :

• Rinçage :

À l'eau du réseau pendant 15 minutes au moins.

• Désinfection par injection de :

Panox de 100 à 1000 mg/l pendant 6 heures mini // 24 heures maxi selon documentation du fournisseur  $^{(1)}$ 

#### ou

Eau de Javel à 50 ppm de chlore actif (50 mg/l) pendant 1 heure maxi.

• Rinçage :

À l'eau du réseau pendant 15 minutes au moins.

#### Réservoirs

#### Cas d'un revêtement neuf :

• Durcissement :

7 jours à 20°C conformément aux exigences du Fascicule 74.

#### Pour tous revêtements:

- Rinçage abondant des surfaces à l'eau du réseau.
- Désinfection par pulvérisation de :

Panox à 3 %, selon documentation du fournisseur (1):

Durée de contact : 20 minutes mini // 30 minutes maxi.

#### ดม

Eau de Javel jusqu'à 20 g/l de chlore actif, soit 1 litre de Javel à 48° pour 6,5 litres d'eau (2) :

Durée de contact : 1 heure maxi.

- Rinçage abondant des surfaces à l'eau du réseau.
- (1) Marque déposée HERLI France 16 rue Desaix 67450 MUNDOLSHEIM
- (2) Autres concentrations : nous consulter.

Remplace et annule toute édition antérieure

Nos indications sont fournies avec objectivité, mais ne sauraient remplacer l'engagement de l'entreprise d'application du respect des règles de son art.

#### certifié ISO 9001 depuis 1996



## Max Perlès

revêtements techniques industriel

#### **Objet**

Ce document décrit l'ensemble des opérations à conduire pour l'obtention d'un revêtement armé, avec résine époxyde, époxy-novolac ou vinylester, en vue d'assurer une étanchéité conforme

#### Processus en 7 phases

- 1. Prévoir, avant de commencer l'opération, les quantités requises de résines et de renforts en fibre de verre, en tenant compte des recouvrements de 10 cm nécessaires à la continuité des lés et des découpes particulières (arrondis, lignes de rivets, congés, poteaux, etc...)
- **2. S'assurer** que la mise en œuvre aura lieu dans les conditions d'environnement et d'emploi prescrites dans la fiche technique de la résine prévu pour la stratification.
- **3. Procéder** à la stratification. Aucune interruption de plus de 0h30 à 3 heures <sup>(1)</sup> ne doit être faite entre les phases décrites ci-dessous :

#### - Etape d'imprégnation :

**Appliquer** une 1<sup>e</sup> couche de résine sélectionné en respectant la quantité prévue par la documentation technique.

**Dérouler** un lé (ou nappe) de renfort en fibre de verre sélectionné sur la surface correspondante

**Débuller** très soigneusement au rouleau débulleur <sup>(2)</sup> pour stratifiés, en croisant, jusqu'à imprégnation homogène : la couleur du liant remontant à travers la fibre apparait de façon plus ou moins prononcée selon le type — mat ou tissu — et le poids de l'armature : un tissu de 300 g « transpire » plus, et plus facilement, qu'un mat de 900 g ou qu'un multiaxial très « serré ».

#### - Etape de saturation :

**Appliquer** une 2<sup>e</sup> couche de la même résine en respectant la quantité prévue par la documentation technique, en utilisant de préférence des emballages non entamés pour bénéficier d'une durée d'utilisation optimale.

## Conseil Technique n°14

Janvier 2023

# Stratification verre/résine

**Repasser** le rouleau débulleur en croisant pour s'assurer de la pénétration du liant à travers les fibres. A ce stade, l'aspect doit être totalement homogène et uniforme.

**Nota**: dans le cas d'un système à plusieurs renforts de tissu superposés, **utiliser** la couche de saturation du renfort précédent comme imprégnation du renfort suivant, et en décalant les lés d'une demi-largeur pour répartir les zones de chevauchement – cf.5.

**4. Saupoudrer mécaniquement** et à l'avancement la saturation encore fraîche avec 400 g/m² de silice :

Granulométrie : 100/300 microns réf. F15, ou 100/600 réf. SB0, en respectant une distance de 1m au moins entre la buse de pulvérisation et le stratifié.

L'objectif est d'obtenir une rugosité de surface homogène.

**Utiliser** un pistolet de saupoudrage type 650VR de Prodif ou tout moyen de pulvérisation à faible pression.

**Nota**: Pour un dépôt effectif de 400 g/m², prévoir une quantité initiale de silice de 600 g/m² sur surface horizontale, 800 g/m² à la verticale, et 1000 g/m² en sous-face,

- **5. Procéder** identiquement sur les surfaces adjacentes, en veillant à ce que le nouveau lé de renfort vienne chevaucher le précédent de 5 à 10 cm.
- **6. Egrainer** la surface (au papier de verre par ex.), après séchage physique, pour éliminer les reliefs en saillie, sur les recouvrements de lés en particulier, et dépoussiérer soigneusement à l'aspirateur.
- 7. Contrôler la totalité de la stratification pour détection des défauts, selon *Conseils Techniques n°3 et n°4*, et faire les corrections selon *Conseil Technique n°5*.
- (1) Selon le liant utilisé et la température du support au moment de l'emploi : nous consulter.
- (2) Privilégier les rouleaux de type monobloc en polyamide, teflon, ou aluminium

Ne pas utiliser de rouleaux à rondelles, type « éventail », qui détériorent l'armature.

Remplace et annule toute édition antérieure

Nos indications sont fournies avec objectivité, mais ne sauraient remplacer l'engagement de l'entreprise d'application du respect des règles de son art.



### Conseil Technique n°21

Janvier 2023

## Fixation mécanique d'un stratifié

#### **Objet**

Ce document décrit les 2 méthodes usuelles de fixation mécanique des structures stratifiées « semi-indépendantes » appliquées sur subjectiles non métalliques.

#### **Nature des fixations**

La cheville polypropylène Exco  $\varnothing$  32 et long. 50 mm de L.R.Etanco est performante, polyvalente et simple à installer : Elle est de type monobloc à frapper, avec une tête plate et mince (ép. 2 mm).

Sa longueur pourra être adaptée selon la nature et l'état du support.

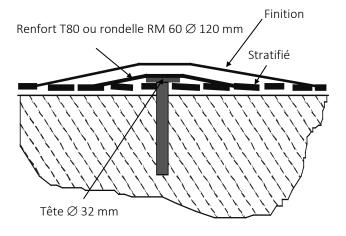
#### Critères de choix de la méthode

La mise en œuvre sur « sec » est simple et traditionnelle.

Celle sur « humide » présente l'avantage d'être plus rapide, d'offrir une plus grande homogénéité globale, et d'assurer un effet esthétique amélioré avec un effet de « bosse » moins prononcé.

En contrepartie, elle nécessite une coordination qui ne la rend pas applicable dans toutes les capacités.

#### **Croquis**



#### **Méthodes**

- ♦ Mise en place sur stratifié "sec" :
- Application de la stratification générale du système, et saupoudrage de silice SB 0.
- Délai de séchage selon la fiche technique de la résine employée
- Perçage à la perforatrice circulaire des trous au diamètre nominal des chevilles plastique et à la profondeur correspondante, en respectant le maillage préconisé, généralement tous les 50 cm dans chaque direction, soit 5 à 6 /m². L'opération doit être démarrée dans un angle supérieur ou sur un chevauchement de renfort, en prévoyant que des chevilles soient systématiquement positionnées sur ces chevauchements, indépendamment de celles positionnées entre ceux-ci.

Eviter les percements à moins de 20 cm des angles.

- Soufflage à l'air des percements.
- Enfoncement de la cheville plastique au marteau.
- Renfort de chaque tête de cheville avec une rondelle de mat RM60 ou de tissu de verre T80 Ø 120 mm : application d'une couche d'imprégnation 40g/rondelle, pose de la rondelle, débullage, application d'une couche de saturation 20g/rondelle et saupoudrée de silice SB 0 à l'avancement.

Nota: *si le système comprend plusieurs plis,* la mise en œuvre du 2<sup>e</sup> pli (et du 3<sup>e</sup> pli s'il y a lieu) selon la méthode décrite au *Conseil Technique n°14*, se substitue à la rondelle de renfort, qui n'est donc pas nécessaire.

- ♦ Mise en place sur stratifié "humide" :
- Perçage, **avant** le début de la stratification, des mêmes trous, en quantité identique et en respectant le maillage préconisé, ainsi que les consignes d'implantation.
- Soufflage à l'air.
- Positionnement d'un repère (clou) dans chaque trou
- Application du stratifié.
- Enfoncement de la cheville *après* avoir retiré le repère qui aura transpercé le stratifié.
- Recouvrement avec la rondelle de renfort.

Remplace et annule toute édition antérieure

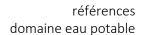
Nos indications sont fournies avec objectivité, mais ne sauraient remplacer l'engagement de l'entreprise d'application du respect des règles de son art.



Revêtements de capacités pour étanchéité, imperméabilisation ou anti-corrosion

## annexe 4

## Liste de références



**janvier 2023** Page 1 / 14



## Références

# domaine eau potable



DDAF (80)

Réservoir de QUESNOY LE MONTANT

**COMMUNE DE VALENSOLES** (04)

Réservoir

**DDAF** (51)

Réservoir de CHENIERS

**COMMUNE DE BEYNES** (78)

Réservoir

**CABINET SAUNIER** 

Réservoir de LUMBRES (62)

SYNDICAT DES EAUX DE PARVILLERS LE QUENCY (02)

Réservoir

LYONNAISE DES EAUX

Réservoir enterré de THEOULE SUR MER (06)

CEA CADARACHE (13)

Décanteur eau potable

MATRA VAL DE REUIL (27)

Réservoir enterré

**DDAF**(19)

Réservoir semi-enterré du BOURG Réservoir semi-enterré de BISCAYE

Réservoir enterré d'ESPARTIGNAC

Réservoir enterré de SAINT YRIEX LE DEJALAT

Réservoir enterré de LA CROIX DU BOURG

#### *2007*

SYNDIAT DE LA BAROUSSE, DU COMMINGES ET DE LA SAVE (31)

Château d'eau de CASSAGNABERE Château d'eau de MIRAMBEAU

**MEDA MANUFACTURING** (33)

Bâche eau potable

**DDAF**(77)

Réervoir de NONVILLE

**DDA** (19)

Châtau d'eau du Bourg de MONTAIGNAC Réservoir semi-enterré de l' ESPINASSOU Réservoir semi-enterré du CRUAT

**VEOLIA - AEROPORT ROISSY CDG** (95)

Réservoir « SADE »

**DDAF** (80)

Château d'eau d'HEUZECOURT Château d'eau d'EQUENNES Château d'eau de PARVILLERS LE QUESNOY

**CABINET SAUNIER** 

Château d'eau de METZ EN COUTURE (62)

**COMMUNE DE MARLERS** (80)

Château d'eau

**DDAF** (14)

2 réservoirs enterrés de CLECY

**VEOLIA EAU** 

Réservoir semi-enterré de BUCHELAY (78)

Château d'eau de CANISY (14)

SIAEP DU VIDOURLE (30)

Bâche de relevage

SYNDICAT DES EAUX DU BRIVADOIS (43)

Réservoir de BERGOIDE



#### **VEOLIA EAU**

Usine des eaux de NOGENT SUR MARNE (94) - bâche

#### **VILLE DE BEZIERS** (34)

Château d'eau de SERVIAN

#### **VILLE DE COUCOULE (30)**

Château d'eau

#### **DDAF**(20)

2 réservoirs de BOCOGNANO

#### **BASE AERIENNE D'ISTRES** (13)

3 réservoirs

#### VILLE DE LYON (69)

Boucle froide – Usine de CREPIEUX (2<sup>e</sup> partie)

#### 2009

#### SYNDICAT DE LA CASINCA MORIANI (20)

Réservoir de FOLELI 2

#### **VILLE DE VALENCE** (26)

Réservoir de Charmagnol

#### SYNDICAT DE LA VALLEE DU SICHON (63)

Château d'eau de LA GUILLERMIE

#### 2010

#### VILLED'AUBENAS (07)

Réservoir semi-enterré des Oliviers

#### **COMMUNE DE FOIX** (09)

Réservoir de Cursol et Cadirac

#### **SIAP GANNAT SAINT OURS LES ROCHES** (63)

Station de traitement – cuve de tranquillisation

#### SIAEP DE PERPEZAC (19)

Réservoir semi-enterré de Perpezac le Noir

#### SYNDICAT DE CROC (23)

Réservoir semi-enterré des Mothes

#### **VEOLIA BORGT LES ORGUES** (19)

Réservoir semi-enterré de SAINT ANGEL -cuve gauche

#### PISCINE MUNICIPALE DE BOURG LES VALENCE (26)

Filtres

#### SYNDICAT EAUX DE LA VEAUNE (26)

Station de pompage des Marais

#### 2010 - suite

#### SYNDICAT DE LA VALLEE DU SICHON

Réservoir semi-enterré des Mouniers — LA FERRIERE SUR SICON (03) Réservoir semi-enterré de Cheval Rigon — LA FERRIERE SUR SICHON (03)

Réservoir semi-enterré de VILLOSANGE (63) Réservoir semi-enterré de Chaudagne – LA GUILLERMIE (63)

#### **VEOLIA MONTMELIAN** (73)

Réservoir semi-enterré de CHIGNIN

#### LYONNAISE DES EAUX (51)

Château d'eau de SAINTE MARIE DU LAC – NUISEMENT

#### 2011

#### COMMUNE DE FOIX (09)

Réservoir semi-enterré de Cursol et Cadirac

#### SYNDICAT DE LA BAROUSSE, DU COMMINGES ET DE LA SAVE (31)

Réservoir semi-enterré de SAINT-LAURENT Réservoir semi-enterré de BERTREN Réservoir semi-enterré de SAINT-MARTORY

#### SYNDICAT DE CASTELMORON D'ALBRET (33)

Château d'eau de La Croix de Caumont

#### **COMMUNE DE SAINT-ALBAN DES VILLARDS** (73)

Réservoir semi-enterré

#### **COMMUNE DE LAPRUGNE** (03)

Réservoir semi-enterré de La Burnolle

#### **COMMUNE DE SAINT-FELIX** (03)

Réservoir semi-enterré

#### COMMUNE DE THIN-LE-MOUTIER (08)

Réservoir semi-enterré

#### COMMUNE DE CHAULHAC (48)

Réservoir semi-enterré

#### COMMUNE DE SAINT-PRIEST-EN-JAREZ (42)

Réservoirs semi-enterrés de Sainte-Marguerite et du Crêt

#### DHW ANNABA (ALGERIE) - PARC LES SANTONS

Réservoir R1 Réservoir R2

#### **VILLE DE MANOSQUE** (04)

Réservoir enterré « des Vraies Richesses »

#### SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN MINIER (SIBAM) — MIMET (13)

3 réservoirs semi-enterrés

#### **COMMUNE DE GRANS** (13)

Réservoir neuf rectangulaire



#### **REGE SEFO – ANDRESY** (78)

Réservoir semi-enterré de la Justice

#### OMMUNAUTE URBAINE TOULOUSE METROPOLE (31)

Réservoir semi-enterré de Saint-Orens - GAMEVILLE

#### **CONSEIL GENERAL DES LANDES** (40)

Usine d'eau potable – cuve de rétention des eaux usées

#### **BORDEAUX PORT ATLANTIQUE (33)**

Caisson d'eau douce

#### **VILLE DE COLOMIERS** (31)

Quatre bassins tampons – espace nautique Jean Vauchère

#### SYNDICAT DE CASTELMORON D'ALBRET (33)

Château d'eau de la Croix de Caumont Réservoir semi-enterré de la Butte de Launay

#### SYNDICAT DE LA BAROUSSE, DU COMMINGES ET DE LA SAVE (31)

Réservoir semi-enterré de BACHAS Bâche de reprise — MONTPEZAT Réservoir semi-enterré de TERREBASSE Réservoir semi-enterré SAINT-NICOLAS Château d'eau du Tambourin — SIMORRE

#### SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VALLEE DE L'HERAULT (34)

Château d'eau d'ADISSAN

#### SYNDICAT MIXTE EAU ET ASSAINISSEMENT DU PIC SAINT-LOUP (34)

Réservoir aérien de Cantegrill

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BEZIERS MEDITERRANEE (34)

Réservoir semi-enterré de VALRAS

#### PARC ASTERIX - PLAILLY (60)

Delphinarium – 6 filtres à eau

#### SNECMA - EVRY-CORBEIL (91)

Château d'eau

#### **COMMUNE D'OUTARVILLE** (45)

Château d'eau de SAINT-PERAVY-EPREUX

#### 2012 - suite

#### **VEOLIA EAU - NOIRPALU** (50)

Usine des eaux – filtre à eau

#### SYNDICAT DU PAYS D'ISSOIRE VAL D'ALLIER (03)

Réservoir semi-enterré de SAINT-FELIX — cuves Nord et Sud Château d'eau de Briailles

#### S.I.V.O.M. DE LA VALLEE DE LA BESBRE (03)

Usine de traitement d'eau potable du Moulin Marin – LAPALISSE

#### **COMMUNE DE MONTMELIAN** (73)

Piscine – Bâche de reprise

#### COMMUNE D'ALLEVARD-LES-BAINS (73)

Réservoir semi-enterré du Clozy

#### **COMMUNE DE CHAULHAC** (48)

Réservoir semi-enterré

#### COMMUNE DE SAINT-PRIEST-EN-JAREZ (42)

Réservoirs semi-enterrés du Crêt

#### COMMUNE D'ANDREZIEUX-BOUTHEON (42)

Réservoir semi-enterré des Perrotins – poteaux

#### **COMMUNE DE LA FERTE SAINT-AUBIN** (45)

Réservoir enterré

#### **COMMUNE D'APREMONT** (70)

Château d'eau de la Tenise



#### SIAEP DE LA PRESQU'ILE DE RHUYS (56)

Château d'eau de Pen-Mené

#### AMENDIS - TANGER (MAROC)

Réservoir de la Place Cadi

#### **COMMUNE DE FROIDESTREE** (02)

Château d'eau

#### COMMUNE DE SAINT JUST SAINT RAMBERT (42)

Réservoir des Ormances

#### **VILLE DE SAINT ETIENNE** (42)

Usine de traitement de Solaure

#### **COMMUNE DE GIAT** (63)

Réservoir R9

#### **COMMUNE D'YSSINGEAUX** (43)

Piscine

#### COMMUNE D'AURIGNAC (31)

Réservoir semi-enterré de Dabeaux

#### **COMMUNE DE MAULEON BAROUSSE** (65)

Réservoir semi-enterré de Sartigue

#### **COMMUNE DE CUING** (31)

Réservoir sur tour

#### **COMMUNE DE SAINT ORENS DE GAMEVILLE** (31)

Réservoir enterré

#### **COMMUNE DE LA TOUR DU CRIEU** (09)

Réservoir enterré

#### AGGLOMERATION DE CARCASSONNE (11)

Réservoir semi-enterré de Mondragon

#### **COMMUNE DE MOULICENT** (61)

Réservoir enterré

#### SENA - SYNDICAT des EAUX du NORD de l'AISNE (02)

Château d'eau du Nouvion Réservoir enterré d'Etrepont Château d'eau de Morcourt Château d'eau de Fargniers

#### **COMMUNE DE MAULEON BAROUSSE** (65)

Réservoir semi-enterré du Calvaire

#### SYNDICAT des EAUX de la REGION d'ANDRE (62)

Réservoir semi-enterré de Sira

#### 2013 - suite

#### **COMMUNE DE NOREADE** (59)

Château d'eau de Montay Château d'eau de Bertry

#### **COMMUNE DE NANTEUIL** (79)

Réservoir

#### SYNDICAT des EAUX du LIGIER (80)

Château d'eau de Saint Aubin Montenoy

#### SYNDICAT des EAUX de la REGION de VERZY (51)

Château d'eau de Verzenay

#### SYNDICAT des EAUX du GY (62)

Château d'eau d'Hauteville

#### **COMMUNE DE FOURDRINOY** (80)

Château d'eau

#### **COMMUNE DE MOYENCOURT Les POIX** (80)

Château d'eau

#### **COMMUNE DE CANDAS** (80)

Château d'eau

#### COMMUNE DE ROZIERES en SANTERRE (80)

Pompe de relevage

#### COMMUNE DE BLANC-MESNIL (93)

Réservoir semi-enterré de l'avenue Jean Jaurès

#### **COMMUNE DE DAMREMONT** (52)

Château d'eau

#### **COMMUNE DE BOURGUEIL** (37)

Château d'eau de Port Boulet

#### **COMMUNE DE COUCY** (02)

Château d'eau

#### **VEOLIA** (31)

Usine de traitement d'eau potable de Puech David -Bâches de floculation

#### **COMMUNE DE LEPINE** (62)

Château d'eau



#### **COMMUNE DE NEUVILLE sur ESCAUT** (59)

Château d'eau

#### **COMMUNE D'ETREAUPONT** (02)

Réservoir enterré

#### **COMMUNE DE DAMPIERRE S/ BESBRE** (03)

Usine de traitement de l'eau potable

#### **COMMUNE D'ESPALEM** (43)

Réservoir semi-enterré de La Garde

#### SEAAL (SOCIETE DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT

D'ALGER) - ALGERIE

Réservoir semi-enterré Heraoua - ALGER

#### **COMMUNE DE VILLERS TOURNELLE** (80)

Château d'eau

#### **COMMUNE DE TREVOL** (03)

Usine d'eau potable - réservoir semi enterré

#### SYNDICAT des EAUX de la BASSE ARDECHE (07)

Réservoir de ST ANDRE DE CRUZIERE

#### **COMMUNE DE FOLELLI** (20)

Réservoir

#### **COMMUNE DE GONFREVILLE L'ORCHER** (76)

Réservoir

#### AX LES THERMES (09)

Bassin tampon

#### **COMMUNE DE LA HERIE** (80)

Château d'eau

#### **SEDIF – USINE DE PANTIN** (93)

Filtres à sable

#### **COMMUNE DE LA JAVIE** (04)

Réservoir semi-enterré des Trente Pas

#### CODAH - YPORT (76)

4 vasques

#### **HEINEKEN** – SCHILTIGHEIM (67)

Cuve

#### CODAH - EPOUVILLE (76)

Réservoir

#### 2014 - suite

#### SEPASE — SYNDICAT D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DU SUD DE L'EURE - MANDRES (27)

Château d'eau

#### **DHW ANNABA** (ALGERIE)

PARC LES SANTONS - Réservoir R7

#### **COMMUNE DE VERNET LES BAINS** (66)

Réservoir des Cerisiers

#### SIAEP DE TREMBLAY en FRANCE (77)

Réservoir semi-enterré de LE PIN

#### SIVOM NORD-BOURBONNAIS (03)

Réservoir semi-enterré de TRÉVOL



**COMMUNE DE BEAUVILLE (47)** 

Réservoir

**COMMUNE DE BOUQUEHAULT** (62)

Réservoir

**COMMUNE DE PUGET SUR ARGENS** (83)

Réservoir des Suvières

**SIAEP MARCHE BOISCHAUT** (18)

Réservoir du Grand Besse

Réservoirs semi-enterrés d'Ardennais

Château d'eau de Châteaumeillant

**DHW ANNABA** (ALGERIE)

PARC LES SANTONS - Réservoir R6

COMMUNE DE SAINT GENIÈS DE FONTEDIT (34)

Réservoir - 2 Cuves

**METALCONTENITORI SRL - MONTALE** (ITALIE)

Filtres à sable

SMAEP DE CRÉCY LA CHAPELLE ET ENVIRONS (77)

Bâche à Sammeron

**COMMUNE DE CLASTRES** (02)

Réservoir

SIAEP NORD DECAZEVILLE (12)

Réservoir des Esplagnes

CÔTE D'IVOIRE

Réservoir de Yamoussoukro

Réservoir de N'Dotré à Abobo (Abidjan)

VILLE DE CALAIS (62)

Réservoir

KRONENBOURG – USINE D'OBERNAI (67)

Adoucisseurs

**COMMUNE DE SOTTEVILLE LES ROUEN** (76)

Réservoir

COMMUNE DE BOUTENAC AU SIARO (11)

Réservoir

**COMMUNE DE BROUY** (91)

Château d'eau du Hameau de Fenneville

#### 2016

**COMMUNE DE ESQUERDES** (62)

2 réservoirs semi-enterrés

**COMMUNE DE NICE** (06)

Réservoir du quartier de Fabron

SIAEP (SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU

POTABLE) MARCHE BOISCHAUT (18)

Château d'eau de Sidailles

Réservoir semi-enterré de Morlac

**COMMUNE DE VILLERS LES GUISES** (02)

Château d'eau

**SIAEP DE LA ROZEILLE** (23)

Réservoir de Barreix

COMMUNE DE SANTA MARIA (20)

Réservoir de Santa Maria

**EUROVIA** – CRÉCY LA CHAPELLE (77)

Bâche n°1

SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) de

la CINARCA (20)

Réservoir Casaglione

COMMUNE D'ALLICHAMPS (52)

Château d'eau

**COMMUNE DE MOSSET** (66)

2 cuves dans le réservoir Village

MONT COFFYN - NOUMEA (NOUVELLE CALEDONIE)

Réhabilitation du Réservoir C

**DHW ANNABA** (ALGERIE)

PARC LES SANTONS - Réservoirs R3, R4 et R5



#### **COMMUNE DE CATERI** (20)

Réservoir

#### SMAEP (SYNDICAT MIXTE D'ADDUCTION D'EAU POTABLE)

DE CRECY LA CHAPELLE (77)

Création seconde bâche à Sammeron

#### **SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU NORD** (59)

Bâches à eaux de l'usine de production d'eau potable de Locquignol

#### **VILLE DE SAINT PAUL LES ROMANS** (26)

Château d'eau rue du Moulin (RD152)

#### **COMMUNE DE CASALABRIVA** (20)

Réservoir

#### **COMMUNE DE GUARGUALE** (20)

Réservoir

#### SYNDICAT DE L'ETANG DE L'OR (34)

Réservoir sur tour de Boirargues

#### SIAEP (SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE) MARCHE BOISCHAUT (18)

Réservoir semi-enterré de Maisonnais

#### **COMMUNE DE CONTINVOIR** (37)

Réservoir

#### MONT COFFYN - NOUMEA (NOUVELLE CALEDONIE)

Réhabilitation des Réservoirs A et B

#### SAINT-BARTHELEMY

Réhabilitation de fosses

Réservoir

**CEA** - Le Barp (33)

Château d'eau

#### SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU NORD (59)

2 Réservoirs de Locquignol Station de traitement de l'eau

#### COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE ST QUENTIN (02)

Réservoir sur tour de Ribemont

#### CITÉ DE L'EAU DE PUBLIER (74)

Filtre de piscine

#### **COMMUNE DE CORRENS** (83)

Réservoir de Correns

#### 2017 - suite

#### SEDIF - USINE D'EAU POTABLE DE NEUILLY SUR MARNE (93)

Equipements hydrauliques

#### **COMMUNE DE CANJUERS MONTFERRAT** (83)

Réservoirs de l'Esterel A & B

#### SIAEP DU SEGREEN (49)

Réservoir sur tour de Combrée-Bel Air

#### **COMMUNE DE DIGNY** (28)

Château d'eau du Bois-Joly à Ardelles

#### **VILLE DE ST PAUL LES ROMANS** (26)

Château d'eau rue du Moulin

#### SI MARE ET LIBRON (34)

11 Réservoirs de Super Bel Air

#### **COMMUNE DE VICO-COGGIA** (20)

Réservoirs de Tilorza, Favelellu, Livida, Capella

#### COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE ST QUENTIN (02)

Réservoir sur tour de Poette

LOUVRE - LENS (62)

Réservoir

#### STATION DE POMPAGE DE SAUDOY (51)

Bâche

#### SIAEP DU SEGREEN (49)

Lion d'Angers – Bâche



**GUILLERVAL** (91)

Réservoir au sol

**METROPOLE DE GRENOBLE** (38)

Réservoir d'Uriol - imper

COMMUNAUTE DE COMMUNES ILES ROUSSES (2B)

Réservoirs de Santa Reparata – Pigna – Petralta

COMMUNE DE CHÂTEAUNEUF LA FORÊT (87)

Réservoir de Châteauneuf la Forêt

**COMMUNE D'ETREAUPONT** (02)

Château d'eau d'Etreaupont

ROZANA - BEUREGARD VENDON (63)

Filtre à sable d'une cuve inox

SIAEP DU SEGREEN (49)

Lion d'Angers – Réservoir du Loiré

**COMMUNE D'URVILLIERS** (02)

Château d'eau rue du Mont Guyot

**COMMUNE DE MURATO** (20)

Réservoir

**COMMUNE DE LOUDUN** (86)

Réservoir

**USINE D'EAU POTABLE DE CHAZE HENRI** (49)

Réservoir

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE ST QUENTIN (02)

Réservoir sur tour Chocquart

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BEZIERS

**MEDITERRANNEE** (34)

Réservoir de Valros

COMUNAUTE DE COMMUNES DE BAUGEOIS VALLEE (49)

Usine d'eau potable de Noyant – Cuves enterrées

SIAEP SARTILLY SUD (50)

Réservoir

**COMMUNE DE SEPMES** (37)

Château d'eau

#### 2018 - suite

#### **BENIN**

Réseau AEP des villes de Parakou et de Bohicon (neuf et réhabilitation)

PAYS DE L'OR AGGLOMERATION DE LA GRANDE MOTTE (34)

Surpresseur

THERMES DE VALS LES BAINS (07)

Bassin tampon

**METROPOLE DE NIMES** (30)

Réservoir de Castanet

**DJIBOUTI** 

Réservoir de Dikhil

**COMMUNE DE QUEDILLAC** (35)

Réservoir d'eau potable

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BAUGEOIS VALLEE (49)

Usine d'eau potable de Noyant – Cuves enterrées

COTE D'IVOIRE

Réservoir de Saint Viateur.



**UTEP de TINCHEBRAY** (61)

**ÎLE BOUCHARD BS** (37)

Réservoir au sol

CU GRAND REIMS - SEPT SAULX (51)

Château d'eau et réservoir semi-enterré

SYNDICAT DES EAUX DE LA BAROUSSE (31)

Réservoir du Cuing

**TOGO** 

Château d'eau à Lomé

**SIAEP DE MIGNERES** (45)

Château d'eau de Mignères – 400m3

SIAEP de Montbazens (12)

Réservoir de Roquelaure

PAYS DE L'OR AGGLOMERATION (34)

La Grande-Motte Suppresseur (2 cuves)

**MONTPELLIER METROPOLE** (34)

Réservoirs de Valedeau (cuves 1 & 2)

COMMUNAUTE D'AGGLO DE ST QUENTIN (02)

Réservoirs sur tour

**MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE** (34)

Réservoir de Crès (CU) Réservoir de Mamauris

SYNDICAT MIXTE D'EAU POTABLE DES SABLONS (60)

Réservoirs Chavençon – Amblainville – Le Coudray s/Thelle

**COMMUNE DE TASSO** (20)

Réservoir semi-enterré

UPEP D'E COTULE - CALVI CORSE (20260)

Filtres à sable

**BENIN** 

Réseau AEP de la ville de Calavi-Abomey (neuf et

réhabilitation)

**NOREADE – COMMUNE DE JONCOURT** (02)

Château d'eau

**RESERVOIR DE MAZIERES** (79)

**AUBERT et DUVAL** (63)

Fosses béton

2019 - suite

COMMUNE D'OTA (20)

Bâches

COMMUNE DE SANTA LUCIA DE TALLANO (20)

Réservoirs

**COMMUNE DE ILE ROUSSE** (20)

Réservoir de Santa Reparata – Pigna – Petralta

**COMMUNE DE MARATO** (20)

Réservoir

**COMMUNE DE CAURO** (20)

Réservoir

**COMMUNE DE SAINT-CHAFFREY** (05)

Réservoir de Villard Laté

**SAINT REMY DE PROVENCE** (13)

Réservoir

**COMMUNE DE SOLRE LE CHATEAU** (59)

Réservoir sur tour du Hameau de l'Epine

**AGGLOMERATION DE BEZIERS** (34)

Réservoir semi-enterré de Montblanc

**COMMUNE DE SAINT GENIES DE VARENSAL** (34)

Réservoir

**COMMUNE DE BAILLY AUX FORGES** (62)

Réservoir sur tour

SIVEER EAUX de la VIENNE (86)

Réservoir au sol de Messemé

EIFFAGE GC (69)

Réservoir de Chaponnay

CU d'AGGLOMERATION DE PERPIGNAN (66)

Réservoir de Saint Féliu

**COMMUNE DE VILETTE D'ANTHON** (38)

Réservoir d'Asnières

COTE D'IVOIRE

Châteaux d'eau d'Adjopé



SYNDICAT des EAUX de la REGION de DÔLE (39)

Réservoir sur tour de Goux

**COMMUNE Les PLANTIERS** (30)

Réservoir semi-enterré

CHANTIER AGHA (07)

SYNDICAT des COMMUNES de la REGION EST de TOULON (83)

Réservoir semi-enterré ANGUILLON 1 (2000 m3)

CU GRAND REIMS - SEPT SAULX (51)

Réservoir semi-enterré

COMMUNAUTE d'AGGLOMERATION de LENS-LIEVIN (62)

Réservoir de BULLY-Les-MINES

SAINT-MARS La REORTHE (85)

Chantier La Renaudière

**SIVOM DURANCE LUBERON** (84)

Réservoirs Saint Sépulcre – Le Per (2 X 2500m3)

SAINT LAURENT de CABRERISSE (11)

Réservoir

PERPIGNAN MEDITERRANEE METROPOLE – SAINT

LAURENT de la SALAN (66)

Réservoir sur tour

SIVU de L'ISSOLE (83)

Réservoir semi-enterré PEIRO-CANTAOU (500 m3)

WONDERPOOL (33)

**Piscines** 

**COMMUNE DE SOLRE LE CHATEAU** (59)

Réservoir sur tour du Hameau de l'Epine

COMMUNE DE SAINT-SYLVESTRE DE CORMEILLES (27)

Château d'eau

SDE DE LA VALLEE DE L'HERAULT (34)

Réservoirs de Caux et de Roujan

COMMUNE DE LA LOUPE (28)

Réservoir

CHANTIER GUE du ROI (50)

RESERVOIR de NOIRETABLE (42)

2020 - suite

SIAE DES COMMUNES DU BAS LANGUEDOC (34)

Réservoir de Marseillan

SAINT BOMER LES FORGES (61)

Réservoir

AQUARIUM de NOUMEA - NOUVELLE CALEDONIE

Voiles des bassins

MARRAKECH - MAROC

Bassins à poissons

SAEP CORMEILLES-LIEUVIN-THIBERVILLE (27)

Réservoirs de Thibe

COMMUNAUTE de COMMUNES de MIMIZAN (40)

Réservoir

BRAS – Château de Cuers (83)

SIE de la région de MILLERY-MORNANT (69)

Réservoir

SYNDICAT MIXTE GARRIGUES CAMPAGNE - STEP de SAINT

HILAIRE (30)

Usine de prétraitement

**SIVOM DURANCE ALPILLES** (13)

Château d'eau de Saint Andiol

SYNDICAT des EAUX du BASSIN de l'ARDECHE (07)

Réservoir Le Valentin

SAEP CORMEILLES – LIEUVIN – THIBERVILLE (27)

Réservoirs de Thibe St Pierre de Cormeilles-La Fontaine St

Crépin

**CORSE** (20)

Réservoir de Gianuccio

CÔTE D'IVOIRE

Châteaux d'eau de La Mé- Abidjan



#### COMMUNE DE ST OUEN EN CHAMPAGNE (72)

Château d'eau La Brosse

#### SMDE DE LA VALLEE DE L'HERAULT (34)

Réservoirs de Tourbes et du Val d'Or à St Pargoire

#### COMMUNE DE VILLEROMARD (41)

Réservoir

#### COMMUNE DE SAUCHY LESTREE (62)

Château d'eau

#### SYNDICAT INTER-COMMUNAL DES EAUX DE VERONNES

Réservoir de Véronnes (21)

#### COMMUNAUTE DE COMMUNES LES AVANT MONT (34)

3 réservoirs semi-enterrés de Murviel-les-Béziers

#### COMMUNE DE LAUTAGNE (26)

Réservoirs des Thellins

#### COMMUNE DE PEZILLA LA RIVIERE (66)

Réservoir

#### OEHC - COMMUNE DE CALVI

2 Réservoirs semi-enterrés

#### COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GUEBWILLER (67)

Réservoir de la Fosse aux Loups

#### CÔTE D'IVOIRE

Château d'eau d'Avocatier - Abidjan

#### EDF - USINE DE VOUGLANS (39)

Réservoir semi-enterré

#### ST JEAN DU CARDONNAY (76)

Réservoir

#### COMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE STE ODILE (67)

Réservoirs semi-enterrés de Kilbs et Bernardswiller

#### ARC - AGGLOMERATION DE LA REGION DE COMPIEGNE

Réservoir sur tour de Lacroix St Ouen (60)

#### SEPASE (27)

Réservoir Le Clairet et Francheville

#### PEZILLA LA RIVIERE (66)

Réservoir

#### COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MIMIZAN (40)

Réservoir semi-enterré « Les Hauts de Mimizan »

#### 2021 - suite

#### ARC - COMMUNE DE LA CROIX ST OUEN (60)

Réservoir sur tour

#### ANNONAY RHONE AGGLOMERATION (07)

Réservoir semi-enterré de St Marcel Les Annonay

#### MONCOULET (33)

Réservoir

#### VILLE DE GRACE (06)

Réservoir des Ames

#### CAVE COOPERATIVE DE BAIXAS (66)

Réservoir

#### PERPIGNAN MEDITERRANEE METROPOLE (66)

Réservoir de Saleilles

#### COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BAUX-ALPILLES (06)

Réservoirs des Alpilles & des Antiques – St Rémy de Provence

#### COMMUNE DE LUIGNY (28)

Réservoir

#### SIVEER (89)

Réservoirs de la Croix Bourdon

#### SYNDICAT DU BAS LANGUEDOC (34)

Usine d'eau potable de Fabrègues

#### SDEA – SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT ALSACE-MOSELLE (67)

Réservoir semi-enterré d'Heilligensteim

#### STEP DE LA COMBE DU SAUT (11)

Décanteur Salsignes

#### VILLE DE GRASSE (06)

Réservoir des Ames

#### PESSAC (33)

Château d'eau de Verthamon Château d'eau de Boutin

#### ROANNAISE DE L'EAU (42)

Réservoir du Cou à St Martin d'Estreaux Réservoir de Magnerot à St Haon le Vieux

#### VILLE D'AULNOY AYMERIE (59)

Réservoir semi-enterré

#### SIVOM SIOULE ET BOUBLE (03)

Réservoir des Brayards à Champs (63)



#### 2021 - suite

#### SUEZ MOUGIN (06)

Réservoir de St Antoine à Vallauris

#### BRETHENAY (52)

Réservoir

#### SAINT REMY DE PROVENCE (13)

Réservoir semi-enterré

#### BENIN - VILLE D'ADJARRA

Réseau AEP

#### 2022

#### SIBAM (13) - COMMUNE DE GREASQUE

Réservoir des Pradeaux

#### COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS (51)

Réservoir semi-enterré de Pontfaverger Moronvilliers

#### **CORSE**

Réservoirs Ventiseri, Pictra et San Micolao

#### COMMUNE DE THEZAN-LES-BEZIERS (34)

Réservoir

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS VOIRONNAIS (38)

Réservoir de St Jacques à Moirans

#### USINE D'EAU POTABLE DE SARRIANS (84)

Réservoir

#### SOCIETE IMMOBILIERE DOMANIALE - MONACO

Réservoir semi-enterré de Terragna à Beausoleil (06)

#### GRAND ANNECY AGGLOMERATION (74)

Réservoir des Machurettes à Epagny Metz-Tessy

#### COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MIMIZAN (40)

Réservoir semi-enterré « Les Hauts de Mimizan »

#### COMMUNAUTE DE COMMUNES DU RHONE AUX GORGES DE L'ARDECHE – DRAGA (07)

Réservoir de St Joseph à St Marcel d'Archèche Réservoir de Télé à Bourg St Andéol

#### SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU SUD VALENTINOIS (26)

Château d'eau Alouette à Etoile-sur-Rhône

#### COTE D'IVOIRE - VILLES DE KORHOGO-FERKE

Travaux de renforcement de l'alimentation en eau potable phase2

#### 2022 - suite

#### BENIN - PORTO NOVO

Système d'AEP (lot 64)

#### COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS (51)

Réservoir semi-enterré de Pontfaverger Moronvilliers

#### SIAEP DES RIVES DU TARN (12)

Usine d'eau potable de Brousse le Château - prétraitement

#### GRASSE (06)

Réservoir de Châteauneuf de Grasse

#### CHAUVIREY-LE-CHATEL (70)

Réservoir

#### SIVOM VAL D'ALLIER (03)

Réservoir de Tury

#### SMAEP CHALON SUD EST (71)

Réservoir sur tour de St Vincent en Bresse Réservoir sur tour de Ste Colombe

#### SAINT-ETIENNE METROPOLE (42)°

Réservoir du Mollard

#### REGIE EAU D'AZUR (06)

Réservoir de l'Abadie à Tourette-Levens

#### SAUVETERRE DE BEARN (64)

Réservoir de Sauveterre de Béarn

#### COMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE STE ODILE (67)

Réservoirs semi-enterrés de Kilbs et Bernardswiller

#### SDEA – SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT ALSACE-MOSELLE (67)

Réservoir semi-enterré de Blienschwiller

#### COMMUNE D'ORELLE (73)

Réservoir Bonvillard

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA REGION D'HEUCHIN

Château d'eau de Prédefin

#### COMMUNE D'AUBIGNAN (94)

Réservoir

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE D'ORGES (52)

Château d'eau de Blessonville

#### COMMUNE D'ARCISSES (28)

Château d'eau de Coudreceau



2022 - suite

LA MONGIE (65)

Réservoirs d'Estiou et de Bero-Bisto

COMMUNE DE COLLOBRIERES (83)

Réservoir semi-enterré

USINE D'EAU POTABLE DE FLINS SUR SEINE

Réservoir

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE MILLERY (69)

Réservoir des Guettes à Taluyers

CAPSO – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS

DE SAINT OMER (62)

Réservoir d'Hallines

ORLEANS METROPOLE (45)

Réservoir des Hautes Bordes à Semoy

VILLE DE THIERS (63)

Chambre des vannes du réservoir des Pierres Plates

COTE D'IVOIRE

Réservoir d'Avocatier (réhabilitation 1500m²)

**COMMUNE DE FIGNAGNIERES (83)** 

DE SAINT OMER (62)

Réservoir

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE MILLERY (69)

Réservoir des Guettes - Ville de Taluyers

SAUVETERRE DE BEARN (64)

Réservoir d'eau potable

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU

POTABLE D'ORGES (52)

Château d'eau de Blessonville

SDEA – SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT

ALSACE-MOSELLE (67)

Réservoir semi-enterré de Geiswiller

SDEA – SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT

ALSACE-MOSELLE (67)

Réservoir semi-enterré de Blienschwiller

**REGIES DU SIDEN-SIAN (59)** 

Réservoir sur tour de la Groise

SIAEP DE GUERBIGNY (80)

Réservoir sur tour d'Etelfay

COMMUNE DE FAINS LA FOLIE (28)

Réservoir d'eau potable

2022 - suite

**VILLE DE TOULON (83)** 

Réservoir de Beaulieu

CAPSO - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE

SAIINT OMER (62)

Réservoir d'Hallines

SIAEP DU VALLESPIR (66)

Réservoir de 500m3

CASABLANCA - MAROC)

Tour Mohammed VI – Bâche eau potable

SAINT-ETIENNE METROPOLE (42)

Réservoir sur tour de La Chapelle à Andrezieux Bouthéon

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU VAL D'ANZIEUX PLACIEUX (42)

Réservoir du Val d'Anzieux à Bellegarde en Forez

VICHY COMMUNAUTE (03)

Station d'eau potable La Meunière à Cusset – Bâche n°2

COMPAGNIE DES EAUX DE SAINT CERE (46)

Usine d'eau potable

SIEMLY (69) – SYNDICAT MIXTE DES EAUX DES MONTS DU

LYONNAIS ET DE LA BASSE VALLEE DU GIER

Réservoir semi-enterré de St Romain en Gier

USINE D'EAU POTABLE DE PROVILLE (59)

2 réservoirs d'eau potable

VILLE DE CHAMBEON (42))

Réservoir Les Olmes

VILLE DE CERET (66)

Réservoir Clarimount

VILLE DE PRADES (66)

Usine d'eau potable – divers ouvrages

**VILLE DE NIDERVILLER (57)** 

Bâche réserve à incendie

SEA NORD RIVE DROITE CHER - MEAULNE VITRAY (03)

Réservoir Le Plaix

STATION D'EAU POTABLE DE SAINT AVIT (40)

Bâche eau potable

**COMMUNE DE GRANDIEU (48)** 

Réservoir de Sapet

SIVOM REGION MINIERE (03)

Réservoir de Pravet à Sazeret

COTE D'IVOIRE - Abidjan

Réservoir de 150m3